

La place de la presse du Québec en Europe

QUÉBEC — Le délégué général du Conseil supérieur des messageries de presse de France, M. Bertrand Grandval, croit que d'ici une dizaine d'années, la presse canadienne-française pourrait déborder sur le continent européen et intéresser suffisamment les lecteurs de langue française pour créer un marché.

M. Grandval a déclaré que cette extension de la presse canadienne-française vers les pays francophones de l'Euro-

pe est conditionnée par trois facteurs importants, soit une prise de conscience de la part des Canadiens français de leur droit à une vocation internationale, de la visite à l'Expo d'un grand nombre de Français et la concrétisation du projet de plusieurs grands journaux français de tenir en permanence à Montréal un correspondant qui pourrait éventuellement sensibiliser les Français aux problèmes du Québec.

La fédération a connu cette année sa dernière et plus dure campagne

"Toutes les fédérations, plus la Croix-Rouge, plus les oeuvres de santé, se fusionneront en une seule grande fédération, mais pour les fins de la campagne annuelle seulement", a rappelé le nouveau président élu de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, M. Paul Vaillancourt.

Il a précisé que cette fusion des principaux organismes de charité et de bien-être de Montréal est faite exclusivement pour des fins de perception de fonds et que tous les organismes compris dans cette fusion garderont l'autonomie la plus complète quant à la distribution et la gerance des montants perçus. D'autre part, les Canadiens français seront les principaux actionnaires et plus en-

core les principaux bénéficiaires de cet organisme central.

D'autre part, M. Cal Moisan, dans son rapport sur la campagne de 1967, a affirmé que cette campagne de la Fédération a été l'une des plus difficiles de l'histoire de cet organisme. Les principales causes des difficultés ont été les suivantes: la grève de la Commission des écoles catholiques de Montréal et celle de la ville

de Montréal, qui s'évaluent à une perte d'environ \$125,000 pour la Fédération; l'annonce répétée de hausses de taxes, pendant le cours de la campagne, a contribué pour une large part à faire diminuer les souscriptions dans la section des paroisses; enfin, une mentalité socialisante chez la population qui fait qu'elle se désintéresse de plus en plus du secteur privé.

La Fédération termine son année 1966-67 avec un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de \$414,896.53. Ce surplus s'explique par un exercice financier de 11 mois seulement, l'année financière devant être du 1er mai au 31 mars cette année au lieu du 1er mai au 30 avril.

Au cours de l'année, trois oeuvres ont abandonné leur

affiliation à la Fédération: Caritas Canada, les Bosquets Albert Hudon et l'Union nationale française. D'autre part, la Fédération a accepté de subventionner la colonie de vacances du Sacré-Coeur et un fonds de dépannage qui groupe les paroisses situées entre Sagouay et Sainte-Anne-de-Bellevue, qui a nom "Fonds de dépannage du nord-ouest de Montréal".

CARRIÈRES et PROFESSIONS

OCCASION DE FAIRE CARRIÈRE COMME CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Nous cherchons à retenir les services de candidats pour combler les postes suivants à nos bureaux de Montréal:

CONSEILLER EN ADMINISTRATION HOSPITALIERE

Les postulants devront être âgés de 25 à 35 ans, être bilingues et posséder, de préférence, une maîtrise en administration hospitalière. Ils devront avoir une certaine expérience dans le milieu hospitalier. Une expérience plus poussée est requise dans le cas des candidats ayant une formation académique autre que celle précitée.

CONSEILLER EN GENIE INDUSTRIEL

Les postulants devront être âgés de 28 à 35 ans, être bilingues et posséder un diplôme universitaire en génie. Ils devront avoir une bonne expérience en étude du travail, y compris le chronométrage, le perfectionnement des méthodes et l'établissement des normes de rendement. Une connaissance poussée d'autres aspects du génie industriel, tels que le planning de la production, le contrôle des coûts, l'agencement des usines, la manutention des matériaux, serait définitivement un avantage.

Toutes les demandes faisant état de l'âge, de la formation académique, de l'expérience et du salaire désiré devront être faites par écrit.

Veuillez référer au dossier Z-159.

Woods, Gordon & Co.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

888 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL 1, CANADA

ON DEMANDE QUATRE CADRES SUPERIEURS

Traitement jusqu'à \$20,800

Bureau des politiques et de l'administration des télécommunications de l'Etat
ministère des Transports — Ottawa

Nous avons besoin de quatre personnes de la plus haute compétence qui sauront appliquer leur vaste expérience des télécommunications à ce domaine d'importance vitale pour le Canada, et organiser le nouveau Bureau de façon à:

- prendre une plus grande part à l'élaboration des politiques nationales et internationales de télécommunications
- planifier et coordonner les services de télécommunications des nombreux ministères et organismes de l'Etat
- créer un noyau de hautes compétences en technologie de pointe des télécommunications

Si vous possédez une longue expérience professionnelle des télécommunications, dans un ou plusieurs des domaines suivants qui nous préoccupent surtout, nous vous invitons à demander des détails.

Politiques nationales Technologie nouvelle Télécommunications administratives internationales

Pour obtenir plus de détails sur les responsabilités de ces postes, écrivez à:

**DIRECTEUR DU PROGRAMME
CADRES DES SCIENCES APPLIQUEES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
122, rue Bank, Ottawa**

Veuillez mentionner le numéro de concours 67-2085

* (L'actuelle Division des règlements sur la radio est un autre élément important du Bureau).

37 SECONDES

seulement sont requises pour lire cette annonce

Revenu \$6,000, à \$12,000.

Si vous êtes ambitieux, débrouillard et confiant en vous-même, continuez.

Si vous vivez plus haut que huit hommes sur dix; si vous aimez faire face à un défi; si vous cherchez les responsabilités et un revenu basé sur vos capacités et votre succès n'arrêtez pas.

Nos compagnies possèdent au-delà de \$100,000,000 d'actifs, sont pionnières dans leur domaine et jouissent d'une excellente réputation.

Direction: jeune, compétente et agressive. Pas de "bois mort" ni de superflu. Nous plaçons l'accent sur la croissance — personnelle et corporative — Revenu de \$6,000 à \$12,000, assurance collective, régime de rentes, participation au profit.

MAINTENANT

relisez lentement, pensez à ce que cela peut représenter pour vous et téléphonez à:

M. René Pronovost — 937-2387

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES MILLE-ÎLES

requiert les services de:

UN DIRECTEUR DE MATIÈRE "MATHÉMATIQUES"

Qualifications: maîtrise ou licence en mathématiques ou baccalauréat avec spécialisation en mathématiques.

PROFESSEURS "NIVEAU MÉTIER"

Dessin industriel, menuiserie, électricité, mécanique d'automobile.

CHIMIE ET PHYSIQUE

5 professeurs de chimie et physique au niveau de 10e et 11e année.

EDUCATION PHYSIQUE

Une femme bachelière pour cours groupe de filles et supervision. Un homme bachelier.

S'adresser au:

Directeur du personnel,
216 boulevard Laval,
Ste-Rose de Laval, P. Q.

INSTITUTEURS DEMANDES

La COMMISSION SCOLAIRE DE DUVERNAY demande des instituteurs pour l'enseignement de la catéchèse, physique, chimie et anglais au niveau secondaire.

Appelez immédiatement: 661-4560

ou écrivez à:

M. Lucien Beaulieu,
Directeur général des Écoles,
195 Montée Masson,
Duvernay-Est,
Ville Laval, Qué.

ANALYSTE DE METHODES

LE CANDIDAT

Ce poste est offert à toute personne âgée de 20 à 30 ans possédant un minimum de trois ans d'expérience dans le domaine de l'information. Les postulants auront acquis leur expérience en travaillant à l'évaluation et la rédaction de règlements et méthodes de travail. Expérience en télécommunications un avantage marqué.

Grade universitaire préférable. Le candidat choisi devra posséder beaucoup d'initiative et devra pouvoir travailler sous un minimum de surveillance.

LE POSTE

Les fonctions comprennent: étude des règlements et méthodes de travail afin d'y apporter les modifications nécessaires, rédaction et création de règlements et méthodes qui seront soumis à tous les services de notre compagnie.

AVANCEMENT

Ce poste vous offre l'occasion de vous tailler une carrière enviable dans le domaine de l'information. Rémunération selon la compétence.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Case postale 583, Le Devoir, Montréal

CHIMISTES

Ministère du Revenu national
OTTAWA

Jusqu'à \$8,570

On demande des chimistes diplômés d'une université pour

— faire l'analyse chimique et physique de toute une gamme d'articles et pour rendre compte des résultats.

— discuter, avec les représentants du monde des affaires, de problèmes de douanes et d'accise.

— se tenir au courant des nouvelles techniques d'analyse et de mise au point de nouveaux produits chimiques.

— témoigner, à titre d'expert technique, devant diverses commissions ou devant les tribunaux.

Faites parvenir immédiatement votre inscription à Cadres des sciences bio-physiques, Commission de la Fonction publique du Canada, Ottawa. Veuillez mentionner le numéro de concours 67-150H.

LA CITE DE SHERBROOKE

(Pop. : 75,000 — Centre industriel, commercial et universitaire) requiert les services d'un

COMMISSAIRE INDUSTRIEL

Fonctions:

Préparer et coordonner un programme de publicité destiné à promouvoir l'implantation de nouvelles industries dans la Ville de Sherbrooke. Etablir et entretenir des contacts avec les industries susceptibles de s'établir à Sherbrooke. Assurer la liaison entre les autorités municipales et les industries locales.

Expérience:

Le candidat doit être bilingue et posséder une expérience pratique dans le domaine de la promotion industrielle ou dans un domaine connexe.

Mentionnez le salaire désiré et adressez curriculum vitae au

Directeur du Personnel,
Hôtel de Ville,
Sherbrooke, P. Q.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

INGENIEURS

1. — DE LA NORMALISATION — Jusqu'à \$14,375. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Postes à Québec.

— Préparer des spécifications normalisées pour les produits à être utilisés par le Gouvernement, et des normes industrielles mises à la disposition des producteurs et des consommateurs.

— Diplôme universitaire en sciences pures ou en génie civil, mécanique, électrique ou physique. Avoir au moins 5 ans d'expérience en rapport avec la fonction.

2. — EN ACHEMINEMENT CRITIQUE — Jusqu'à \$14,375. Ministère de l'Éducation. Poste à Québec.

— Étude des opérations; coordination des activités et élaboration des tracés critiques (constructions scolaires).

— Plusieurs années de pratique dans la construction et dans l'acheminement critique des projets.

3. — DE PROJETS — Jusqu'à \$12,300. Ministère de l'Éducation. Postes à Québec.

— Responsabilité complète de la réalisation d'un projet à partir de sa conception jusqu'à l'acceptation finale de la construction.

— Environ 5 ans d'expérience comme ingénieur de projets à un niveau senior. Bonnes notions des services mécaniques et électriques des édifices. Préférence à l'ingénieur en mécanique ou en électricité.

4. — EN CONSTRUCTION — Jusqu'à \$12,300. Ministère de l'Éducation. Poste à Québec.

— Diriger les inspecteurs, élaborer le travail d'inspection de chaque projet et faire la coordination avec les ingénieurs de projets du Service de Construction.

— Environ 10 ans d'expérience dans la construction de projets industriels.

5. — Jusqu'à \$12,300. Ministère des Affaires municipales. Poste à Québec.

— Étudier les possibilités de réalisation des projets régionaux des services d'aqueducs et d'égouts.

— Le candidat expérimenté doit être familier avec le calcul et l'évaluation de ces travaux municipaux d'aqueducs et d'égouts.

6. — Jusqu'à \$12,300. Ministère des Affaires municipales. Poste à Montréal.

— Le candidat doit être familier avec les problèmes inhérents à la répartition des coûts de travaux en commun: travaux d'aqueducs et d'égouts déjà réalisés.

— Expérience requise dans un domaine connexe.

7. — SANITAIRE — Jusqu'à \$12,300. Ministère des Affaires municipales. Poste à Québec.

— Prendre charge de l'étude des projets industriels tant au point de vue épuratoire des eaux usées que de l'aspect traitement des eaux d'alimentation.

— Préférence au candidat détenteur d'une maîtrise en génie sanitaire en plus de quelques années d'expérience.

— Concours permanent 67P-2118. S'inscrire immédiatement. Le candidat doit être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec.

ANALYSTES EN INFORMATIQUE

Jusqu'à \$14,000 selon la compétence

Divers ministères — Québec et Montréal

— Étude et analyse de projets à soumettre au traitement par ordinateur.

— Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation.

— Concours permanent 67P-2108. S'inscrire immédiatement.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées.

Agents de la gestion financière

— Traitement initial jusqu'à \$11,500 selon la compétence.

— Comptables-vérificateurs. Divers ministères: Québec et Montréal.

— Agents de budget au ministère des Finances.

— Contrôleur-adjoint à la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (vérification comptable des placements).

— Licence ou maîtrise en sciences commerciales, ou baccalauréat en commerce et au moins deux années d'expérience pertinente; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels. A la Caisse de Dépôt et Placement: comptable agréé et plusieurs années d'expérience de la vérification d'institutions financières.

— Concours permanent 67P-2103. S'inscrire immédiatement.

Conseiller

(Enseignement agricole)

— Traitement initial jusqu'à \$11,000 selon la compétence.

— Ministère de l'Éducation.

— Préparation de devis pédagogiques d'enseignement agricole. Intégration de cet enseignement au système général d'éducation de la province au niveau secondaire.

— Diplôme en sciences agricoles ou en pédagogie, ou formation équivalente, 8 ans d'expérience en enseignement professionnel agricole.

— Concours 67S-1216. S'inscrire avant le 2 juin 1967.

Agents d'action régionale

— Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence.

— Conseil d'orientation économique du Québec.

— Liaison entre les conseils régionaux et le C.O.E.Q.

— Diplôme en sciences de l'homme ou formation équivalente et plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'animation sociale.

— Concours 67S-1218. S'inscrire avant le 2 juin 1967.

Bibliothécaire

— Traitement initial jusqu'à \$9,000 selon la compétence.

— Ministère des Affaires Culturelles (Musée d'Art contemporain, Montréal).

— Classification de la documentation du Musée.

— Baccalauréat en bibliothéconomie. Expérience pertinente.

— Concours 67S-2112. S'inscrire avant le 1er juin 1967.

Responsable de la formation

(Service de protection contre les incendies).

— Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence.

— Ministère des Affaires Municipales.

— Elaboration de programmes de formation à l'intention des pompiers.

— Connaissance des méthodes de protection contre les incendies. Compétence éprouvée dans le domaine; plusieurs années d'expérience.

— Concours 67S-1215. S'inscrire immédiatement.

Registreur de la division d'enregistrement de Montréal

— Traitement initial jusqu'à \$13,980 selon la compétence.

— Ministère de la Justice.

— Diplôme en droit et au moins 10 ans d'expérience pertinente.

— Concours 67S-5439. S'inscrire immédiatement.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la Province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent fournir une attestation officielle d'études et s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville,
Suite 700, Québec 4,
1454, rue de la Montagne,
Montréal 25.

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

SEULES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ÉTUDES SONT CONSIDÉRÉES

SUR LE CLOU

AUJOURD'HUI. — M. Marc Carrière, président de Dupuis Frères, prononce une causerie à 13 heures à l'occasion de l'assemblée annuelle du Centre commercial de Montréal; cette réunion a lieu à la salle de réception de la brasserie Molson... Le quatrième et dernier séminaire de la Provincial Association of Protestant Teachers of Québec pour la réorganisation de l'école élémentaire a lieu à l'hôtel Queen, à 9h30; on traitera des changements dans les plans de construction des écoles élémentaires... La 17e conférence annuelle sur les valeurs humaines et la technologie débute à 13h30 au pavillon Leacock, à l'université McGill... Une délégation de Rotterdam conduite par le bourgmestre de Rotterdam se trouve à Montréal à l'occasion de l'Expo... Le parti rhinocéros d'Amérique du Nord après consultation avec celui de l'Amérique latine a résolu de présenter un candidat à l'élection partielle d'Outremont-St-Jean du 29 mai prochain. Horrifié par les abus flagrants qu'il constate, le rhinocéros québécois a élaboré un programme politique qu'il présente à 17 heures, au 5019 de la rue Grosvenor...

En vue des élections partielles du 29 mai, une assemblée publique aura lieu le mercredi 17 mai en faveur de M. Aurélien Noël, candidat officiel du parti libéral du Canada pour le comté d'Outremont-Saint-Jean.

M. Léo Cadieux, ministre fédéral de la défense, sera le principal orateur. M. Jérôme Choquette, représentant le comté d'Outremont à l'Assemblée législative, Me Jean-Pierre Goy, député de Dollard à la Chambre des communes, et le sénateur Romuald Bourque, participeront également à cette assemblée. La réunion se tiendra à huit heures, à la salle de l'école Sainte-Madeleine d'Outremont.

La Croix-Rouge offre de nouveau, aux bons nageurs et bonnes nageuses, un cours d'instruction en natation et sécurité aquatique. Du 13 au 23 juin, l'un des cours sera donné au camp école Trois Saumons pour les candidats de la région est du Québec et l'autre à la Base en Plein Air, lac Quenouille, pour les candidats et candidates de la région ouest. Les frais de pension et d'inscription sont de \$30.

Un programme de cinq jours en catéchèse donnant droit à un diplôme en éducation religieuse est offert par l'université de Sudbury. Ce programme est organisé par la section des Sciences religieuses et présentés par l'entremise de la Section de l'extension de l'université Laurentienne peut être complété en trois étés. Chaque cours vaut six crédits. Ces trois cours sont offerts du 3 juillet au 15 août.

Les subventions scolaires au Saguenay - Lac Saint-Jean

Les commissaires protestent: des députés de l'UN veulent s'attribuer de faux mérites

par Gilles GARIÉPY

L'Association des commissions scolaires du Saguenay et Lac Saint-Jean vient d'intervenir auprès du premier ministre Johnson pour que s'arrêtent immédiatement les "interventions" des députés unionistes de cette région au moment du versement des subventions gouvernementales aux commissions scolaires.

L'association, qui groupe 68 commissions scolaires locales et 4 régionales, a adopté la semaine dernière le texte d'une déclaration dénonçant sévèrement les agissements des députés qui s'attribuent le mérite des subventions régulières de fonctionnement ou de construction versées aux commissions scolaires.

Les subventions de fonctionnement, on le sait, sont accordées aux commissions scolaires de façon quasi automatique, en fonction de règles précises publiées chaque année par le ministère de l'Éducation. Les subventions d'équipement pour la construction ou l'agrandissement d'écoles sont elles-mêmes calculées à partir de normes établies, et correspondent aux plans d'équipement préparés par les commissions scolaires et les comités régionaux de planification scolaire.

"Les députés n'ont donc strictement rien à voir là-dedans", a expliqué hier au "Devoir" un porte-parole de l'association.

Or, les quatre députés unionistes du Saguenay et Lac Saint-Jean, renouant avec une coutume pratiquement disparue sous le régime libéral, remettent eux-mêmes les chèques de subventions aux commissions scolaires, et ce à grand renfort de publicité dans la presse régionale.

Au moment de l'annonce des subventions, ces députés font insérer dans les journaux et lire à la radio des communiqués disant par exemple: "Grâce aux démarches du député du comté, la commission scolaire régionale recevra une subvention de X milliers de dollars pour la construction de telle école".

Ces procédés, a souligné le porte-parole de l'association, sont tellement enfantins et déplacés que les commissaires d'écoles de toute la région, quelles que soient leurs allégeances politiques, ont été unanimes à les dénoncer.

Le communiqué émis par l'association ne mentionne aucun député en particulier, tout en laissant entendre que les députés-ministres n'échappent pas à la règle. Le porte-parole de l'association a toutefois précisé que les quatre députés de l'Union nationale de la région (un seul comté étant détenu par les libéraux, celui de Jonquière) avaient succombé depuis leur élection à la tentation de s'attribuer le "mérite" des subventions de Québec.

Il s'agit de M. Jean-Noël Tremblay, député de Chicoutimi et ministre des affaires culturelles, Roch Boivin, député de Dubuc et ministre d'État à la santé, J.-Léon Desmeules, député de Lac Saint-Jean, et Georges Gauthier, député de Roberval.

Dans le communiqué officiel de l'Association des commissions scolaires du Saguenay et Lac Saint-Jean, le président Jean Marchand (de Kénogami) écrit que l'attitude des députés est "injuste pour les commissions scolaires et les officiers des commissions scolaires".

"Déjà le rôle du commissaire est-il assez discuté pour que l'on ne nous enlève pas le mérite de nos travaux, explique-t-il. Le montant des subventions de construction est déterminé selon des normes. Nous ne voyons pas pourquoi nous accepterions que certaines personnes se fassent un capital politique avec des travaux qui sont de nous".

La protestation des commissaires d'écoles a été adressée durant le week-end au premier ministre Johnson aux ministres Jean-Jacques Bertrand et Marcel Masse, au chef de l'opposition Jean Lesage ainsi qu'aux députés concernés.

M. Jean Lesage révèle:

Ottawa s'apprêtait à annuler la visite du prince Albert à Québec si l'ambassadeur Tremblay avait été exclu

par Michel ROY

Il s'en est fallu de peu que la visite à Québec du prince Albert de Belgique, représentant le roi des Belges, et de la princesse Paola ne soit décommandée par suite d'une "incroyable maladresse" du gouvernement de l'Union nationale, maladresse qui équivalait presque à la rupture des relations diplomatiques entre Ottawa et Québec.

Telle est, du moins, l'affirmation que faisait hier midi au Club de Réforme de Montréal M. Jean Lesage qui a accusé le gouvernement de M. Johnson de "barbouiller, de saboter et de détruire la réputation du Québec à l'étranger".

Le chef de l'opposition, après avoir rappelé la récente conclusion de l'accord culturel Belgique-Canada et noté que le gouvernement du Québec avait été incapable d'en prévenir la signature, a relaté à son auditoire de militants libéraux les étapes de "l'incident" qui a failli entraîner l'annulation de la visite royale.

quelqu'un, le chef du protocole, M. André Patry, a fait parvenir à Ottawa une note, sous forme de télégramme, déclarant que l'ambassadeur d'Ottawa à Bruxelles, M. Paul Tremblay, était considéré comme non grata à Québec lors de la visite du prince Albert.

"On comprendra, a poursuivi M. Lesage, le malaise créé par cette maladresse qui équivalait presque à une rupture des relations diplomatiques entre deux États. Telle est la diplomatie de marmite qui se croient déjà des maîtres-queux... Le premier ministre (Johnson) avait-il oublié la situation particulière de la Belgique qui est aux prises, elle aussi, avec des problèmes de biculturalisme et de bilinguisme?"

"Oui, il s'en est fallu de peu que la visite ne soit annulée: un émissaire de M. Pearson s'est rendu précipitamment à Québec mardi dernier, afin de faire entendre raison au premier ministre et lui dire qu'on ne pourrait faire venir les visiteurs princiers à Québec si l'ambassadeur Tremblay n'y venait pas aussi..."

M. Lesage n'a cité aucun nom, mais on croit savoir que "l'émissaire" délégué par M. Pearson à Québec est M. Marc Lalonde, récemment nommé conseiller auprès du premier ministre.

Le chef de l'opposition a en outre évoqué ce qu'il a appelé les "bourdes" et les "cabrioles" du ministre des affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay qui, a-t-il dit, "a stupéfié l'AUFEL" par ses déclarations". M. Lesage a rappelé que M. Tremblay s'était élevé devant l'assemblée internationale des représentants des universités partielles ou entièrement de langue française, à l'université de Montréal, contre une subvention fédérale octroyée à l'organisme.

A Paris, en mars dernier, a-t-il dit encore, M. Tremblay a critiqué les accords culturels France-Québec. En termes polis, a dit M. Lesage, le gouvernement français a fait savoir que la responsabilité de l'application insatisfaisante des accords retombait, non sur la France, mais sur le Québec.

(Suite à la page 6)



Giscard d'Estaing: les chefs d'entreprise sont invités à faire leur "aggiornamento"

C'est à une sorte "d'aggiornamento", de "concile économique" que sont conviés les chefs d'entreprise du monde libre à l'occasion du congrès de la Chambre de commerce internationale qui se tient cette semaine à Montréal. Il ne faudrait pas croire que le thème du congrès, "l'entreprise privée dans un monde en évolution", soit un sujet rebattu. C'est une préoccupation neuve chez les "entrepreneurs de richesse" qui indique une conception nouvelle de l'entreprise libre vue désormais comme un instrument, un outil plutôt qu'un objectif se suffisant à lui-même.

C'est en substance ce qu'a déclaré hier à une conférence de presse M. Edmond Giscard d'Estaing, président honoraire de la CCI, président de la Société financière pour la France et les Pays d'Outre-Mer, et oncle de l'ancien ministre français des finances Valéry Giscard d'Estaing.

Écartant rapidement les critiques idéologiques de l'entreprise libre, et la dichotomie rigide qu'elles établissent entre l'État et l'entreprise privée, M. Giscard d'Estaing a affirmé que ces critiques et cette dichotomie ne valent pas "chez nous", où il faut plutôt parler de collaboration entre l'État et les entreprises.

Il a donné trois exemples pour illustrer les formes que peut prendre cette collaboration. D'abord la recherche: dans le monde moderne, elle atteint des coûts tels qu'il est

inconcevable d'en laisser la responsabilité aux seuls particuliers. Bien plus, le financement de la recherche est devenu un des services essentiels de l'État en 1967; il est aussi essentiel pour lui de promouvoir la recherche scientifique que ce l'était naguère d'entretenir une armée. Mais la recherche étatique ne doit pas être réservée à des usages étatiques; ses résultats doivent être répandus non seulement à l'intérieur des pays mais entre les pays, sans qu'on développe une protectionnisme plus dommageable que les protectionnismes du passé.

Deuxième justification de la collaboration État-entreprises: l'État est devenu un client extrêmement important des entreprises. Jadis les entreprises qui fournissaient l'armée n'avaient pas de problèmes particuliers: les uniformes se distinguaient peu des autres vêtements, les mousquets ressemblaient aux fusils de chasse. Cela n'est plus

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI 16 MAI 1967

TROIS

Vingt-trois candidats au scrutin partiel du 29 mai dans cinq comtés fédéraux

Vingt-trois candidats au total briguent les suffrages en vue des élections partielles qui se tiendront le 29 mai dans cinq comtés fédéraux: cinq dans chacun des circonscriptions de Montréal-Papineau, Hull et Sudbury, et quatre dans les deux autres, Outremont-St-Jean et Richelieu-Verchères.

Libéraux et néo-démocrates présentent un candidat dans chacun des cinq comtés. Les conservateurs, dans quatre seulement: la candidature de M. Léopold Bouchard a en effet été rejetée hier dans Outremont-St-Jean parce que, de l'avis de l'officier rapporteur, M. Jules Dupré, M. Bouchard aurait lui-même sollicité les signatures à l'appui de sa candidature, ce qui est interdit par les règlements.

Une autre surprise notée à l'occasion de la fin des mises en nomination fut l'inscription d'un "libéral indépendant" dans le comté de Hull, en la personne de M. Raoul Gendron.

Dans Outremont-St-Jean, la succession au titre de député déchu par M. Maurice Lamontagne jusqu'à son accession récente au Sénat, mettra aux prises MM. F.L.M. Bonnier, candidat du parti rhinocéros; H. Georges Grenier, du parti de l'Esprit social, qui s'est présenté à de multiples reprises déjà sous la bannière du Droit vital personnel; le Dr Denis Lazure, psychiatre de Ste-Justine, pour le Nouveau parti démocratique; et enfin, un libéral, M. Aurélien Noël, comptable âgé de 63 ans.

A. M. Lucien Cardin qui a abandonné le ministère de la justice et son poste de député de Richelieu-Verchères, tenteront de succéder MM. Roland Corbail du Ralliement créditiste; Claude Ladouceur, du parti conservateur; Paul-Aimé Roy, du NPD; et Jacques-R. Tremblay, du parti libéral.

Le siège laissé vacant par l'ancien ministre de la justice, M. Guy Favreau, dans Montréal-Papineau, sera sollicité par MM. Michel Bissonnet, fonctionnaire municipal âgé de 25 ans, du NPD; Albert Caron, comptable qui brigue les suffrages comme indépendant; André Ouellet, libéral, conseiller du leader québécois à Ottawa, M. Marchand; Albert Paiment, un contracteur de 47 ans, qui affiche l'étiquette du Crédit social; et Raymond Rochon, contremaître dans une entreprise d'électronique, qui se présente comme conservateur.

Une quatrième de ces cinq élections partielles se tiendra à Québec. Il s'agit du comté de Hull, qui a perdu son député, M. Alexis Caron, décédé il y a quelques mois. Son fils, Pierre Caron, courtier d'assurances, tentera de perpétuer la tradition de cette circonscription qui a voté libéral sans interruption depuis 1891. Le candidat conservateur est M. Jean-Claude

Emond, un barbier de 33 ans. C'est par un entrepreneur en construction de 42 ans, M. Richard Thibault, que le Nouveau parti démocratique sera pour sa part représenté. Enfin, M. René Villeneuve un principal d'école élémentaire âgé de 49 ans, défendra les couleurs du Ralliement créditiste. Plus le libéral indépendant, M. Gendron.

Dans Sudbury enfin, cinq candidats: Colin Caswell pour les conservateurs; Melville Germa, du NPD; Jim Jerome, au nom du parti libéral; Donald Land, du Crédit social, et un indépendant, G.W. Passi.

La répartition actuelle des sièges aux Communes donne ceci: les libéraux, 17 sièges; les conservateurs, 95; les néo-démocrates, 21; le Ralliement créditiste, 8; le Crédit social, 5; les indépendants, 3.

Doctorat d'honneur

à M. J.-J. Bertrand

SHERBROOKE. — M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de la justice et de l'éducation, recevra un doctorat d'honneur de l'université de Sherbrooke à la collation des grades du 3 juin prochain. L'université honore également au cours de la même cérémonie M. Courtney C. Brown, doyen du "Graduate School of Business" de l'université Columbia de New York, l'écrivain canadien Hugh MacLennan et le R.P. R.H. Shevenell, o.m.i., doyen de la faculté de psychologie et d'éducation de l'université d'Ottawa.

Film de l'ONF primé

OTTAWA. — Croissance et sécurité, film du ministère de la santé nationale et du bien-être social, vient d'être primé par le National Safety Council des États-Unis. Dans la catégorie de "la sécurité au foyer", le film canadien a été jugé comme unique en son genre.

Le ministre, M. MacEachen, s'est déclaré heureux de cette distinction.

Croissance et sécurité est un film en couleurs de 26 minutes, réalisé l'an dernier par l'Office national du film et par la maison Crawley Films pour la Division de l'hygiène maternelle et infantile du ministère de la santé nationale et du bien-être social. Le film traite de la sécurité infantile, de la première enfance au début de l'adolescence.

Le but du film est de faire naître chez les adultes et les enfants plus âgés une volonté durable de mettre en pratique le film met en lumière.

qu'ils ont des responsabilités plus grandes que la réussite de leur entreprise... qu'ils ont des responsabilités sociales." Il y a une "solidarité entre la vie d'une entreprise et les conditions qu'elle crée autour d'elle", la beauté d'une usine, la clarté des ateliers et leur propreté sont aussi essentiels que les salaires.

C'est ainsi qu'il faut comprendre le rôle de l'entreprise libre comme "outil". Pour empêcher la pollution de l'air, l'État doit intervenir comme il le fait pour mettre de l'ordre dans la circulation des automobiles. Mais l'entrepreneur peut faire plus que ce qu'on lui impose. De même pour la rénovation urbaine, l'État fixe les objectifs et l'entreprise privée construit.

En conclusion, M. Giscard d'Estaing s'est déclaré partisan d'une Europe unie, dotée d'institutions spécifiquement européennes, comme moyen de bâtir les instruments technologiques nécessaires pour faire face à la puissance américaine.

Premier ralliement provincial des anciens élèves de toutes les communautés de frères

Date: 20 et 21 mai prochains;

Lieu: Campus des Frères, à Cap-Rouge, en banlieue de Québec.

Thème: LES FRÈRES. NOS MAÎTRES ET CEUX DE NOS FILS.

QUATRE COMMISSIONS D'ETUDE:

"Le Frère dans l'Eglise": conférencier: le Frère Albert Tremblay, président de la Fédération des Frères Educateurs du Canada;

"Le Frère dans la cité d'aujourd'hui": conférencier: M. Claude Ryan, directeur du journal "Le Devoir";

"Structures scolaires et confessionnalité": conférencier: Dr Marcel Lortie, doyen de la Faculté de Géodésie et de Foresterie de l'université Laval et président de la commission scolaire régionale Orléans;

"L'Ecole, laboratoire de notre avenir économique": conférencier: le professeur Bernard Bonin, de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de l'université de Montréal.

Le banquet de clôture, dimanche soir, sera sous la présidence d'honneur de l'Honorable Daniel Johnson, conférencier invité

BIENVENUE A TOUS LES ANCIENS ÉLÈVES
DES FRÈRES DE TOUTES COMMUNAUTÉS

Évitez les dégâts
causés par la pluie

Faites installer les

GOUTTIÈRES

"PRIMEAU"

Galvanisé • Cuivre • Aluminium

Estimation gratuite

+ MONTREAL — 322-4160

+ QUEBEC — 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

Berlitz enseigne l'Anglais rapidement et efficacement

Berlitz est l'école de langues la plus expérimentée, la plus progressive et la plus universelle. Chez Berlitz, l'enseignement est de toute première valeur. A l'aide de ses techniques les plus nouvelles, Berlitz vous garantit la maîtrise de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien ou de l'allemand en un temps record. Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon-test gratuite.

ÉCOLES

Berlitz

Langues vivantes

288-3111



NOUVELLE
404

GARANTIE 2 ANS

ou 50,000 MILES

PEUGEOT

ASSEMBLÉE

PEUGEOT

PEUGEOT

PEUGEOT

PEUGEOT

PEUGEOT

PEUGEOT

PEUGEOT

PEUGEOT

PEUGEOT

PEUGEOT

PEUGEOT

PEUGEOT

PEUGEOT

Le Canada doit se dissocier de Washington dans la guerre du Vietnam

Le gouvernement Pearson a tenté jusqu'ici de conserver une attitude imprécise à l'égard de la guerre du Vietnam. Mais après les événements de ces jours derniers l'on peut se demander si cette politique demeure légitime ou simplement possible, et si notre pays ne devra pas bientôt se résoudre à prendre position plus clairement et plus fermement.

Comme le Canada est membre de la Commission internationale de contrôle chargée de surveiller le respect des accords de 1954, notre pays avait de bonnes raisons d'affirmer sa neutralité, et à pu ainsi refuser les invitations de Washington à fournir une contribution plus ou moins symbolique aux opérations militaires destinées à combattre les infiltrations et l'agression des Nord-Vietnamiens.

D'autre part, le Canada a entrepris à diverses reprises des démarches afin d'amorcer ou de favoriser des contacts et des négociations en vue d'un arrêt des hostilités, et a proposé diverses formules dans ce but. Ce rôle exigeait aussi la plus grande neutralité. Malheureusement, nos relations étroites avec les États-Unis, notamment dans le domaine de la défense, comportent la production et la livraison d'armes qui peuvent être utilisées au Vietnam, ce qui est un accroc assez grave à notre neutralité. Et voici que tout récemment, deux journalistes ont affirmé que des documents recueillis par des Canadiens au Nord-Vietnam, en leur qualité de membres de la CIC, sont transmis aux forces américaines, ce qui équivaudrait à de l'espionnage; ces accusations sont contestées, mais tant que l'affaire n'aura pas été tirée au clair, notre pays se trouve dans une position fâcheuse.

L'aspect le plus grave, c'est évidemment l'ampleur croissante des opérations militaires. La thèse de Washington qu'il s'agit de repousser une agression commise en violation des accords de Genève était acceptable au début; elle était même officiellement appuyée sur une déclaration de la CIC constatant que les Nord-Vietnamiens avaient les premiers violé les accords de 1954. Mais à mesure que la guerre s'est étendue et amplifiée, que les troupes américaines ont été augmentées au-delà de tout ce qu'on pouvait prévoir au début, que les bombardements dans le Nord deviennent plus dévastateurs, la justification initiale a perdu toute valeur.

Depuis longtemps déjà il est manifeste qu'une partie notable de la population du Sud-Vietnam est hostile aux Américains et que les succès du Vietcong ne s'expliquent que par un appui de la population locale; même si cela était le fruit de la subversion et des menaces, il en résulte une aggravation de la guerre, le recours à des méthodes de destruction inadmissibles, des hécatombes qui frappent la popu-

lation civile. La preuve paraît faite que la victoire américaine ne pourra survenir qu'avec la dévastation complète du pays. C'est donc une guerre absurde qui ne peut plus donner aucun résultat proportionné aux dégâts qu'elle cause.

Voici qu'en plus de tout cela, l'escalade menace de provoquer un affrontement des grandes puissances et une guerre universelle. Ce danger a été annoncé depuis longtemps, à mesure que les moyens militaires mis en œuvre par les États-Unis augmentaient. Il devient imminent, et le secrétaire général des Nations unies a averti l'opinion mondiale que nous assistons à la phase initiale de la troisième guerre mondiale. Alors que la guerre froide entre Moscou et l'Occident était en voie de s'apaiser, les chefs soviétiques déclarent qu'ils devront se porter à la défense du Vietnam.

Le Canada, allié des États-Unis, peut-il continuer de rester à l'écart sans prendre clairement position? À diverses reprises, M. Pearson et M. Martin ont donné des conseils et des avertissements, ils ont signalé le péril grandissant, et ont parfois élevé le ton jusqu'à mécontenter les autorités américaines. Mais ces gestes n'avaient qu'un caractère semi-officiel, ils n'étaient pas posés de façon formelle par le Canada. Chez nous, comme dans d'autres pays alliés des États-Unis, des voix se sont élevées pour réclamer des interventions plus fermes et officielles, afin de dissiper toute ambiguïté quant aux sentiments du Canada devant cette guerre. La dernière déclaration de M. Thant a évidemment accentué ces exigences.

Vendredi dernier, aux Communes, M. Diefenbaker a proposé que la Chambre puisse se prononcer par une résolution en bonne et due forme quant à la situation au Vietnam et son intervention prenait une importance accrue car vingt-trois membres du Congrès de Washington assistaient à la séance. M. Pearson a écarté cette requête en disant que les députés pourraient se prononcer sur le sujet durant le débat en cours sur l'adresse en réponse au discours du trône. M. Knowles a demandé sans succès que les chefs des partis se rencontrent pour établir les grandes lignes d'une résolution exprimant la position du Canada, et qui serait débattue par le Parlement.

Malgré ces pressions nouvelles, le premier ministre paraissait en mesure d'imposer son attentisme à la Chambre; mais en fin de semaine l'attaque est venue d'un membre du cabinet; le président du Conseil privé, M. Gordon, a déclaré à Toronto que les États-Unis se sont empêtrés dans une guerre sanglante qui ne peut être justifiée ni moralement ni stratégiquement, et il a demandé à tous les Canadiens, et notamment au gouvernement, d'enjoindre aux États-Unis de cesser les bombardements au Nord-Vietnam.

M. Douglas, parlant au congrès du NPD, a demandé qu'on dise aux États-Unis de ne pas compter sur l'aide du Canada s'ils déclenchent une guerre mondiale. L'assaut de M. Gordon contre la politique du gouvernement a fait naturellement plus de bruit. Hier, M. Diefenbaker a réclamé un débat d'urgence que le président de la Chambre a refusé; les choses n'en resteront pas là, et l'on peut s'attendre que le gouvernement soit harcelé de questions à ce sujet. M. Gordon a dit qu'il parlait comme simple citoyen et non comme membre du gouvernement, mais c'est une distinction qui n'a aucun sens.

Tout cela démontre une fois de plus qu'au Canada la politique étrangère a rarement été un sujet bien contesté. L'on prenait pour acquis notre alignement, jadis sur Londres, et plus récemment sur Washington. Notre pays n'a d'ailleurs jamais été en mesure d'exercer une influence décisive dans les grands problèmes du monde. Nous avons souvent été bien placés pour amorcer des rapprochements ou faciliter des médiations; nous avons pu jouer un rôle utile dans les opérations des Nations unies pour le maintien de la paix, parce que notre pays industrialisé n'est nul part suspect d'impérialisme. M. Pearson a pu penser qu'un geste officiel et ferme du Canada contre la conduite des États-Unis au Vietnam serait peu utile et risquerait de nous attirer des ennemis, et ses hésitations étaient assez compréhensibles.

Nous approchons cependant de la minute de vérité. Il ne s'agit plus de savoir si Hanoi a eu tort de refuser les ouvertures en vue d'une négociation; les formules proposées par le Canada ont été repoussées et notre pays est soupçonné de sympathie et de connivence avec Washington. L'humanité est menacée d'une troisième guerre mondiale, et l'on peut espérer qu'un arrêt des bombardements du Nord-Vietnam permettra encore de redresser la situation et de conjurer ce fléau. Le Canada ne peut plus demeurer sur la clôture, la crise est devenue trop grave pour que le gouvernement persiste à éluder le débat.

Sur le plan de la solidarité ministérielle, M. Gordon a sans doute eu tort d'agir comme il l'a fait; quand un ministre n'est pas d'accord avec un point important de la politique du cabinet, il doit démissionner avant d'exprimer publiquement sa dissidence personnelle. Mais peut-être n'est-il pas le seul ministre à désavouer cette attitude de M. Pearson et à-t-il voulu provoquer un choc. Quoi qu'il en soit, le moment est venu pour le Canada de se dissocier clairement d'une guerre aussi dangereuse pour l'humanité.

Paul SAURIOL

Bâtisseurs ou éteignoirs

Première Série: A St-Jérôme, des ouvriers de la Papeterie Rolland s'unissent pour faire échec à la pauvreté. Dans la mesure de leurs faibles moyens, ils parviennent quand même à acheter des vêtements qu'ils distribuent ensuite à des familles nombreuses dans le besoin. C'est leur façon de concevoir le rôle de citoyens bâtisseurs pour une société où il ferait bon vivre. Cette attitude de bâtisseurs fait singulièrement contraste avec celle d'éteignoir dont fait notre jeune Chambrasse-Tricorne (libéral - unioniste, créditiste) pour qui les ouvriers et l'abbé Grand'Maison sont cause de tous nos maux. Foncièrement opportuniste, notre phénomène local Don-Quichotte-Tricorne n'a jamais reculé devant les moyens à prendre pour atteindre ses buts: le pouvoir. Il dit-il pour ce faire, utiliser les ouvriers et ses amis comme tremplin pour y parvenir. J'en suis personnellement quel que chose alors qu'en 1963 je lui consacrais "bénévolement" plus d'un mois de mon temps et de mes énergies. Que l'abbé Grand'Maison et les ouvriers de St-Jérôme dorment tranquilles. Don Quichotte-Tricorne connaîtra lui aussi

le sort réservé à tous les éteignoirs de son espèce. Je me charge de lui faire quelques petites surprises de mon cru.

Deuxième Série: Incroyable mais vrai. Alors que des milliers de touristes s'apprêtent à envahir nos Laurentides à l'occasion de l'Expo, nous ne disposons d'aucun bureau officiel touristique pour les guider. Exception faite d'un généreux mais forcément marginal effort de onzième heure de la part de notre jeune Chambrasse-Tricorne en plein néantisme vis-à-vis une des plus importantes sources de revenus susceptibles de redorer un tant soit peu l'économie de notre région. Ça n'est plus de l'irresponsabilité, c'est de la véritable démission. J'ai moi-même souligné l'urgence de mettre en œuvre un organisme efficace et officiel, et ceci à maintes reprises dans le passé. Je connais le "Nord" et je sais ce dont je parle. J'ai même offert, au besoin, mes modestes services. Je croyais cette affaire réglée. Or j'apprends qu'il n'en est rien. Inutile d'accabler nos municipalités pour cette tragique défaillance. Elles ne disposent

d'aucun moyen financier. Seul le ministère du tourisme pouvait (et pourrait peut-être encore) prendre en main une telle initiative. Qu'a-t-il fait? Gare alors aux éteignoirs qui par leur incurie impardonnable n'auront pas su prévoir. Les prochains mois vont être révélateurs à ce sujet.

Troisième Série: L'Expo n'est plus un rêve. C'est une réalité. Tous les Québécois et les Québécoises plus que tous les autres se doivent de la visiter. Ils y côtoient des peuples venus de tous les coins du globe sur "La Terre des Hommes" par y transmettre leur message. Par ce contact avec de toutes jeunes nations récemment promues à l'indépendance, nous apprendrons peut-être à nous méfier de nos éteignoirs pour qui les mots fierté et dignité n'ont jamais été qu'un masque pour les autres. L'Expo n'est pas une autre. Elle est avant tout un état d'esprit. Son message vient de nations fières et indépendantes. L'Expo, c'est une synthèse des bâtisseurs de nations. Rien de plus, rien de moins. A nous, les Québécois, d'en faire notre profit.

G.-E. Parent, St-Antoine des Laurentides

"Not to grin is a sin"

L'Expo est ouverte! "Not to grin is a sin!" Monsieur le commissaire général de l'Expo admet (lire le Maclean de cette semaine) qu'il a surtout voulu travailler "à l'unité" de son pays en acceptant la tâche de lancer l'Expo 67, qu'à l'occasion du centenaire de la "nation" (laquelle?) il faut se réjouir, que c'est un jour de fête... etc, etc.

Il faut donc, coûte que coûte, nous réjouir. Même quand monsieur Pearson tente d'enlever la vedette au maire Drapeau, le vrai responsable de la Terre des Hommes, même quand, à la face du monde, le Canada (anglais) s'identifie comme une colonie

en jouant, à l'ouverture de l'Expo, le GOD SAVE THE QUEEN plutôt que l'O Canada. "Not to grin is a sin".

Même quand les caravanes du centenaire viennent au Québec porter le message d'un Canada "from coast to coast" à tout prix, même si à l'Expo, pendant toutes ces dernières années, le Français a été considéré comme un parent pauvre. "Not to grin is a sin".

Même quand on se sert de plus en plus de l'Expo pour vendre la Confédération aux Canadiens français pour qui les cent dernières années n'ont pas été des années de progrès véritable, mais un croulement dans le mépris

cher, elles n'ont qu'à se dévêtir dans des "effeuillages". C'est une infime minorité contre laquelle je ne m'élève sûrement pas, mais qui fait bien ressortir la puissance que toute femme délient sur l'homme.

La femme ne manque jamais de mettre cette puissance en pratique; si elle fait le gain-pain de la prostituée, elle fait aussi le meilleur apât de la virginité dans sa chasse au mari. Tandis qu'au contraire, bien loin de pouvoir en faire autant vis-à-vis la femme, l'homme est un éternel quémandeur devant elle.

Et ceci n'a pas grand-chose à voir avec la mentalité puisque c'est dans la nature de la femme d'être vertueuse, (et

elle a donc moins de mérite à être réservée qu'on le croit) cependant que c'est dans la nature de l'homme de vouloir "placer sa marchandise" (et il a donc moins tort qu'on le croit de solliciter). Il n'y est pour rien dans le fait que la nature veuille la survie de l'espèce et qu'elle l'ait choisi pour porter la partie odieuse du phénomène.

Or, si le sexe même le monde comme on l'a dit, le oui ou le non de la femme prend ici une très grande importance, et elle marque donc sur l'homme, le point le plus avantageux qu'il soit. Alors, quand on met le pour et le contre dans une balance pour déterminer l'égalité, il ne faut surtout pas l'oublier.

D'autre part, il est dans la nature de la femme de vouloir trouver un protecteur dans l'homme quand il y a danger, c'est-à-dire, quand il y a insécurité physique ou économique par exemple. Quand il y a des portières à ouvrir, c'est le même sentiment qui demande un galant, à mon avis (à moins que l'homme devienne serviteur à ce moment-là). Si donc un jour la femme n'a plus besoin de la sécurité de l'homme, c'est la nature de la grande majorité qui sera contrariée et toutes les femmes normales qui seront déçues.

Car, on me dira ce qu'on voudra mais un grand nombre de nos plus grandes émancipatrices me semblent avoir été victimes de persécution. Je ne vois pas plus de raison pour la femme de voir l'infériorité dans le besoin de s'appuyer sur l'homme que j'en vois en voir dans le fait que l'homme est plus fort physiquement.

Je suis absolument pour l'égalité des deux sexes mais il ne faudrait pas voir l'infériorité ou elle n'est pas. Il ne faudrait pas qu'une prédisposition naturelle soit interprétée comme un tort à corriger. Tout n'est pas égalisable point par point. Il est sûr en tout cas qu'on ne changera jamais beaucoup la position de l'homme sur le plan sexuel, comme je l'ai dit plus haut.

Et sur ce plan, ce n'est pas tous les hommes qui peuvent se marier afin d'obtenir la récompense, il y a ceux dont le mariage est brisé (l'amour commercial n'est pas une solution, il n'y a que les femmes qui ont le sens de l'amour qui en vaut la peine ne s'achète pas) et qui se voient condamnés à eux-mêmes pour le reste de leurs jours, tout en gardant évidemment, le côté responsabilité du mariage.

En Europe et ailleurs, au moins, quand le grand courant d'émancipation féminine a pris de la force pour accentuer la courbe de rupture des familles, les lois sur le divorce étaient déjà beaucoup plus humaines qu'ici, ce qui n'est pas difficile, et aussi, l'Européenne avait déjà bien mieux compris le problème de l'homme dans la sexualité. La femme américaine vis-à-vis d'elle, fait figure d'égoïste. Je soupçonne qu'elle devienne plus généreuse sans pour cela devenir malhonnête.

A moins qu'on donne la plus vite possible la possibilité aux estropiés sociaux de refaire leur vie... En bon nationaliste, je n'aime pas M. Trudeau, mais s'il nous donne une loi du divorce qui soit du vingtième siècle, je dirai tout de même que c'est un bon homme bien que j'aurais préféré que la province s'en charge. Que voulez-vous mesdames, nous ne pouvons pas vivre sans vous. Nous vous aimons.

Maurice MARTEL

Les néo-démocrates en congrès : impressions d'un observateur

par Claude RYAN

Depuis qu'il a obtenu près de 250.000 suffrages au Québec lors de l'élection fédérale de novembre 1965, (1) le parti néo-démocrate a cessé d'être dans notre province une force minable, un parti symbolique. Il a montré, surtout dans Montréal où il se classa deuxième dans plus de la moitié des circonscriptions, qu'il pourrait éventuellement devenir un rival sérieux pour les deux partis traditionnels.

Comment le parti a-t-il réussi à profiter de ces gains électoraux? Son organisation interne a-t-elle, depuis un an et demi, progressé sérieusement? A-t-il recruté bon nombre d'éléments nouveaux? Forme-t-il un groupe unifié, représentatif?

Pour ceux qui assistaient en fin de semaine au congrès provincial du parti à l'hôtel Bonaventure, il ne saurait être question de jugements catégoriques dans un sens ou dans l'autre.

Où le NPD trouve-t-il ses effectifs?

D'après ce que nous avons pu observer, le NPD tire ses plus forts appuis de deux sources principales: d'abord, d'une petite bourgeoisie anglophone (professeurs, petits hommes d'affaires, étudiants, militants syndicaux) qui se situe en général dans la filiation du travailisme d'inspiration britannique, et en second lieu du mouvement syndical, surtout des syndicats affiliés à la FTQ. Mais le parti a aussi recruté, ces dernières années, un certain nombre d'éléments nouveaux parmi la petite bourgeoisie canadienne-française, parmi la jeunesse et aussi chez les militants ou dirigeants locaux et régionaux de la CSN.

Le tout forme encore un ensemble assez hétérogène, comme on a pu le constater à l'occasion des délibérations de la fin de semaine. Chez les jeunes, par exemple, les délégués de langue anglaise inclinent souvent vers un marxisme assez rigide alors que les francophones seraient plutôt tentés, comme on peut l'indiquer par les interventions de certains d'entre eux, par le séparatisme québécois. Chez les plus âgés, on trouve les éléments les plus divers. Les intellectuels apparaissent encore plus nombreux (proportionnellement) et plus influents du côté anglophone

que du côté francophone. Chez les adultes de langue française, les effectifs les plus importants viennent, comme nous l'avons dit tantôt, du mouvement syndical. Sont venus s'y ajouter, ces derniers temps, quelques fonctionnaires, militants de caisses populaires et membres de professions libérales.

Dans ce paysage, Robert Clibbe fait figure de personnage assez unique.

Sans être furieusement nationaliste, il est profondément canadien français. Avocat, professionnel racé qui aurait facilement ou ses entrées dans les milieux les plus influents s'il l'eût seulement voulu, il est en même temps, par son langage et son style, très proche de l'homme ordinaire. Volontiers porte personnellement à la main un sac de corde à chausson, il sent quand même qu'il faut faire dans tout cela un peu de discipline si le parti veut vraiment aller quelque part. Il n'ose pas, jusqu'à maintenant, s'imposer de manière trop bruyante ou trop autoritaire, ne semblant pas avoir encore discerné clairement lui-même le parti qu'il pourrait éventuellement tirer d'effectifs aussi hétéroclites.

A cause probablement d'un manque d'organisation et de l'individualisme excessif de plusieurs délégués, les deux séances auxquelles le sous-groupe a assisté ne furent pas particulièrement réussies. À plusieurs reprises, les délégués ont paru s'enfermer dans des chicanes stériles de procédure. Des textes qui eussent pu normalement soulever des débats vigoureux ont été ensevelis sous des discussions portant sur des questions de forme.

Deux paradoxes

Pour réussir au Québec, le NPD devra compter sur un appui plus large, plus net des mouvements populaires. Mais il devra en même temps établir plus nettement ses distances à l'endroit des mouvements syndicaux. Ceux qui étaient présents aux séances de samedi après-midi et de dimanche matin auront été témoins, à cet égard, de deux expériences paradoxales.

Rien n'était aussi agréable, pour les délégués, que d'entendre un Louis Laberge, exubérant et généreux comme tout le monde, leur promettre de nouveau l'appui indéfectible de sa centrale. Rien n'était aussi am-

bigu, par ailleurs, que l'espèce de parrainage intellectuel que le même dirigeant syndical paraissait enclencher à certains moments, à infliger à l'auditoire. Ce problème ne saurait se trancher au couteau. Nous avons voulu seulement souligner qu'il existe.

Autre paradoxe la position de la CSN, ou plus exactement l'absence de position de la CSN à l'endroit du NPD. M. Marcel Pénin est venu, dimanche matin, rencontrer les délégués. Son discours voulait montrer qu'en ce qui touche la réforme fondamentale de l'ordre social, la CSN poursuit des objectifs qui rejoignent en définitive ceux du NPD. Mais M. Pénin a refusé d'engager sa centrale en faveur du NPD. Il estime que la CSN rend plus service en demeurant au-dessus, ou plus exactement en dehors, des partis politiques.

Les délégués ont généralement applaudi M. Pénin à l'issue de son discours. Plusieurs n'étaient cependant pas satisfaits de sa conclusion. Ils ont notamment dit, à un endroit de son discours, qu'il espérait voir poindre le jour où, enfin, les syndicats pourraient faire un choix clair et décisif entre les partis qui sollicitent leur adhésion. Plusieurs délégués croyaient que l'existence du NPD offre déjà la matière d'un tel choix. Or, tel n'a pas semblé être, du moins par implication, la position de M. Pénin. Ceci soulève la question de l'opportunité de l'engagement politique pour la CSN. C'est une question complexe qui ne saurait se résoudre par une formule unique et à l'emporte-pièce. N'empêche que le renouveau de vitalité que connaît le NPD au Québec invite à soulever de nouveau cette question ou du moins à considérer que la réponse qu'y apporterait traditionnellement la CSN aurait probablement profit à être repensée.

L'absence des intellectuels canadiens-français

Quelqu'un soulignait devant nous, en fin de semaine, la faiblesse de la participation des universitaires canadiens-français au travail du NPD. Dans le reste du pays, le NPD a, tous jours, depuis plus d'un quart de siècle, de l'appui d'un grand nombre d'intellectuels et d'universitaires. Cet appui constitue un heureux contre-poids à celui que le NPD reçoit des mouvements ouvriers et permettait au parti de gar-

der son caractère distinct en face d'un mouvement syndical qui eût tenté de le déborder ou de le dominer. Au Québec même, on connaît depuis longtemps le rôle joué dans le NPD par les Scott, les Taylor, les Gifford, les Adams. On constate, en retour, que, sauf rares exceptions, les intellectuels de Montréal et de Laval se tiennent loin du NPD. À lire les écrits de plusieurs d'entre eux, à converser avec eux, on croirait que leurs idées politiques et sociales sont très voisines de celles de M. Clibbe et de M. Taylor. Mais quelque chose les empêche de s'intéresser activement au NPD. Autrefois, pareille abstention eût pu être attribuée à ce qu'on appelait l'intolérance du milieu. Aujourd'hui, cette raison ne vaut plus. L'excès de pureté de quelques-uns les conduit, comme le soulignait indirectement M. Clibbe, à vivre en chapelle close. Mais ce n'est peut-être pas là le mal principal. Dans ce pays où les besoins sont tellement grands et où les intellectuels sont encore assez rares, la plupart d'entre eux sont vite happés par des tâches immédiatement utiles (et souvent rémunératrices) et promettent d'un avenir intéressant) qui prennent inexorablement le dessus sur l'engagement politique au service d'un parti dont le principal défaut, aux yeux des gens pressés que sont souvent les intellectuels, c'est d'être encore assez loin... du pouvoir.

P.S. — Demain (ou un jour très prochain) : les positions actuelles du NPD québécois.

(1) Ceux qui ont obtenu un gain de 100.000 voix sur le parti libéral ont obtenu à l'élection d'avril 1963.

LETTRE DU PROCHE-ORIENT

Un héritage complexe : que deviendra le Sud Arabique ?

par Edouard SAAB
(correspondance particulière)

BEYROUTH — Après le Yémen, affaire qui est loin d'être classée, c'est une nouvelle partie très serrée qui se joue dans le Sud Arabique, aux confins de la presqu'île Arabique. Si l'indépendance de la Fédération, qui groupe 18 minuscules émirats et sultanats sous mandat anglais, et dont la population globale ne dépasse pas les deux millions d'habitants, est tenue pour acquise, si l'évacuation des troupes britanniques est théoriquement fixée pour l'année 1968, la lutte armée n'en continue pas moins pour autant. Il aura même suffi que l'Arabe se batte contre son frère arabe, pour que les combats revêtent une violence jusque-là inaccoutumée. Car il ne s'agit plus de l'impérialisme ni de ses séquelles, mais du statut politique qui doit régir la nouvelle république de demain.

Le territoire est convoité par la RAU, qui se servirait en l'occurrence du Yémen républicain en guise de base, et par l'Arabie Saoudite qui, elle, sans vouloir annexer la Fédération, cherche par tous les moyens à la soustraire à une domination nasséro-socialiste ou à un régime progressiste républicain qui lui sera foncièrement hostile. Or, ces deux forces ennemies qui se disputent le Sud Arabique, recroisent actuellement leurs alliés et se préparent à une ultime confrontation. Pour mener leur singulier combat, ces

puissances doivent pouvoir compter sur des forces locales. C'est ainsi qu'en face des leaders traditionnels et conservateurs, qui disposent aujourd'hui des commandes du pouvoir et bénéficient au départ de la bénédiction discrète des Anglais et du plein appui des Séoudites, se dresse le Front de la Libération nationale, le FLOSY, dirigé par M. Mekkaoui, un Arabe, un homme de gauche déchaîné, inféodé à la RAU et favorable à l'avènement d'un régime républicain et socialiste, qui prônerait l'annexion du Sud Arabique au Yémen républicain.

Outre ces deux clans antagonistes, une troisième force, la Ligue du Sud Arabique, constituée par des leaders modérés, auxquels se sont joints la plupart des chefs de tribus entrés en rébellion contre le protectorat, tel l'ancien sultan de l'émirat de Fadli, Ahmed el Fadli, et l'ancien vice-gouverneur de l'émirat de Awzali, Jamil Ben Hussein el Awzali. La Ligue, qui prône l'indépendance du Sud Arabique, est une entité historique distincte du Yémen et qui ne voit l'union arabe que dans le cadre d'une Confédération à laquelle se joindraient tous les autres États arabes, à déjà été sollicitée en vue de s'associer au pouvoir, par les représentants du gouvernement fédéral. Le dialogue était à peine entamé que le Front de M. Mekkaoui, dont le siège est à Taëz, au Yémen, dénonçait "cette tentative de l'impérialisme qui vise à semer la discorde au sein du mouvement nationaliste, pour aider les Britanniques à perpétuer leur mainmise sur le protectorat".

En fait, les leaders traditionnels, sultans, cheikhs et émirs, et leurs nouveaux alliés de la Ligue, qui sont, eux, nationalistes et réformistes, essaient de se présenter aujourd'hui comme les représentants authentiques du nouvel État indépendant. À tous les cheikhs qui ont composé avec le protectorat britannique, et qui se trouvent par le fait même compromis auprès de la masse citadine, sans qu'il leur soit permis de retourner à la métropole, ils ont perdu pour autant la confiance — combien importante — des tribus qui leur

sont toujours affiliées, ils demandent de céder la place à leurs frères et cousins, les sultans rebelles intégrés dans l'opposition modérée. Car, ce sont précisément les accointances du FLOSY avec le nassérisme, ainsi que ses options politiques socialisantes et républicaines, qui inquiètent en particulier les chefs féodaux du Sud Arabique.

Aden décide

Pour barrer la route aux "roturières" d'Aden, d'appartenance prolétarienne et d'origine yéménite, dirigés par le FLOSY, les sultans se voient ainsi amenés à confier à la Ligue et à leurs frères et cousins qui s'étaient opposés au protectorat, le soin de prendre la relève des Anglais, après que ceux-ci eurent promis à ces derniers une aide à la fois discrète et agissante. Les féodaux saoudiens ainsi l'entente de la Fédération et la mettraient à l'abri des courants socialistes et nasséristes qui contaminent déjà le Yémen républicain.

Ce sont du moins les intentions que prêtent les leaders sudistes de la gauche — exilés à Taëz et au Caïre — aux sultans accusés de "connivence avec la haute bourgeoisie adénite et les Anglais". Déjà des voix s'élèvent pour révéler à l'opinion les dessous de ce "acte diabolique". Les chefs du FLOSY ont, par ailleurs, stigmatisé l'entente de la Fédération et la mettraient à l'abri des courants socialistes et nasséristes qui contaminent déjà le Yémen républicain.

En fait, les leaders traditionnels, sultans, cheikhs et émirs, et leurs nouveaux alliés de la Ligue, qui sont, eux, nationalistes et réformistes, essaient de se présenter aujourd'hui comme les représentants authentiques du nouvel État indépendant. À tous les cheikhs qui ont composé avec le protectorat britannique, et qui se trouvent par le fait même compromis auprès de la masse citadine, sans qu'il leur soit permis de retourner à la métropole, ils ont perdu pour autant la confiance — combien importante — des tribus qui leur

MONTRÉAL, MARDI 16 MAI 1967

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN
Directeur

André LAURENDEAU
Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Traité: Arthur LEBLANC

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et 12 autres: 12 mois \$25.00, 6 mois \$12.00, 3 mois \$7.00. Abonnés au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. À l'étranger: 12 mois \$25.00, 6 mois \$12.00. Édition du samedi: 12 mois \$6.00. Le dimanche des journaux est autorisé l'affranchissement en supplément et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

CHINE

par Robert GUILLAIN
(Service Le Monde)

La commission des affaires militaires du P.C. chinois a été réorganisée afin d'accroître les pouvoirs du maréchal Lin Biao, ministre de la défense nationale et deuxième personnage du parti, rapportent jeudi les correspondants japonais dans la capitale chinoise.

Selon les affiches collées à Pékin, M. Hsiao Hua, chef politique de l'armée, aurait annoncé cette réorganisation au cours d'un meeting tenu dans la capitale le 21 mars dernier. Les maréchaux Hsu Hsiang-chien, Yeh Chien-ying et Chen Yi auraient été démis de leurs fonctions de vice-présidents de la commission. Ils seraient remplacés par M. Hsiao Hua, le général Hsieh Fuchih, ministre de la sécurité et président du comité révolutionnaire de Pékin, et par le chef d'état-major par intérim, le général Yang Chengwu. Selon les mêmes sources, le maréchal Chen Yi aurait été chargé de ses fonctions de ministre des affaires étrangères. Le premier ministre, M. Chou En-lai, sans avoir été officiellement désigné à ce poste, dirigerait ce ministère.

Les observateurs des affaires chinoises avaient depuis longtemps rapporté — et nous l'avons fait ici plus d'une fois — que l'équipe de Mao Tse-toung se révélait souvent, sous sa belle unité de façade, tiraillée entre des tendances divergentes ou divisées par de sérieuses querelles. La révolution culturelle jette aujourd'hui une lumière de plus en plus crue sur cette situation longtemps masquée, et nous permet de mieux distinguer les étapes d'une dégradation progressive de l'unité des dirigeants chinois.

Il apparaît clairement aujourd'hui que la crise a commencé à prendre toute sa gravité en 1959. L'expérience des communes et du bond industriel ayant mené, le lâchage russe aidant, à la période de déstabilisation dite des "trois mauvaises années", les désaccords se sont durcis au point de devenir l'affrontement de deux "lignes", de deux camps, peut-être encore flottants dans leur personnel, mais déjà en lutte. Ligne des "durs" et ligne des "modérés". Ce classement est trop simple. Dureté et modération, à supposer que ces termes aient un sens — se retrouvent à la fois dans les deux camps. La cassure a dû porter plutôt sur l'interprétation du marxisme, sur la façon de bâtir et de faire marcher l'appareil communiste, sur les décisions politiques, sur les personnes.

L'automne de 1962 marque un nouveau tournant. Mao Tse-toung, à la réunion plénière du comité central de septembre, amorce ce qui va être,



Mao Tse-toung et Liou Chao-chi

(Photo Keystone)

comme on le voit maintenant, une offensive contre tout un secteur du parti pour redresser l'orientation politique et rétablir sa propre autorité, fortement entamée depuis quatre ans. Tandis qu'à la base le peuple, qui ne sait encore rien, demeure solidement tenu et uni derrière le régime, Mao Tse-toung engage au sommet de l'appareil une lutte virulente contre ses opposants. Du même coup, pour la première fois, une véritable opposition commence à se cristalliser à ce niveau-là.

Trois ans plus tard, à l'automne de 1965 et au début de 1966, la lutte du vieux chef, lutte de moins en moins secrète, pour mater l'opposition et lui reprendre des positions perdues — comme l'appareil de la propagande ou le gouvernement local de Pékin — devient une bataille ouverte, et c'est le lancement de la révolution culturelle. En août, quand apparaissent les gardes rouges et Lin Biao, la rupture est consommée entre Mao et une partie de ses plus anciens compagnons.

C'est alors qu'un secret longtemps gardé par le régime est levé progressivement: le chef de l'opposition, c'est Liu Shao-chi. Le maître de la Chine et son ancien dauphin sont, comme on dit, à couteaux tirés. Liu ou Mao: c'est la bataille, une bataille dont l'issue

orientera toute la révolution. Entre les deux hommes, et entre les deux tendances qu'ils incarnent, c'est la lutte pour

le pouvoir. Si quelqu'un en doute encore, la propagande officielle se charge de dissiper ce doute. Le Quotidien du peu-

ple, par exemple, écrit (21 janvier 1967): "La grande révolution culturelle prolétarienne a été depuis le début une lutte pour le pouvoir."

A mesure qu'était révélée au peuple, avec une lenteur calculée pour en atténuer l'effet, la stupéfiante nouvelle que Liu Shao-chi, le président de la République, était l'homme à abattre, les chefs d'accusation se sont précisés progressivement, éparpillés dans d'innombrables articles de presse ou résumés dans certains documents, comme le dernier numéro du Drapeau rouge (reproduit dans Pékin - Information du 10 avril).

Le dossier accumulé contre lui remonte encore bien plus loin que la date de 1959 que nous évoquons tout à l'heure. D'après le texte précité, c'est depuis dix-sept ans, depuis la naissance du nouveau régime, que Liu a soutenu les tenants d'une ligne qui, si elle remportait la victoire, restaurerait le capitalisme en Chine. Fouillant plus haut encore dans le passé du président de la République, les accusateurs mettent en cause le Liu Shao-chi des années 1940, encore relativement inconnu en dehors du noyau central qui entourait Mao Tse-toung. Reprenons cette longue série d'accusations dans son ordre chronologique.

En 1940, au début de la guerre de résistance contre le Japon, Liu Shao-chi aurait eu une attitude "capitulationniste" vis-à-vis de l'envahisseur et vacillant entre la parti communiste et le Kuomintang.

Au lendemain de la victoire sur le Japon, donc en 1945-1946, il aurait formulé une "ligne capitaliste de paix et de démocratie". Cette accusation assez obscure semble vouloir dire que Liu se serait opposé à une relance de la guerre civile contre le Kuomintang, relance à laquelle s'opposaient, comme lui, les Américains... et Staline également, qui, comme on le sait, continuait à soutenir Tchang Kai-chek.

Après l'installation du nouveau régime (octobre 1949), Liu aurait voulu retarder le passage de la "nouvelle démocratie" à la "transformation socialiste". La politique d'indulgence envers les capitalistes, dont on avait besoin pour rétablir l'économie, aurait été poussée par lui jusqu'à une protection complaisante de leurs abus. Il aurait eu une attitude réactionnaire dans le domaine de la culture et de la propagande, accordant par exemple sa protection à un film pernicieux qu'avait condamné Mao Tse-toung. La décision de Mao de refuser tout accommodement avec les Etats-Unis et de rompre avec eux aurait rencontré son hostilité.

De 1953 à 1955, la transformation socialiste de l'industrie et du commerce capitalistes dans les villes et la socialisation de l'économie rurale par les coopératives, équivalent chinois des kolkhozes, auraient suscité l'opposition de Liu. Il aurait été de ceux qui voulaient au moins freiner et limiter cette révolution économique.

En 1956, après l'achèvement de la transformation socialiste, il aurait, à l'encontre des thèses de Mao Tse-toung, préché la théorie de l'extinction de la lutte des classes.

Voici maintenant la période des "trois années difficiles", de 1959 à 1962. Liu Shao-chi aurait attaqué violemment le bond en avant, les communes populaires et la ligne générale, dit le Drapeau rouge. Notons que par implication ce texte semble dire que Liu n'a pas été hostile au bond ni aux communes lors de leur lancement en 1958, quand régnait l'euphorie, mais qu'il les a critiqués une fois les difficultés venues. Il aurait alors préché une retraite bien plus accentuée que celle qui a eu lieu en effet, pronant en particulier l'extension des terres privées et le retour partiel aux

petites entreprises agricoles familiales indépendantes.

Cette attaque contre la ligne du parti aurait eu lieu "en collusion avec les créatures malfaisantes de l'intérieur et de l'extérieur", écrit le Drapeau rouge. La revue ajoute qu'à la même époque il aurait préché le révisionnisme en politique extérieure, en préconisant "la fin de la lutte contre l'impérialisme et le révisionnisme moderne, ainsi que la réduction de l'aide à la lutte révolutionnaire des peuples". Ce passage, bien que peu explicite, nous paraît important. C'est, à notre connaissance, un des rares textes qui vont jusqu'à accuser Liu Shao-chi d'avoir été le partisan du maintien de bonnes relations avec Moscou, et d'une

politique khrouchtchevienne de compromis avec les Etats-Unis.

En 1962, il est reproché à Liu Shao-chi d'avoir fait recéder son livre Pour être un bon communiste. L'ouvrage est aujourd'hui violemment dénoncé comme inspiré par des tendances idéalistes et individualistes qui en font un poison. On lui reproche spécialement sa conception de l'organisation du parti, fondée, disent les accusateurs, sur la notion d'obéissance inconditionnelle du communiste de base, notion que Liu aurait imposée, insinuant-on, pour s'établir en maître tout-puissant dans le parti.

En 1963, il aurait tenté de saboter la campagne d'éducation socialiste, mouvement

avant-coureur de la révolution culturelle. Enfin, dans la révolution culturelle elle-même, il aurait agi en ennemi du régime, comme le premier personnage parmi ceux qui suivent une ligne révisionniste qui pourrait ramener la Chine au capitalisme. Au début du mouvement, il aurait tenté de capter et de détourner l'opération et de la saboter en lui donnant une orientation réactionnaire: ce fut ce qu'on appelle la période des "équipes de travail". Pis encore, Liu s'était fait, dit-on, le complice de la "conspiration de Pékin", montée par Peng Chen et son groupe contre le régime et son chef. Enfin, passé août 1966, date où Lin Biao le supplante auprès de Mao comme no 2,

(Suite à la page 6)

Le P.C. chinois n'a plus d'histoire...

Quand un régime communiste évince un dirigeant haut placé, il faut en général "reconstituer" toute sa carrière et réécrire l'histoire du parti. La lutte contre l'ancien numéro deux du régime, M. Liu Shao-chi, vient de faire une première victime chez les historiens: la brochure classique de M. Hu Chaï-mu, "Trente ans du parti communiste chinois", a été qualifiée par le comité central d'œuvre improvisée.

L'auteur, intellectuel éminent, ancien directeur de l'agence Chine nouvelle, journaliste de talent et poète, fut autrefois un très proche collaborateur du premier ministre Chou En-lai. Son livre, publié en 1951, a le malheur de présenter l'histoire du parti comme on la voyait à cette époque. Une citation de Staline termine le texte; les difficultés des années 25 sont expliquées par l'étude insuffisante de la pensée de Staline, mais ce ne sont pas ces anachronismes qui ont entraîné sa condamnation, ni même les références constantes à l'action décisive des maréchaux déchu, Ho Lung et Chu Teh, au cours des guerres révolutionnaires. M. Hu Chaï-mu a eu le malheur d'écrire: "Les discours du camarade Liu, 'Pour être un bon communiste', 'De la lutte à l'intérieur du parti' jouent un rôle inestimable dans ce mouve-"

ment d'édification (1)... Celui-ci aide bon nombre de nouveaux membres du parti... à abandonner leur point de vue petit-bourgeois et à adopter celui du prolétariat. Ceci permet au parti de faire un grand pas au point de vue idéologique."

C'est aux accusations portées contre le président de la République de n'avoir prévu le revirement de Tchang Kai-chek à la fin de la guerre civile, elles sont formellement contredites par l'auteur: "Le parti communiste chinois était depuis longtemps au courant du complot du Kuomintang... et s'était préparé comme il faut, tant du point de vue idéologique que de l'organisation".

Or le responsable de l'organisation était alors M. Liu Shao-chi. M. Hu Chaï-mu n'avait pas pris assez de précautions, ce qu'il écrit il y a seize ans revient à traiter de mensonges les accusations d'aujourd'hui. Pour certains communistes l'histoire, comme science, n'a pas vocation à rendre compte sereinement des faits: elle doit se plier aux exigences tactiques du trimestre. — A. B.

(1) Il s'agit de la campagne de rectification lancée par le parti après la rupture avec le Kuomintang dans la guerre contre le Japon (1941).

PROGRAMMATION INTENSIVE

SESSIONS D'ÉTÉ 67 — JOUR ou SOIR

ANGLAIS ESPAGNOL ITALIEN

I Sections Élémentaires (2)
II Sections Intermédiaires (2)
III Sections Avancées de Perfectionnement (2)

La programmation de chaque section vise essentiellement l'enseignement oral par la pratique intensive. Méthodes actives et inductives orientées essentiellement vers la langue parlée. Système de projections "audio-visuelles".

JOUR :

2 semaines consécutives
9 h. 30 a.m. à 3 h. 30 p.m. tous les jours
Semaines des 16 et 17 juillet (ou)
Semaines des 7 et 14 août

SOIR :

2 mois — 2 sessions par semaine — 7 h. à 10 h. p.m.
Lundi et mercredi (ou) Mardi et jeudi
Du 29 mai au 25 juillet incl. (ou)
Du 3 juillet au 29 août incl.

Toutes les personnes qui désirent être admises aux sessions d'été 67 doivent :

• Compléter une formule de demande d'admission et retourner cette formule immédiatement au Bureau des Admissions.

(ou) se présenter immédiatement au Secrétariat pour subir un test de classement.

FORMULE D'ADMISSION SUR DEMANDE

Bureau des Admissions,
ACADÉMIE DES HAUTES ÉTUDES LINGUISTIQUES,
2015, rue Drummond, suite 401,
Montréal.

849-9154

ETES-VOUS SCEPTIQUE EN CE QUI CONCERNE LA REPOUSSE DES CHEVEUX ?



L'application des formules individuelles est l'objet d'un contrôle permanent.

C'est parfait d'être sceptique si vous avez le crâne complètement dénudé, vous n'avez plus rien à perdre. Mais s'il reste des cheveux, n'attendez plus, mettez vos doutes de côté, sinon vos ennemis capillaires vont vite se multiplier: perte anormale de cheveux... pellicules... démangeaisons... cheveux excessivement secs ou gras.

Tout cela ne peut se corriger naturellement, il faut recourir aux soins d'un expert, et sans délai.

Si vous obtenez à temps l'aide du trichologue (expert capillaire) le moins auquel vous puissiez vous attendre c'est de conserver les cheveux que vous possédez, d'améliorer leur apparence et leur vigueur. Même dans certains cas, le traitement fera également repousser une partie ou la totalité des cheveux que vous avez perdus.

N'attendez pas, pensez combien ce sera agréable pour vous de ne plus avoir

à vous inquiéter de vos cheveux et à avoir votre cuir chevelu en excellente condition. Mais si vous préférez garder vos doutes plutôt que vos cheveux, ne consultez pas d'expert capillaire. Sinon, rendez-vous AUJOURD'HUI à la Clinique Capillaire PIERRE.

Nouveau et exclusif Vous êtes peut-être timide ou trop occupé pour vous rendre régulièrement à notre centre. Dans ce cas, demandez à notre Spécialiste de vous expliquer comment vous soigner vous-même dans l'intimité de votre foyer. Il vous donnera toutes les explications requises pour ce genre de traitement après EXAMEN, et vous tiendra sous surveillance régulière durant votre cure. En même temps, vous pourrez bénéficier d'une IMPORTANTE REDUCTION, sur le prix demandé au centre, tout en obtenant les mêmes résultats et contrôle APRES TRAITEMENT.

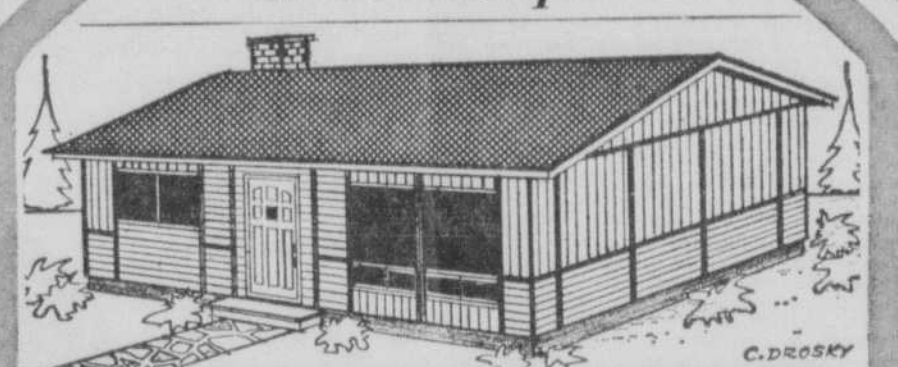
CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

EDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, SHERBROOKE, angle Berri
Suite 490 — Tél. : 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke-Berri
Heures : 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

POUR UN TEMPS LIMITE SEULEMENT • DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE ET OBTENEZ GRATUITEMENT UN POËLE ENCASTRÉ AVEC TOUT ACHAT

Spécial de Printemps



GARANTIE ÉCRITE DE DIX ANS

Régulier \$1,595.00

Spécial de printemps \$1288

Quantité limitée

Choix de grandeurs et de modèles

Termes — Aussi peu que \$5.00 par semaine

LES MAISONS DE VACANCES LAURENTIDE INC.

USINE ET BUREAU : 30, RUE CHAMPLAIN, STE-ROSE-DE-LAVAL, QUE.

Terrain d'exposition : 800, BOUL. LABELLE, LAVAL, P.Q.

Un mille au nord du Parc Belmont par le pont de Cartierville (face au Centre d'Achats St-Martin)

Livraison gratuite

Garantie complète

Tél. : 625-1981

Ouvert tous les jours jusqu'à 10h. — Samedi et dimanche inclus 10h-5h

APPRENEZ À CONDUIRE
OBTENEZ VOTRE PERMIS

même si vous n'avez que 16 ans

- UNE MÉTHODE SÛRE, ÉCONOMIQUE, AGRÉABLE
- UN PERSONNEL DISCIPLINÉ ET COURTOIS

apprenez de la bonne façon, celle de

L'ÉCOLE
DE CONDUITE
LAUZON

- la plus moderne et la plus importante du Canada
- au service du public depuis 20 ans

CINQ
BUREAUX
D'INSCRIPTION
À VOTRE
SERVICE

376 est, rue Crémazie	381-2504
Centre d'Achat Versailles	352-7280
3300 rue Cavendish	484-1131
Palais du Commerce	844-3438
Place Longueuil	679-2150



Un nouveau parti serait en voie de formation à Laval

Un nouveau parti municipal serait en voie de formation à Laval. Selon des informations, des conseillers et un groupe de citoyens se réunissent prochainement afin de créer un parti politique municipal en vue de faire opposition à l'administration du maire Tetreault.

Au moins trois conseillers auraient donné leur appui à la nouvelle formation, soit les conseillers Bernard, Giosi et Kaplansky. Parmi les personnalités qui se joindront à eux, on mentionne le nom d'un avocat de Pont-Mon, M. Jean-Marie Charbonneau.

Les promoteurs du nouveau parti disent qu'étant donné l'insatisfaction des électeurs à l'égard de l'administration Tetreault, notamment dans l'est de l'île Jésus, où elle compte la majorité de ses élus, les conseillers de l'ouest ne peuvent demeurer cois.

Ils croient de leur devoir de songer dès maintenant à dres-

ser une liste de gens susceptibles de faire d'excellents candidats et, surtout, de dresser un programme concret d'action pour pouvoir remplacer adéquatement l'administration actuelle.

C'est pour cette raison qu'ils auraient cherché l'appui de M. Charbonneau; celui-ci s'est contenté de dire qu'il désirait lutter contre l'administration actuelle, qu'il était prêt à répondre à toute invitation pour mettre sur pied un parti capable de la renverser, à condition que ce parti ait un programme consistant.

Une des tâches les plus pressantes du nouveau groupe sera de se nommer un porte-parole officiel au conseil. Et ce leader, de préciser le conseiller Bernard, ne peut être que quelqu'un siégeant au conseil.

Les promoteurs ne l'auraient pas indiqué clairement, mais il semble qu'ils ne veulent plus de M. Jean-Noël Lavoie comme candidat à la mairie.

CHINE

(Suite de la page 5)

Liu Shao-chi aurait pris la tête de la résistance contre les rebelles révolutionnaires maoïstes et contre la révolution culturelle prolétarienne dans le pays.

Le correspondant de l'Asahi, journal japonais, rapportait le 10 avril une déclaration que lui avait faite un dirigeant du commerce extérieur chinois,

Liu Shao-chi et Moscou

Nous aimerions en savoir davantage sur ce qu'on reproche à Liu Shao-chi dans son attitude envers l'URSS. Mais encore une fois on ne nous en dit pas davantage. À défaut, que savons-nous par nous-mêmes?

Un fait important mérite d'être mis d'abord en relief: en public, dans les déclarations publiées officiellement à Pékin, Liu a maintes fois dénoncé sévèrement, et de façon apparemment impeccable du point de vue officiel, le révisionnisme soviétique. Il n'a jamais trahi de sentiments favorables à Moscou ou à Khrouchchev, autant que nous sachions. Son dernier discours connu, prononcé en Corée du Nord, était même violemment anti-russe. Ses déclarations furent-elles contredites par son action? Pour le moment, nous n'en avons pas la preuve.

En revanche, ce n'est un secret pour personne que Liu — deuxième fait important — a été considéré par les Russes depuis le début de la révolution culturelle, et probablement avant cela, comme l'homme sur lequel ils pouvaient miser et celui dont ils devaient espérer le succès. Ils savaient, et sans doute avec des preuves encore inédites, qu'il était le chef de l'opposition. Certes, ils ne le considéraient nullement comme un ami et n'ignoraient pas ni ne sous-estimaient son attitude critique envers Moscou, ses prises de position franchement anti-russes. Ils espéraient tout de même sa réussite: tout valait mieux à leurs yeux que de continuer à subir Mao. Bien plus que celui-ci, Liu apparaissait acceptable à Moscou par son personnage, ses idées, son passé. Si un "rapprochement" de l'alliance était encore possible, il l'était seulement avec Liu, pas avec Mao.

Les diplomates russes à Pékin ont plus d'une fois, sur ces divers points, exprimé leurs espoirs ou leurs rancœurs, en parlant à leurs collègues asiatiques ou occidentaux dans la capitale chinoise. Au surplus, que la sympathie de Moscou aille à l'opposition et à ceux ou celle qui la dirigent, c'est aujourd'hui officiel. M. Brejnev l'a dit carrément

qui résumait toutes ces accusations en trois points. Liu Shao-chi s'est opposé pendant de longues années à Mao Tse-toung, "qui a tenté de la faire revenir à la raison, nous y a malheureusement réussi", disait-il. Deuxième grief, Liu a persisté dans une politique souple envers le capitalisme alors que c'était une politique qu'on ne pouvait longtemps prolonger. Il a eu enfin une attitude de conciliation envers le révisionnisme soviétique.

Cette élection ne fut-elle pas motivée en partie par un désir d'apaiser Moscou déjà en broilée avec Mao? N'est-elle pas correspondu à une tentative de sauver l'alliance sino-russe, déjà très malade après la crise de 1958 où Moscou avait sévèrement critiqué les communes, le bond et l'affaire de Quemoy? Les partisans de Liu Shao-chi ont-ils essayé de donner à Moscou des apaisements, et une preuve de la fidélité de la Chine à l'alliance, en nommant chef de l'Etat un homme qui sans être pour autant "l'homme de Moscou" était du moins le moins éloigné des hommes du Kremlin?

Quoi qu'il en soit, l'élection de 1959 sur laquelle on se tait à Pékin paraît bien, décidément, avoir été une éclipse partielle de Mao Tse-toung par Liu Shao-chi. À défaut de textes officiels, les fameuses affiches, après tout, l'ont récemment confirmé. Une d'elles prêtait à Mao ces paroles, que je cite de mémoire: "Ils n'ont traité comme un parent dont on célèbre les funérailles!" On comprend assez bien que cette éclipse soit un fait dont on parle aujourd'hui le moins possible. On comprend mieux encore qu'elle puisse être dans le dossier de Liu un des crimes secrètement retenus contre lui, un aspect de la "corruption" dont on le dit coupable.

(Le Monde)

M. Jean Lesage

(Suite de la page 3)

"Le député de Chicoutimi, a dit M. Lesage, devrait comprendre que la terre des hommes ne s'arrête pas aux frontières de son petit univers à lui!"

"Traumatisé par la possession inattendue du pouvoir, le gouvernement de l'Union nationale est en train d'écrire un nouveau chapitre en matière de relations avec l'étranger, un chapitre qui pourrait s'intituler: grandeur et décadence d'une image."

"Cette image que les libéraux avaient créée avec soin, ardeur et imagination durant six ans, a dit M. Lesage, et ce prestige que nous avions acquis sont aujourd'hui compromis de façon sérieuse par un gouvernement malhabile."

Abordant d'autre part le chapitre des relations fédérales provinciales, M. Lesage a rappelé une proposition qu'il avait déjà faite, à savoir la création d'un secrétariat permanent des relations fédérales provinciales.

"Depuis que l'UN est au pouvoir, a-t-il soutenu, nous assistons à un retour à l'attitude négative du duplisme dans le domaine des relations fédérales provinciales. Entre Ottawa et Québec, nous assis-

Radio-Canada a annoncé son projet de reconstituer la scène de la bataille des Plaines d'Abraham afin de tourner un film à la fois dramatique et historique. Le film, qui sera montré à la télévision au cours de novembre prochain, sera tourné sur les lieux mêmes de la bataille dans la ville de Québec.

Montréal et ses cols blancs : négociations sur trois points

Les négociations reprendront sur trois points de la future convention collective de travail concernant les 4.500 cols blancs syndiqués à l'emploi de la ville de Montréal, a annoncé M. André Lanciault, président du Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal (CSN).

Les points laissés en suspens après la conclusion de la convention collective, le 5 mars dernier, sont les allocations pour automobiles, le boni de non-promotion et le traitement minimum des hommes mariés. De plus, on entreprendra l'examen des 350 griefs d'assignation et d'évaluation qui sont annexes au contrat.

D'autre part, contrairement à ce qui a été annoncé, les élections prévues pour le 26 mai ne pourront avoir lieu à cette date, à la suite du refus de la part du Secrétariat de la province d'accepter quel-

ques articles de la nouvelle constitution, constitution que l'Assemblée générale du syndicat avait adoptée au milieu du mois d'avril.

Quand aux rumeurs de scission au sein du syndicat, M. Lanciault a dit qu'il ne fallait pas confondre scission et campagne électorale. Les accords entre divers groupes, accords dont nous sommes témoins, sont causés par la campagne électorale et par certaines divergences sur l'orientation future du syndicat.

Un rapport suggère une réorganisation complète de l'UCE

OTTAWA — Les dirigeants de l'Union canadienne des étudiants ont entrepris hier l'étude d'un rapport qui suggère une réorganisation complète de cet organisme auquel sont affiliés les étudiants de 40 universités et collèges du Canada.

Ce rapport, préparé par le président de l'UCE, M. Doug Ward, préconise la décentralisation de l'Union et sa réorganisation en sections provinciales.

Mieux pourvus en personnel permanent, disposant d'une proportion accrue des revenus de l'Union, les sections provinciales seraient en mesure de faire davantage de représentations auprès des gouvernements provinciaux.

Le rapport sera adressé bientôt aux associations étudiantes membres en prévision du congrès annuel de l'UCE qui se tiendra à London au début de septembre.

A L'HYDRO-QUEBEC

La cadence des grèves tournantes s'accélère

La cadence des grèves tournantes à l'Hydro s'accélère. Hier ce fut non plus une, mais deux régions qui ont débrayé, soit Montréal le matin et le Saguenay à midi. A minuit hier soir, c'était le tour de la région des Laurentides. Une autre région débrayera ce matin et on peut s'attendre désormais à ce que les débrayages d'une durée de 24 heures se chevauchent plutôt que de se succéder.

Les grèves tournantes de durée limitée ont commencé le lundi 8 mai. Au cours de la semaine dernière, les négociations ont repris entre les parties grâce à l'intervention du sous-ministre du travail, M. Réal Mireault.

En fin de semaine, les discussions (qui se font par l'entremise du sous-ministre) ont permis, selon les porte-parole syndicaux, d'accomplir certains progrès sur des aspects secondaires du litige. Les principaux points contentieux sont les salaires, la classification des emplois et l'ancienneté. Les pourparlers se poursuivent.

Le président Jonas à Québec

QUEBEC — Le président fédéral de la République d'Autriche, M. Franz Jonas, a signalé hier soir que le Québec peut se réclamer non seulement d'être un centre de la tradition française mais aussi de disposer de ressources économiques immenses.

Le chef d'Etat participait alors à un dîner offert en son honneur par le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson. M. Jonas a dit de Montréal qu'elle constitue un centre de concentration industrielle de premier ordre. "En véri-

té, dit-il, quel pays florissant et plein d'aspirations."

Auparavant, M. Johnson avait salué le distingué visiteur comme le premier citoyen d'un pays qui a su conserver et cultiver la magie évocatrice qui s'attache à son nom et qui a su également s'accorder avec un rare bonheur aux réalités mouvantes de l'histoire.

M. Jonas est arrivé à Québec au début de l'après-midi. Il y fera un séjour de 24 heures.

Après un rapide tour de la ville, effectuée sous une pluie battante, M. Jonas s'est rendu

à l'université Laval où les autorités religieuses, le cardinal Maurice Roy en tête, l'ont accueilli. Il a remis au recteur de l'université, Mgr Louis-Albert Vachon, un ouvrage sur les peintres autrichiens au début de l'art moderne.

Après sa visite à l'université, M. Jonas s'est dirigé vers le Château Frontenac, pour prendre quelques instants de repos.

Aujourd'hui, le président de l'Autriche rendra une visite de courtoisie au maire de Québec avant de quitter la ville à 11h30.

Gratuits!

Chèques personnalisés avec tout Compte de Chèques Personnels à la banque Toronto-Dominion

MONSIEUR JEAN LEBLANC		COMPTE DE CHÈQUES PERSONNELS 000099	083
76, RUE BLANCHE, BLANCHEVILLE			
Veuillez payer à l'ordre de		\$	
			Dollars
		100	
LA BANQUE TORONTO DOMINION			
500, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL, P.Q.			
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 00			

Et ces avantages en plus:

- Bordereaux de dépôt personnalisés
- Porte-chèques — choix de deux coloris
- Relevé de compte tous les 30 jours plutôt que tous les 60 jours
- Retour de vos chèques annulés
- Un coffret pour les chèques annulés
- Frais de banque modiques
- Service rapide et efficace

Si vous êtes titulaire d'un Compte de Chèques Personnels à la banque Toronto-Dominion, vous n'avez plus à déboursier \$2.50 pour recevoir des chèques personnalisés. En effet, car c'est seulement à la banque Toronto-Dominion que nous vous fournissons des chèques CCP portant vos nom et adresse ainsi que des bordereaux de dépôt personnalisés et un porte-chèques, en brun ou noir, au choix.

Mais ce n'est pas tout ce que vous offre un Compte de Chèques Personnels à la banque

Toronto-Dominion. Nous vous envoyons maintenant des relevés de compte accompagnés de vos chèques annulés tous les 30 jours plutôt que tous les 60 jours. Vous êtes mieux en mesure d'équilibrer votre budget, car vous savez où, comment et combien vous avez dépensé.

Grâce à notre pratique "Programme de Comptes Jumelés", vous pouvez utiliser votre Compte de Chèques Personnels pour acquitter vos factures et conserver votre Compte d'Épargne-Prime à 4 1/2% pour vos épargnes ex-

clusivement. Ce compte d'épargne nouveau genre vous rapporte un généreux intérêt accru de 50% (payé deux fois par an et calculé sur la balance mensuelle minimum).

Ici, à la banque Toronto-Dominion, nous avons mis au point une multitude d'idées pour les gens qui vont de l'avant... Renseignez-vous à ce sujet en venant ouvrir votre Compte de Chèques Personnels qui vous permettra d'avoir des chèques personnalisés, sans compter les nombreux autres avantages.



TORONTO-DOMINION

La banque où le personnel crée toute la différence.

Admettons-le: tout le monde ne peut pas visiter la distillerie Seagram...

L'autobus vous donne le mal de mer? Vous souffrez des pieds? Alors, c'est dommage, nous ne compterons pas sur vous!

Mais si vous êtes tant soit peu curieux, s'il vous plaisait de voir la distillerie la plus moderne du monde, vous n'auriez qu'à prendre (gratuitement) notre autobus spécial—de l'hôtel Mont-Royal jusqu'à LaSalle.

Vous savez que, pour faire un whisky parfait, il faut des années... et une quantité d'opérations très délicates. Certaines de ces opérations sont aussi nouvelles que, disons, l'Expo 67. D'autres datent de quelque 500 ans—de cette époque où, pour la première fois, un Écossais obtint par distillation un étonnant produit qu'il baptisa *uisgebeatha* et qui, depuis lors, fait partie intégrante de la vie moderne.

Aller et retour compris, la visite—gratuite—de Seagram vous prendra exactement deux heures et demie.

Reservations et renseignements:

849-5271 (poste 281)

4 visites par jour, du lundi au samedi—du 1er mai jusqu'à la fermeture de l'Expo.

La Maison Seagram

Laporte invite les municipalités de la Rive-Sud à tenter une expérience de mise en commun de certains services

Le député de Chambly à l'Assemblée législative, M. Pierre Laporte, a invité dimanche les citoyens de la Rive-Sud à faire l'expérience de l'administration communautaire de certains grands services comme l'urbanisme, le transport urbain, les parcs industriels, les loisirs et la culture, la protection des biens et des personnes.

Si on n'est pas disposé à discuter tout de suite de regroupement, a dit M. Laporte, alors qu'on ne renonce pas pour autant à étudier et à mettre au point une formule pratique de collaboration inter-municipale.

M. Laporte était l'invité de l'Association des hommes d'affaires de la Rive-Sud.

Le conférencier a dit que les municipalités de la Rive-Sud doivent songer à ce que sera leur territoire au lendemain de l'Expo et d'ici une vingtaine d'années. Nous ne vivons plus, dit-il, à l'époque des jolies petites municipalités paisibles et un peu bourgeoises, mais à l'ère du métro, sur un territoire qui est doté d'un système de voirie à nul autre pareil, à deux pas du plus grand marché de consommation du Canada.

Pour préparer l'avenir il faudrait qu'une autorité supra-municipale, — à défaut d'autre chose, — puisse faire de la planification à l'échelle de toute la région.

Parmi les principaux problèmes à résoudre en commun M. Laporte a mentionné :

— l'urbanisme. Après l'Expo on doit s'attendre à un développement domiciliaire et industriel encore plus considérable sur la Rive-Sud, et pour que cette terre reste celle des hommes, l'urbanisme devient une des nécessités les plus évidentes;

— les parcs industriels. Il faudrait produire à fond de l'expérience que vit actuellement la ville de Laval, ou il n'y a plus qu'un parc industriel et où le rythme d'implantation des industries est actuellement d'une par mois;

— le transport en commun. C'est un très grave problème sur la Rive-Sud, car il semble plus facile d'aller à Montréal, ou à New York que de circuler d'une ville à l'autre. Il faudrait de toute nécessité un service unique et efficace. Autrement c'est le développement industriel de la région qui en sera affecté;

— loisirs et culture. Il faudrait qu'une autorité supérieure soit chargée de développer au profit de toute la communauté les services de loisirs et de culture. On pourrait faire l'inventaire de nos ressources dans ce domaine, inviter tout le monde à y contribuer, les développer progressivement et les mettre au service de tous les citoyens sans exception.

Le député de Chambly, parlant de l'établissement d'une autorité supra-municipale, a

dit qu'il faudrait sans retard reorganiser les conseils de comté de Québec pour leur faire jouer un rôle à la mesure des besoins actuels.

Le problème, dit-il, c'est que seules les municipalités régies par le Code municipal font partie de nos conseils de comté.

Il n'en reste plus qu'une seule sur la Rive-Sud, toutes les autres étant des cités ou des villes. C'est le cas à de multiples autres endroits dans le Québec.

Conformément à des études entreprises depuis au moins deux ans, en collaboration avec

les autorités municipales, il faudrait reformer les conseils de comté pour qu'ils regroupent toutes les municipalités sans exception et pour donner à ces conseils des pouvoirs régionaux, particulièrement en matière d'urbanisme, d'évaluation municipale et d'épuration des eaux.

Chaque municipalité de la Rive-Sud a demandé M. Laporte, décidera-t-elle d'aller seule son propre chemin? Ce serait une erreur tragique pour l'avenir. Il serait bien préférable que, selon l'exemple donné depuis quelques années, les conversations se pour-

suivent entre municipalités, qu'elles réclament de Québec les pouvoirs dont elles ont besoin pour travailler en commun et qu'elles préparent ensemble ce qui sera, non plus pour six mois, mais pour toujours, une véritable "terre des hommes".

Gérant de la raffinerie de sucre de St-Hilaire

QUÉBEC. — Le ministre de l'agriculture et de la colonisation, M. Clément Vincent, annonce la nomination de M. Léo Filion au poste de gérant de la raffinerie de sucre de Saint-Hilaire, ainsi que celle de Me Gilles Prigent comme membre de la Régie des marchés agricoles en remplacement de M. Philippe Parisseault. Depuis 1963, M. Prigent agissait comme conseiller juridique et secrétaire exécutif de l'organisme. M. Filion entra, en 1949, au service de la Cooperative fédérée de Qué-

bec. Il en fut le secrétaire général de 1957 à 1962. En 1962, il quittait la Cooperative fédérée et devenait président du conseil d'administration et du conseil exécutif de la Corporation des habitations Saint-Hilaire et dirigeait les relations extérieures du Marché central métropolitain. L'automne dernier, il fut engagé comme coordonnateur de l'étude sur la rentabilité de la raffinerie de sucre de Saint-Hilaire par la firme Bélanger, Saint-Jacques, Comtois et Sirois, chargée de cette enquête.

Si vous considérez votre voiture comme un objet à jeter quand vous en avez usé et abusé, restons-en là: la Mercedes-Benz 230S n'est pas pour vous.

Certaines personnes de sens décident rationnellement d'acheter bon marché et de remplacer souvent. D'autres gens également raisonnables préfèrent dépenser plus d'argent et conserver plus longtemps l'objet de leur choix. C'est à l'intention de ces derniers que nous produisons la Mercedes-Benz 230S. Et cela s'explique:

Le capot de la 230S recouvre un six-cylindres à air à cames en tête comme on en voit peu. Sous la voiture, vous trouvez une des suspensions les plus ingénieuses que l'on puisse voir hors du monde de la compétition. Et la 230S n'a pas vraiment besoin de freins avant à disque de 9.9 pouces. Folie des grands, ou simple volonté de qualité technique?

L'éditeur de la revue "Car and Driver" résumait récemment ses impressions sur la 230S:

"Sa puissance de freinage dépasse les besoins créés par ses capacités en matière de vitesse. Elle peut prendre un virage plus vite que personne n'aura jamais l'idée de le faire. Sa tenue de route est excellente. Les sièges sont conçus pour soutenir leur charge et rester confortables au bout des plus longues randonnées. La 230S? La "nec plus ultra" en fait d'automobile."

A ceux pour qui la voiture est une machine, plutôt qu'un signe extérieur de réussite sociale, ce sens poussé de la qualité technique paraît normal; il justifie le prix de la 230S (cf. cadre).

"Aujourd'hui, tout le monde veut aller vite, mais qui donc est capable de s'arrêter?"

David E. Davis Jr., spécialiste connu en matière d'automobiles

Les freins de la 230S sont capables d'arrêter la voiture encore et encore, sans jamais faiblir, car les deux freins avant sont munis de disques de 9.9 pouces.

Ces freins à disque, conçus pour de puissantes voitures de course, ne vous lâchent pas après quelques pressants appels du pied. Ils ne se bloquent pas non plus, car ils résistent à l'eau comme à la poussière et à l'usure.

Deux autres avantages: un servo-dispositif qui supprime tout effort, et un double circuit qui rend impossible la panne de frein totale.

"Elle prend les petits chemins d'arrière-pays et les autoroutes avec la même facilité."

Il le faut bien. Les voitures Mercedes-Benz sont vendues dans 160 contrées où "les petits chemins d'arrière-pays" sont quelquefois les seules routes. Une suspension genre balançoire ne serait guère appréciée en Islande ou en Afghanistan. Les ingénieurs de chez Mercedes-Benz étaient en demeure de produire quelque chose de plus satisfaisant.

La solution, ils l'ont trouvée dans leur expérience des courses automobiles: suspension indépendante sur les quatre roues, avec essieu oscillant à l'arrière.

Vous pouvez traverser à toute allure un passage à niveau, sans que la voiture continue à se balancer un demi-mille plus loin. Vous pouvez, en montagne, grimper des côtes en tire-bouchon et en savourer chaque instant. Si l'envie vous en prend, vous pouvez lancer votre voiture sur un circuit de course—sans même avoir à augmenter la pression des pneus.

La tenue de route de la 230S tient aussi à d'autres facteurs: chaque 230S est livrée avec des amortisseurs robustes, des ressorts hélicoïdaux extrêmement puissants, une barre antiroulis à l'avant, un stabilisateur hydro-pneumatique sur l'essieu arrière, et 4 (ou plutôt 5) pneus à 4 épaisseurs de toute première qualité.

"Je déteste ces monstres qui engloutissent l'essence. Dès que j'en aurai les moyens, à moi la 230S!"

Un sage

Bien sûr, ces gros V-8 peuvent faire du 90 mph en vitesse de croisière, mais leur avidité a de quoi faire reculer les plus braves. A l'opposé, les petits moteurs usent l'essence au compte-gouttes, mais ils sont tout essouffés à 65 mph.

La 230S a tous les avantages: son six-cylindres peut rouler des heures de suite à 90 mph sans se fatiguer, et d'un autre côté, elle fait couramment ses 20 milles au gallon—ou plus.

Le moteur à arbre à cames en tête a été conçu pour supporter les efforts brutaux de la course automobile. En fait, le moteur de la 230S est presque un moteur de course—les roulements par exemple sont usinés au 19 millième de millimètre.

Ce moteur est construit sur une chaîne de montage d'une lenteur désespérante, où l'on prélève au hasard des blocs-moteurs que l'on fend en deux et dont on prend méticuleusement les mensurations.

"On ne les construit plus comme autrefois!"

Complexe comme

Mercedes-Benz offre des médailles pour radiateur aux possesseurs de Mercedes qui ont parcouru 62,500, 125,000 et 312,000 milles. (Pourquoi ces chiffres bizarres? Ils correspondent à 100,000, 200,000, et 500,000 kilomètres). Et, croyez-nous, la demande est constante. Un des facteurs qui y contribue, c'est que la carrosserie de la 230S est une coque monobloc, soudée en 10,000 points, procédé qui rend désuet l'assemblage châssis-charpente, avec ses boulons, ses écrous—et ses bruits de carrosserie.

Bien des panneaux de carrosserie ont 1mm d'épaisseur: vous pouvez frapper du poing sur le toit d'une 230S: la surface ne bouge pas; seul un bruit mat vous répond.

La 230S est un des plus robustes véhicules à quatre roues qui soit, parce que Mercedes-Benz est un des constructeurs de voiture les plus obstinés qui soit.

La compagnie n'a jamais cessé de fabriquer ses voitures "comme autrefois".

"Une voiture n'est ni un salon ambulant, ni un vaisseau spatial, ni une bibliothèque lambrissée—alors pourquoi diable en construire selon ces modèles?"

Un dessinateur industriel

Dans la 230S, cinq personnes voyagent tout à fait confortablement. Cette voiture ne vous allèche pas par son magnétophone stéréo ou ses 442 combinaisons de couleurs. Ce n'est vraiment pas la peine!

"Sautez dans cette voiture, fermez la portière et mettez le moteur en route... La façon dont les contacts fonctionnent, la réponse des poignées de portières, l'accueil du siège, la souplesse du mécanisme commandant l'inclinaison du dossier—tout concourt à une irrésistible impression de luxe."

David E. Davis Jr.

Demandez notre brochure

Pour en savoir plus long sur la 230S et quelques autres modèles Mercedes-Benz, demandez notre brochure de 24 pages en couleurs, en utilisant le coupon ci-dessous. Mieux, arrêtez-vous au magasin d'exposition Mercedes-Benz, et conduisez vous-même la voiture qui est le "nec plus ultra" en fait d'automobile.

Mercedes-Benz of Canada Limited, Box 501, Terminal A, Toronto 1, Ontario.



Veuillez m'envoyer la brochure de 24 pages donnant des renseignements détaillés sur la Mercedes-Benz 230S et plusieurs autres modèles.

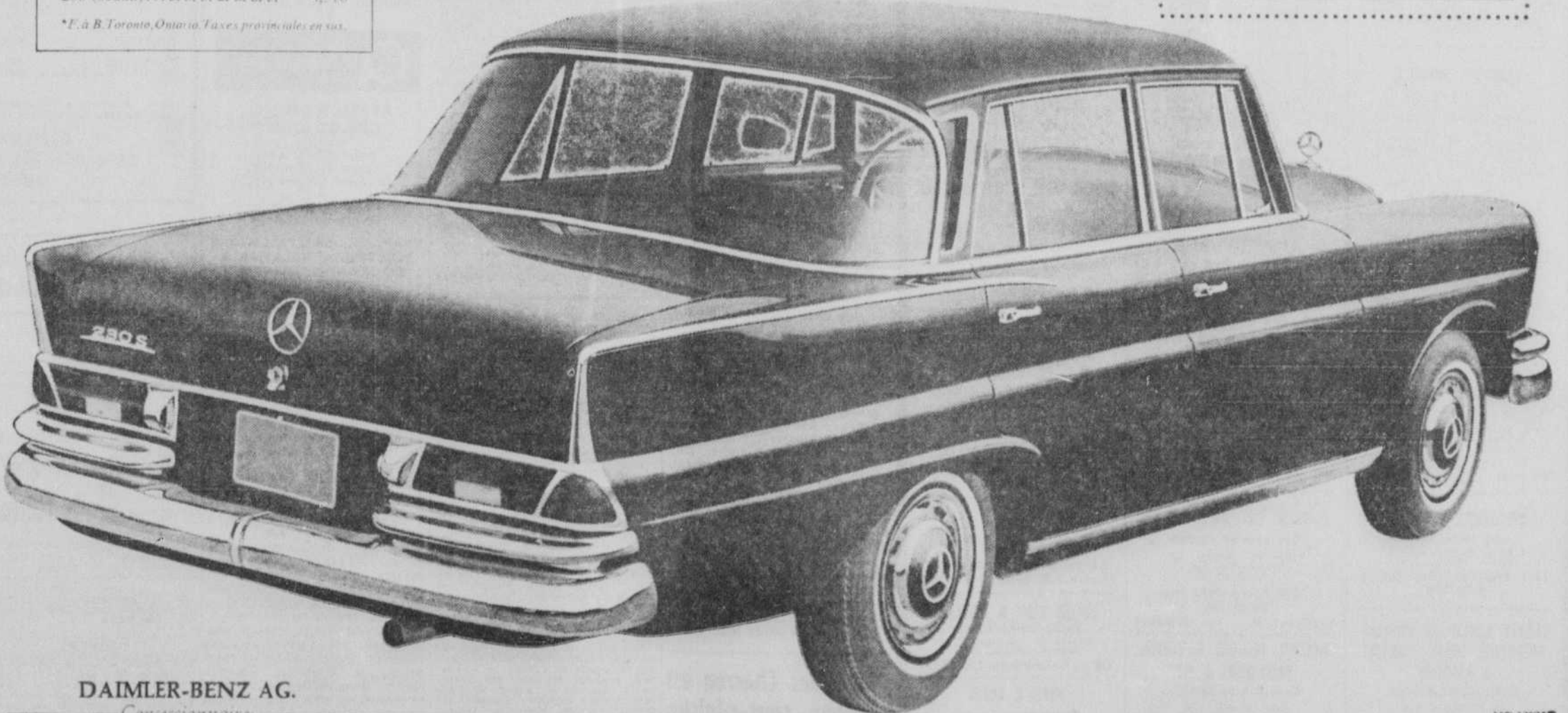
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
PROVINCE _____

Les automobiles Mercedes-Benz: de \$27,000 à \$4,510

Voici le prix de détail suggéré* de sept des quinze modèles Mercedes-Benz:

Mercedes 600	
Limousine—7 places.....	\$27,000
250SL.....	8,165
250S (sedan).....	6,515
230S (sedan).....	5,685
230 (sedan).....	4,925
200 Diesel (sedan).....	4,725
200 (sedan).....	4,510

*F. à B. Toronto, Ontario. Taxes provinciales en sus.



DAIMLER-BENZ AG.
Concessionnaire

D. K. AUTOMOBILE INC., 3475, avenue du Parc, Montréal, Québec. Tél: 849-3283

La lutte au CCRO

L'exécutif de la CSN obtient "carte blanche"

QUÉBEC (DNC). — Le Bureau confédéral de la CSN a adopté samedi une résolution laissant "carte blanche" à l'exécutif de la centrale dans le choix de toute nouvelle étape de la campagne entreprise pour obtenir du Conseil canadien des relations ouvrières le fractionnement des unités de négociation dites nationales et pour obtenir des amendements au code du travail concernant le fonctionnement du Conseil canadien des relations ouvrières.

On sait que l'adoption de la deuxième requête du Syndicat général du cinéma et de la télévision (CSN), qui veut obtenir la reconnaissance syndicale pour les employés du réseau français de Radio-Canada dans le Québec a eu lieu mardi. La décision sera rendue dans quelques semaines. Une première requête avait été rejetée en janvier 1966.

La résolution du Bureau confédéral, notamment:

1) autorise les comités d'action politique, mis sur pied l'automne dernier dans les comités fédéraux au cours des semaines qui avaient précédé le vote de représentation à Radio-Canada en novembre, à aller rencontrer les candidats des différents partis politiques qui se présenteront aux élections partielles qui se tiendront le 29 mai dans les comités de Hull, Richelieu-Verchères, Outremont-St-Jean et Papineau.

2) autorise l'exécutif à organiser des manifestations de masse devant les principaux centres de production de la société d'Etat dans le Québec ou devant les édifices fédéraux (comme les bureaux de poste en province).

3) autorise à alerter l'opinion publique par la presse, la radio et la télévision;

4) envisage la possibilité d'une rencontre de l'exécutif de la centrale avec les ministres du Québec.

Une deuxième résolution adoptée hier fait savoir que devant le silence du dernier discours du trône sur toute la question, le Bureau confédéral s'interroge sur la capacité des députés fédéraux du Québec à défendre les intérêts de la population et particulièrement ceux des travailleurs.

Grand Portage adhère au Conseil de l'est du Québec

CABANO — Le Conseil de développement du territoire du Grand Portage, territoire qui couvre les comtés de Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata, est maintenant officiellement fondé et adhère au futur conseil régional de développement de l'est du Québec conformément aux recommandations du Plan du BAQ.

À la reprise hier d'un congrès de fondation, le 23 avril dernier, on n'avait pas réussi à s'entendre sur le statut du nouvel organisme, la résistance affichée antérieurement par le député-maire de Rivière-du-Loup, M. Rosaire Gendron, s'est quelque peu atténuée et ce territoire s'allie à trois autres pour constituer à la fin du mois un conseil régional.

Des modifications mineures ont été apportées par les délégués au projet initial, mais elles n'avaient d'autre but que pour les délégués, semble-t-il, que de se montrer conciliants

à l'endroit des participants qui approuvent la thèse de M. Gendron.

Mais les délégués réunis hier à Cabano ont rejeté cette thèse, c'est-à-dire la formation d'un organisme de revendication. Ils se sont plutôt ralliés à la thèse du BAQ selon laquelle il faut, en planification économique, ériger de toute urgence une structure qui soit uniquement consultative.

Rejet également du projet d'autonomie complète du Grand-Portage qui serait venu plus tard une région administrative distincte du reste de la région pilote. Les délégués sont convenus que le Conseil du territoire du Grand-Portage, de concert avec ceux de Méti, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, formeront le 28 mai prochain à Chandler, le Conseil régional de développement de l'est du Québec.

Le président du Conseil territorial élu est Antonio Dubé, avocat de Rivière-du-Loup,

Municipalités et conseils de comté favorisent la création immédiate de régions pilotes

L'Union des municipalités et l'Union des conseils de comté du Québec favorisent, en ce qui a trait à l'aménagement régional, la formation, en premier lieu, de régions pilotes. En annonçant cette nouvelle, hier à Montréal, le maire de Sainte-Thérèse-de-Blainville et président du comité de région, M. Robert, a souligné qu'il s'agit d'un "plan par étapes, ne comportant ni fusions, ni annexions — à moins que les intérêts n'en décident eux-mêmes — soit un plan régional qui permettrait à des municipalités autonomes de partager à leur compte des services plus efficaces."

M. Lucien Perron, maire de Saint-Anicet et président de l'Union des conseils de comté

et quelques-uns de ses collègues ont conclu avec le comité de l'UMQ — à la faveur d'une réunion conjointe à Montréal — une entente de principe, qui, aux dires de M. Robert, "constitue à ce jour, probablement, le résultat le plus heureux d'un rapprochement entre nos deux grandes fédérations municipales."

Les deux parties "appuient fortement" toutes les municipalités qui songeront à créer des régions pilotes, mais — le maire de Sainte-Thérèse l'a affirmé également — "sans chercher à imposer le point de vue de l'une ou l'autre des organisations".

Les Unions des municipalités et des conseils de comté ont, de plus, formulé le vœu que "toute région-pilote englobe toutes les municipalités d'un comté".

Des consultations au palier régional ont été entamées déjà dans quelques comtés de province, a ajouté M. Robert, et l'UMQ et les conseils de comté ont cru comprendre que le gouvernement du Québec pré-

parait un projet de loi d'ordre municipal et régional qui pourrait être présenté au cours de la session parlementaire actuelle ou de la prochaine.

La conception que les deux fédérations municipales se font d'un "aménagement par étapes", avec régions pilotes d'abord, inclut, sans accroc à l'autonomie d'aucune des municipalités concernées, à préciser le maire de Sainte-Thérèse, l'élaboration d'un plan directeur d'urbanisme, une réglementation uniforme touchant les heures de fermeture des magasins, une évaluation uniforme et la coordination des services de protection (police et pompiers).

Selon M. Robert, ce serait là "un premier pas" et l'aménagement régional, qui fut le thème de trois congrès annuels successifs de l'UMQ, pourrait atteindre plus tard des services culturels et sociaux, y compris des bibliothèques et de centres de loisirs régionaux.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 avril 1967 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J. E. Kravitz, Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11e jour de mai 1967, sous le numéro 1986474. Ce 11e jour de mai 1967, la Banque Toronto-Dominion.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 mai 1967 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Shamrock Fish Ltd a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11e jour de mai 1967, sous le numéro 1986355. Ce 11e jour de mai 1967, la Banque Toronto-Dominion.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 mai 1967 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Bonsecours Market Fruit & Vegetable Company Limited a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11e jour de mai 1967, sous le numéro 1986377. Ce 11e jour de mai 1967, la Banque Toronto-Dominion.

Province de Québec
Cité de Montréal-Nord
Comté de Bourassa

AVIS PUBLIC

Avant public est, par les présentes, donné qu'une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 9 mai 1967, un règlement portant le no 820 a été adopté amendement le règlement no 701 concernant le zonage du parc industriel.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourassa, ce onzième (11) jour du mois de mai, mil neuf cent soixante-sept (1967).

Le secrétaire-trésorier
René BERGERON, C.A.

Province de Québec
Cité de Montréal-Nord
Comté de Bourassa

AVIS PUBLIC

Avant public est, par les présentes, donné qu'une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 9 mai 1967, un règlement portant le no 819 a été adopté amendement le règlement no 535 concernant le zonage sur la rue Des Narcesses, côté sud, à l'ouest du bûl. Lacadaire.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourassa, ce onzième (11) jour du mois de mai, mil neuf cent soixante-sept (1967).

Le secrétaire-trésorier
René BERGERON, C.A.

Province de Québec
Cité de Montréal-Nord
Comté de Bourassa

AVIS PUBLIC

Avant public est, par les présentes, donné qu'une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 9 mai 1967, un règlement portant le no 819 a été adopté amendement le règlement no 535 concernant le zonage sur la rue Des Narcesses, côté sud, à l'ouest du bûl. Lacadaire.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourassa, ce onzième (11) jour du mois de mai, mil neuf cent soixante-sept (1967).

Le secrétaire-trésorier
René BERGERON, C.A.

Province de Québec
Cité de Montréal-Nord
Comté de Bourassa

AVIS PUBLIC

Avant public est, par les présentes, donné qu'une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 9 mai 1967, un règlement portant le no 819 a été adopté amendement le règlement no 535 concernant le zonage sur la rue Des Narcesses, côté sud, à l'ouest du bûl. Lacadaire.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourassa, ce onzième (11) jour du mois de mai, mil neuf cent soixante-sept (1967).

Le secrétaire-trésorier
René BERGERON, C.A.

Province de Québec
Cité de Montréal-Nord
Comté de Bourassa

AVIS PUBLIC

Avant public est, par les présentes, donné qu'une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 9 mai 1967, un règlement portant le no 819 a été adopté amendement le règlement no 535 concernant le zonage sur la rue Des Narcesses, côté sud, à l'ouest du bûl. Lacadaire.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourassa, ce onzième (11) jour du mois de mai, mil neuf cent soixante-sept (1967).

Le secrétaire-trésorier
René BERGERON, C.A.

Province de Québec
Cité de Montréal-Nord
Comté de Bourassa

AVIS PUBLIC

Avant public est, par les présentes, donné qu'une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 9 mai 1967, un règlement portant le no 819 a été adopté amendement le règlement no 535 concernant le zonage sur la rue Des Narcesses, côté sud, à l'ouest du bûl. Lacadaire.

AVIS DE CESSIION GÉNÉRALE

Avant public est, par les présentes, donné que le contrat de vente en date du 2 mai 1967 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J. E. Kravitz, Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11e jour de mai 1967, sous le numéro 1986355. Ce 11e jour de mai 1967, la Banque Toronto-Dominion.

AVIS

Avant public est, par les présentes, donné que le contrat de vente en date du 3 mai 1967 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Shamrock Fish Ltd a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11e jour de mai 1967, sous le numéro 1986355. Ce 11e jour de mai 1967, la Banque Toronto-Dominion.

AVIS

Avant public est, par les présentes, donné que le contrat de vente en date du 11 mai 1967 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Bonsecours Market Fruit & Vegetable Company Limited a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11e jour de mai 1967, sous le numéro 1986377. Ce 11e jour de mai 1967, la Banque Toronto-Dominion.

AVIS PUBLIC

Avant public est, par les présentes, donné qu'une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 9 mai 1967, un règlement portant le no 820 a été adopté amendement le règlement no 701 concernant le zonage du parc industriel.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourassa, ce onzième (11) jour du mois de mai, mil neuf cent soixante-sept (1967).

Le secrétaire-trésorier
René BERGERON, C.A.

Province de Québec
Cité de Montréal-Nord
Comté de Bourassa

AVIS PUBLIC

Avant public est, par les présentes, donné qu'une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 9 mai 1967, un règlement portant le no 819 a été adopté amendement le règlement no 535 concernant le zonage sur la rue Des Narcesses, côté sud, à l'ouest du bûl. Lacadaire.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourassa, ce onzième (11) jour du mois de mai, mil neuf cent soixante-sept (1967).

Le secrétaire-trésorier
René BERGERON, C.A.

Province de Québec
Cité de Montréal-Nord
Comté de Bourassa

AVIS PUBLIC

Avant public est, par les présentes, donné qu'une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 9 mai 1967, un règlement portant le no 819 a été adopté amendement le règlement no 535 concernant le zonage sur la rue Des Narcesses, côté sud, à l'ouest du bûl. Lacadaire.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourassa, ce onzième (11) jour du mois de mai, mil neuf cent soixante-sept (1967).

Le secrétaire-trésorier
René BERGERON, C.A.

Province de Québec
Cité de Montréal-Nord
Comté de Bourassa

AVIS PUBLIC

Avant public est, par les présentes, donné qu'une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 9 mai 1967, un règlement portant le no 819 a été adopté amendement le règlement no 535 concernant le zonage sur la rue Des Narcesses, côté sud, à l'ouest du bûl. Lacadaire.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourassa, ce onzième (11) jour du mois de mai, mil neuf cent soixante-sept (1967).

Le secrétaire-trésorier
René BERGERON, C.A.

Province de Québec
Cité de Montréal-Nord
Comté de Bourassa

AVIS PUBLIC

Avant public est, par les présentes, donné qu'une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 9 mai 1967, un règlement portant le no 819 a été adopté amendement le règlement no 535 concernant le zonage sur la rue Des Narcesses, côté sud, à l'ouest du bûl. Lacadaire.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourassa, ce onzième (11) jour du mois de mai, mil neuf cent soixante-sept (1967).

Le secrétaire-trésorier
René BERGERON, C.A.

Province de Québec
Cité de Montréal-Nord
Comté de Bourassa

AVIS PUBLIC

Avant public est, par les présentes, donné qu'une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 9 mai 1967, un règlement portant le no 819 a été adopté amendement le règlement no 535 concernant le zonage sur la rue Des Narcesses, côté sud, à l'ouest du bûl. Lacadaire.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourassa, ce onzième (11) jour du mois de mai, mil neuf cent soixante-sept (1967).

Le secrétaire-trésorier
René BERGERON, C.A.

Province de Québec
Cité de Montréal-Nord
Comté de Bourassa

AVIS

Avant public est, par les présentes, donné que le contrat de vente en date du 2 mai 1967 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J. E. Kravitz, Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11e jour de mai 1967, sous le numéro 1986355. Ce 11e jour de mai 1967, la Banque Toronto-Dominion.

AVIS

Avant public est, par les présentes, donné que le contrat de vente en date du 3 mai 1967 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Shamrock Fish Ltd a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11e jour de mai 1967, sous le numéro 1986355. Ce 11e jour de mai 1967, la Banque Toronto-Dominion.

AVIS

Avant public est, par les présentes, donné que le contrat de vente en date du 11 mai 1967 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Bonsecours Market Fruit & Vegetable Company Limited a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11e jour de mai 1967, sous le numéro 1986377. Ce 11e jour de mai 1967, la Banque Toronto-Dominion.

AVIS PUBLIC

Avant public est, par les présentes, donné qu'une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 9 mai 1967, un règlement portant le no 820 a été adopté amendement le règlement no 701 concernant le zonage du parc industriel.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourassa, ce onzième (11) jour du mois de mai, mil neuf cent soixante-sept (1967).

Le secrétaire-trésorier
René BERGERON, C.A.

Province de Québec
Cité de Montréal-Nord
Comté de Bourassa

AVIS PUBLIC

Avant public est, par les présentes, donné qu'une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 9 mai 1967, un règlement portant le no 819 a été adopté amendement le règlement no 535 concernant le zonage sur la rue Des Narcesses, côté sud, à l'ouest du bûl. Lacadaire.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourassa, ce onzième (11) jour du mois de mai, mil neuf cent soixante-sept (1967).

Le secrétaire-trésorier
René BERGERON, C.A.

Province de Québec
Cité de Montréal-Nord
Comté de Bourassa

AVIS PUBLIC

Avant public est, par les présentes, donné qu'une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 9 mai 1967, un règlement portant le no 819 a été adopté amendement le règlement no 535 concernant le zonage sur la rue Des Narcesses, côté sud, à l'ouest du bûl. Lacadaire.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourassa, ce onzième (11) jour du mois de mai, mil neuf cent soixante-sept (1967).

Le secrétaire-trésorier
René BERGERON, C.A.

Province de Québec
Cité de Montréal-Nord
Comté de Bourassa

AVIS PUBLIC

Avant public est, par les présentes, donné qu'une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 9 mai 1967, un règlement portant le no 819 a été adopté amendement le règlement no 535 concernant le zonage sur la rue Des Narcesses, côté sud, à l'ouest du bûl. Lacadaire.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourassa, ce onzième (11) jour du mois de mai, mil neuf cent soixante-sept (1967).

Le secrétaire-trésorier
René BERGERON, C.A.

Province de Québec
Cité de Montréal-Nord
Comté de Bourassa

AVIS PUBLIC

Avant public est, par les présentes, donné qu'une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 9 mai 1967, un règlement portant le no 819 a été adopté amendement le règlement no 535 concernant le zonage sur la rue Des Narcesses, côté sud, à l'ouest du bûl. Lacadaire.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourassa, ce onzième (11) jour du mois de mai, mil neuf cent soixante-sept (1967).

Le secrétaire-trésorier
René BERGERON, C.A.

Province de Québec
Cité de Montréal-Nord
Comté de Bourassa

AVIS PUBLIC

Avant public est, par les présentes, donné qu'une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 9 mai 1967, un règlement portant le no 819 a été adopté amendement le règlement no 535 concernant le zonage sur la rue Des Narcesses, côté sud, à l'ouest du bûl. Lacadaire.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourassa, ce onzième (11) jour du mois de mai, mil neuf cent soixante-sept (1967).

Le secrétaire-trésorier
René BERGERON, C.A.

Province de Québec
Cité de Montréal-Nord
Comté de Bourassa

COMPTABLES AGRÉÉS

L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

C.D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Legaultière — Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE

Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Gérard Arbour, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
159 ou, rue Craig. 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS

Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
R.E. 17601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE

Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.S.C., Com. C.A.
G. Poupart, B.A., L.S.C., Com. C.A.
7073 St-Denis Montréal 10
272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS

Comptables agréés
P. J. Bastien, C.A., R. Barrière, C.A.
G. Boudrias, C.A., B. Pellerin, C.A.
Yvon Javel, C.A.
620 ouest, boul. Dorchester
Montréal 866-5886

LORENZO BELANGER & ASSOCIÉS

Comptables agréés
1900 ouest 1900 Sherbrooke
Suite 360
937-4238

BESNER, TREMBLAY, BOURDELAIS & CIE

Comptables agréés
456 ouest, Fleury
Montréal 13, Qué.
Téléphone 389-5995

PAUL E. BONNIER

Comptable agréé
360, St-Jacques Montréal 1
842-4691

CLARKSON, GORDON & CIE

Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
A.M. Campbell, C.A. H.M. Caron, C.A.
J.J. Carrière, C.A. A.W. Finley, C.A.
J.B. Glick, C.A. A.W. Gilmour, C.A.
G. Gillingham, C.A. G. Gillingham, C.A.
G.P. Kneeling, C.A. K.A. MacKenzie, C.A.
R. Normandeau, C.A. D.C. Scott, C.A.
N.J. Smith, C.A.
Associés-résidents
Montréal — Québec
Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton
Kitchener, London, Windsor, Winnipeg,
Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE

Comptables agréés
F. Fredette, C.A. G. Charette, C.A.
R. Poupart, C.A. M. Lacombe, C.A.
L. Robitaille, C.A. H. Mercier, C.A.
J.C. Racette, C.A. L. Tremblay, C.A.
G. Fausse, C.A. H. Mercier, C.A.
507 Place d'Armes
Tél.: 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPERANCE

Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél.: 384-1890

DENIS, DESMARIS, HOULE & ASSOCIÉS

Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
R. Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier, B.A., L.S.C., C.A.
G. Desmaris,

Les croyants manquent de courage, déplore Johnson

QUEBEC — Rejetant le statut d'Etat confessionnel pour la province de Québec, le premier ministre Daniel Johnson a dit qu'il regrette le manque de courage des croyants et leur absence de la vie publique.

Parlant devant un millier de Chevaliers de Colomb réunis en congrès dans la Vieille Capitale, le premier ministre a affirmé que le gouvernement se devait d'administrer pour des gens de toute couleur, de toute race et de toute croyance.

Il a dit qu'il y avait place, au Québec, pour ceux qui ne croient pas mais il a ajouté cependant que le gouvernement désirerait que ceux qui croient encore le manifestent plus souvent.

M. Johnson s'est dit désolé de constater le "pusillanisme" de certains groupes comparati-

vement à d'autres éléments qui, eux, ont monopolisé des moyens d'information.

"Nous voulons respecter les droits des minorités et évidemment ceux de la majorité. Mais faut-il encore que cette majorité se fasse entendre et prenne sa place dans tous les secteurs de la vie sociale et politique".

Abordant la question de l'éducation qui est encore au stade de "l'évolution et de la réorganisation", le premier ministre a dit qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que le gouvernement soit plus catholique que les parents catholiques, que les prêtres et les évêques.

"Si les parents et les évêques ne s'en occupent pas de la confessionnalité, qui va s'en occuper?" s'est demandé le premier ministre en disant qu'il s'agit d'une préoccupation dont il aimerait voir les Chevaliers de Colomb se saisir.

Au sujet des commissions scolaires, M. Johnson a dit qu'elles avaient été trop longtemps au Québec un "organisme d'épargne" pour économiser des sous aux contribuables.

"Il faut que les commissions scolaires évoluent elles aussi vers des préoccupations pédagogiques et deviennent le prolongement des parents. Et si l'on veut que les commissions scolaires reflètent les convictions, il faut de toute nécessité s'en remettre aux parents."

Congrès d'orthophonie

La Société d'orthophonie et d'audiologie de la province de Québec profite de la tenue de l'Expo 67, pour inviter les sociétés de toutes les provinces du Canada à discuter des nouvelles données tant dans le domaine de la recherche que dans le travail clinique.

Ce 9e congrès se tiendra les 25, 26 et 27 mai prochain au pavillon Dupont, situé sur l'île Verte.

OFFRES D'EMPLOI

Pour la représenter, une compagnie canadienne recherche une personne de 21 ans ou plus disposée à prendre la position en permanence. Revenu très élevé.

Tél. : M. Prévost
323-4911

Dicta-Dactylo OUTREMONT

Expérimentée, rapide, précise.

Semaine 35 heures — Salaire \$300.

Téléphone pour rendez-vous : 277-1188

PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE DE PIEDMONT

DEMANDE D'OFFRES POUR LA POSITION DE SECRETAIRE - TRESORIER MUNICIPAL

Des offres de service pour la position de secrétaire-trésorier pour la Municipalité de Piedmont seront reçues jusqu'à cinq heures de l'après-midi, vendredi le 19 mai 1967 au bureau de la municipalité à l'Hôtel de ville de Piedmont.

Les intéressés sont priés de fournir les renseignements suivants: Nom, adresse, âge, dépendants, statut civil, études, expérience, salaire suggéré.

Le conseil ne s'engage à accepter aucune des offres de service.

Donné à Piedmont, ce 12 mai 1967.

Roch Beauchamp,
Sec.-tres., démissionnaire

Construites au coût de \$20 millions

Une des quatre écoles polyvalentes de Le Royer s'appellera St-Exupéry

Le gouvernement du Québec a approuvé le plan d'équipement de la région Le Royer qui prévoit la construction immédiate au coût de \$20 millions, de quatre nouvelles écoles secondaires polyvalentes dans l'est de Montréal, a-t-on annoncé hier.

L'une de ces écoles portera le nom d'Antoine de St-Exupéry, en hommage au célèbre écrivain français dont l'oeuvre "Terre des Hommes" a inspiré le thème de l'Expo 67.

Deux de ces écoles polyvalentes seront construites à Pointe-aux-Trembles, une autre à St-Léonard, la quatrième à Ville d'Anjou. Elles pourront recevoir un total de 10,000 étudiants. La première de ces institutions ouvrira ses portes en septembre 1968. On prévoit que les trois autres seront terminées en septembre 1969.

La nouvelle a été rendue publique au cours d'une conférence de presse par M. André St-Onge, président de la commission scolaire régionale Le Royer, en présence de Mada-

me la comtesse de St-Exupéry, épouse de l'écrivain, qui effectuait sa dernière apparition en public à Montréal, avant de rentrer en France. Mme de St-Exupéry a séjourné dans la métropole à l'occasion de l'inauguration de l'Expo 67.

L'école polyvalente dédiée à l'auteur-aviateur-philosophe français aura une capacité de 2,300 élèves et sera située à St-Léonard, entre la rue Jarry et boul. Robert. Les travaux de construction de cette école débuteront en octobre ou novembre.

Les deux écoles de Pointe-aux-Trembles, l'une sur la 22ème avenue, l'autre à la hauteur de la 70ème avenue, pourront chacune accommoder 2,300 étudiants.

L'école de Ville d'Anjou, d'une capacité de 2,500 élèves, sera située dans le secteur du Parc Dupont, sur la rue St-Donat au nord de la rue Sherbrooke.

Les appels d'offres pour la construction de la première école, dans le secteur ouest de Pointe-aux-Trembles, seront lancés durant la semaine du 23 mai, et les travaux débuteront peu après. Les travaux de construction des trois autres écoles seront entrepris à des intervalles de trois ou quatre mois.

Le Royer est la première et encore l'unique commission scolaire régionale catholique établie dans l'île de Montréal,

à la suite de l'opération 55. Présentement, elle dessert une population scolaire de 6,000 étudiants. On prévoit que ce chiffre atteindra 12,000 en 1971. Le Royer englobe quatre municipalités scolaires: St-Léonard, Ville d'Anjou, Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles.

Les mécaniciens en tuyauteerie en guerre contre la taxe d'affaires

Les membres de la Corporation des maîtres-mécaniciens en tuyauteerie du Québec dont le congrès s'est terminé samedi, à Montréal, ont exprimé le vœu que la loi dite des mécaniciens en tuyauteerie soit appliquée intégralement par toute la province, y compris dans les centres de moins de 5,000 habitants, par le ministère du travail.

L'opinion a été émise à l'effet qu'un résident d'une petite municipalité a autant le droit d'être protégé du côté hygiène

que celui qui réside dans un centre de 5,000 âmes et plus, comme actuellement.

D'autre part, les mécaniciens en tuyauteerie du Québec ont décidé d'entrer en guerre contre la taxe d'affaires municipale. Il a été décidé par résolution de réclamer du ministère des affaires municipales ainsi que des municipalités du Québec que disparaissent complètement cette taxe d'affaires, ainsi que le recommande le rapport de la commission Bélanger sur la fiscalité.

Un facteur important...
pour votre correspondance adressée
à des immeubles d'appartements:

indiquez toujours
le numéro
de l'appartement
devant l'adresse
de l'immeuble

(N° D'APPEL, TIRET, ADRESSE) = 141-630, RUE DROITE



vos lettres parviendront
plus rapidement

VOUS TROUVEREZ DES RENSEIGNEMENTS POSTAUX DANS LES PAGES JAUNES DE VOTRE ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE.

L'autorité est soumise au consensus de tous, pense le recteur de Sainte-Marie

"L'autorité n'est plus un droit incontesté mais une responsabilité tout au plus, un service soumis au consensus universel", a déclaré le père Florin Larivière, S.J., au cours d'une session d'étude des directeurs d'étudiants des collèges membres de la Fédération des collèges classiques.

Il a ajouté qu'il en est résulté un partage du pouvoir de décision, partage de bon aloi sans doute, mais qui constitue un changement important dans les structures administratives des séminaires et collèges.

Une personne pour les jeunes, possède l'autorité quand le pouvoir qu'elle exerce est accepté non pas en raison de la position de la personne mais en raison de la capacité de commander.

Ceux qui assument une charge, une fonction dans la hiérarchie collégiale, ne peuvent se départir de toute responsabilité. Ils ont des options à prendre et des directives à donner et ils doivent faire l'effort intellectuel de les expliquer ou de les justifier. En somme, il faut être assez lucide pour prévoir et assumer les conséquences de ses décisions. La prudence aussi bien que l'audace peut se justifier.

Travaux sylvicoles

QUEBEC — Le ministre des terres et forêts, M. Claude G. Gosselin, annonce que son ministère accordera désormais des réductions de droits de coupe aux concessionnaires forestiers qui exécuteront des travaux sylvicoles sur leurs concessions. Si nous voulons assurer un meilleur aménagement et une exploitation plus rationnelle de la forêt, a souligné le ministre, il convient d'encourager la poursuite de tels travaux en contribuant au coût de la main-d'oeuvre technique.



Vous désirez acheter une décapotable rouge?

Le moyen: un prêt spécial de la Banque de Commerce.

Votre femme préférerait-elle une familiale verte? Familiale, décapotable, canot, piano ou garde-robe neuve, comblez vos désirs ou ceux de votre femme grâce à un prêt bancaire Commerce adapté à vos besoins. Téléphonez ou rendez-vous au Service des prêts personnels de toute succursale de la Banque de Commerce.

BANQUE DE COMMERCE



CANADIENNE IMPÉRIALE

Le lundi 15 mai...

à marquer notre centième anniversaire de service bancaire. Au cours de ces 100 années au service du Canada et des Canadiens, nous avons atteint l'envie d'une des plus

grandes banques du monde. Notre ambition à la Banque de Commerce est de continuer à prouver que nous sommes à la mesure d'une économie au dynamisme exigeant et prometteur.

DISTILLÉ AU CANADA PAR TANQUERAY GORDON & CO. (CANADA) LTD.



"Un mauvais rêve? Pire, un cauchemar.
Je rêvais que nous manquions
de gin Gordon à notre prochain party."

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de l'expo

• AUJOURD'HUI

A l'Expo-théâtre, dans le cadre de la "Semaine de la chanson", on pourra entendre "Les Cailloux", 20h30.

A l'Auto-stade, première du cirque Ringling Bros., Barnum et Bailey, deux séances à 16h et 21h. Parmi les animaux que présentera le cirque, Barnum et Bailey, on note des éléphants, des colombes, des tigres, des chimpanzés, des phoques, des chevaux, des chiens. La femme du dresseur de singes a déclaré: "Chaque bête a sa personnalité et nous devons traiter les chimpanzés avec respect et beaucoup d'affection." Quant aux hommes, tout aussi bien dressés, ils sautent à la perche, feront du trapeze, marcheront sur des fils, feront les clowns. Enfin, il y aura beaucoup de jolies filles pour les papas. Signalez enfin que tout le monde défilera dans les rues de Montréal, aujourd'hui. Départ vers 10h, au 385 rue Berri vers la rue Craig, puis les rues McGill, des Communautés, Hill, Bridge et l'Expo.

• BONNEFOY

Ce soir également, on pourra assister à une conférence donnée par le poète français, Yves Bonnefoy. La causerie a lieu à 18h, en la salle de conférence du rez-de-lagune du Pavillon français. Cette conférence qui inaugure un cycle

consacré aux Lettres françaises a pour sujet "La Poésie française aujourd'hui". L'entrée est libre et le public cordialement invité.

• FILM

Le supplément "Arts et Lettres" du New York Times de samedi dernier parle avec intérêt de la conception cinématographique à l'Expo 67. Signé par Bosley Crowther, l'article signale que, si on veut voir ce que sera le cinéma dans 10 ou 15 ans, il faut aller à l'Expo. Le journaliste précise que l'élément le plus intéressant, et de loin, est le Labyrinte conçu, on le sait, par l'ONE. "C'est, en vérité, dit Bosley Crowther, la plus ingénieuse et la plus complète réalisation audio-visuelle". Suit par ordre, le Kaleidoscope, le film circulaire du pavillon du CPR, le Kino-Automat du pavillon tchèque. La seule réserve que fait le journaliste new-yorkais concerne... le pavillon américain.

• MINEURS

105 mineurs, pas dans le sens des Petits chanteurs à la Croix de bois, mais des travailleurs de la mine, donneront deux concerts à Montréal. Formés en chœur depuis 1878, c'est l'une des plus célèbres chorales du monde. Ils se produiront demain à l'église St. James United Church (20h). Ils chanteront une messe le 18 mai à l'église St. Jacques (8h30). Le dernier concert sera donné ce même jour, encore à l'église St-Jacques, à 20h. Ce chœur hollandais a pour nom "Le Chœur St-Pancrace". C'est sa première tournée sur terre nord-américaine.

horaires des spectacles

THÉÂTRE

Nous rappelons que les spectacles commencent à l'heure et que les portes seront fermées dès le lever du rideau.

COMEDIE-CANADIENNE — Adamo et les "Bel Canto", 20h30.

EXPO-THÉÂTRE — Semaine de la Chanson: "Les Cailloux", 20h30.

LA RONDE (cabaret) — "Vive la Canadienne", 20h et 22h15.

LE PATRIOTE (cabaret) — "Les Cailloux", 20h30.

STEPHANE VENNE et les Cabestans, jusqu'au 21 mai.

LA POLYDRIE — "Un couple parfait" du dramaturge canadien Eugene Cloutier, 20h30.

RIDEAU-VERT — "Oh! Les beaux jours" de Beckett, avec Madeleine Renaud, 20h30.

ARENA MAURICE-RICHARD — "Le Chœur de l'armée rouge", 20h30.

AUTO-STADE — Cirque: 16h et 21h.

PLACE DES ARTS

WHEATRE WILFRED-PELLETIER — Relache.

WHEATRE MAISONNEUVE — Théâtre du Nouveau-Monde: "Le Bourgeois gentilhomme" de Molière, 20h15.

WHEATRE PORT-ROYAL — Théâtre Carnet d'Israel: "Le Roi Salomon et le sabbat", comédie musicale, en hébreu, de Cronenberg, 20h30.

CINÉMA

ALOUETTE — "Thoroughly Modern Millie", 8h15 — Mat.: mer., sam., dim.: 2h15.

AMHERST — "Tiens bon la rampe", 11h45 — 2h35 — 6h20 — 10h45 — "Escrocs en uniforme", 1h00 — 4h45 — 8h25.

ATWATER — "The Quiller Memorandum", 12h45 — 5h30 — 8h05 — 9h30.

AVENUE — "Taming of the Shrew", 8h15 — Mat.: mer., sam., dim.: 2h15.

BIFOU — "Bang Bang", 1h42 — 5h02 — 8h22 — "Le Bédouin", 12h20 — 3h40 — 6h40 — 10h00.

BONAVENTURE — "How to succeed in business and really trying", 1h00 — 3h00 — 5h00 — 7h05 — 9h10.

CANADIEN — "Samba à Rio", 12h00 — 3h15 — 6h25 — 9h50 — "Le Retour d'El Cordobés", 1h35 — 4h50 — 8h10.

CAPITOL — "Tahiti", 10h30 — 1h00 — 3h25 — 5h45 — 8h05.

CHAMPLAIN — "Les Professionnels", 2h20 — 5h45 — 8h15 — "Le Sillage de la violence", 12h42 — 4h19 — 7h56.

CHATEAU — "Objectif Hanoï", 3h00 — 6h20 — 9h45 — "Exploits à l'afro", 1h25 — 4h45 — 8h10.

CINÉMA THÉÂTRE IMPÉRIAL — "Russian Adventure", tous les jours, 8h30, mer. et sam. 2h00 — Dim.: 1h00 — 4h45 — 8h30.

CINÉMAZIE — "L'opéra de Greco", sam. et dim. 1h37 — 5h36 — 9h35 — En sem. 5h36 — 9h35 — "Arrête ton char", sam. et dim. 12h00 — 3h59 — 7h58 — En sem. 7h58.

DAUPHIN — "La Carde", sur sem.: 1h30 — 9h30 — Sam. et dim. 1h30 — 5h30 — 7h30 — 9h30.

ELECTRA — "Le grand binkini", 12h30 — 3h41 — 6h49 — 10h00 — "Les espions meurent à Beyrouth", 2h01 — 5h12 — 8h20.

HORAIRES DE LA TELEVISION

Mardi

Le sigle © marque une émission en couleur

CBFT ©

9h20 Mire et musique

9h30 Mire et musique

10h30 Le grand binkini

10h45 Le grand binkini

11h00 Histoires vraies

11h15 "La rue sauvage des éléphants"

1h05 "Le grand binkini"

1h15 "Le grand binkini"

1h20 "Le grand binkini"

1h30 "Le grand binkini"

1h40 "Le grand binkini"

1h50 "Le grand binkini"

2h00 Femmes d'aujourd'hui

2h10 "Le grand binkini"

2h20 "Le grand binkini"

2h30 "Le grand binkini"

2h40 "Le grand binkini"

2h50 "Le grand binkini"

3h00 "Le grand binkini"

3h10 "Le grand binkini"

3h20 "Le grand binkini"

3h30 "Le grand binkini"

3h40 "Le grand binkini"

3h50 "Le grand binkini"

4h00 "Le grand binkini"

4h10 "Le grand binkini"

4h20 "Le grand binkini"

4h30 "Le grand binkini"

4h40 "Le grand binkini"

4h50 "Le grand binkini"

5h00 "Le grand binkini"

5h10 "Le grand binkini"

5h20 "Le grand binkini"

5h30 "Le grand binkini"

5h40 "Le grand binkini"

5h50 "Le grand binkini"

6h00 "Le grand binkini"

6h10 "Le grand binkini"

6h20 "Le grand binkini"

6h30 "Le grand binkini"

6h40 "Le grand binkini"

6h50 "Le grand binkini"

7h00 "Le grand binkini"

7h10 "Le grand binkini"

7h20 "Le grand binkini"

7h30 "Le grand binkini"

7h40 "Le grand binkini"

7h50 "Le grand binkini"

8h00 "Le grand binkini"

8h10 "Le grand binkini"

8h20 "Le grand binkini"

8h30 "Le grand binkini"

8h40 "Le grand binkini"

8h50 "Le grand binkini"

9h00 "Le grand binkini"

9h10 "Le grand binkini"

9h20 "Le grand binkini"

9h30 "Le grand binkini"

9h40 "Le grand binkini"

9h50 "Le grand binkini"

10h00 "Le grand binkini"

10h10 "Le grand binkini"

10h20 "Le grand binkini"

10h30 "Le grand binkini"

10h40 "Le grand binkini"

10h50 "Le grand binkini"

11h00 "Le grand binkini"

11h10 "Le grand binkini"

11h20 "Le grand binkini"

11h30 "Le grand binkini"

11h40 "Le grand binkini"

11h50 "Le grand binkini"

12h00 "Le grand binkini"

12h10 "Le grand binkini"

12h20 "Le grand binkini"

12h30 "Le grand binkini"

12h40 "Le grand binkini"

12h50 "Le grand binkini"

1h00 "Le grand binkini"

1h10 "Le grand binkini"

1h20 "Le grand binkini"

1h30 "Le grand binkini"

1h40 "Le grand binkini"

1h50 "Le grand binkini"

2h00 "Le grand binkini"

2h10 "Le grand binkini"

2h20 "Le grand binkini"

2h30 "Le grand binkini"

2h40 "Le grand binkini"

2h50 "Le grand binkini"

3h00 "Le grand binkini"

3h10 "Le grand binkini"

3h20 "Le grand binkini"

3h30 "Le grand binkini"

3h40 "Le grand binkini"

3h50 "Le grand binkini"

4h00 "Le grand binkini"

4h10 "Le grand binkini"

4h20 "Le grand binkini"

4h30 "Le grand binkini"

4h40 "Le grand binkini"

4h50 "Le grand binkini"

5h00 "Le grand binkini"

5h10 "Le grand binkini"

5h20 "Le grand binkini"

5h30 "Le grand binkini"

5h40 "Le grand binkini"

5h50 "Le grand binkini"

6h00 "Le grand binkini"

6h10 "Le grand binkini"

6h20 "Le grand binkini"

6h30 "Le grand binkini"

6h40 "Le grand binkini"

6h50 "Le grand binkini"

7h00 "Le grand binkini"

7h10 "Le grand binkini"

7h20 "Le grand binkini"

7h30 "Le grand binkini"

7h40 "Le grand binkini"

7h50 "Le grand binkini"

8h00 "Le grand binkini"

8h10 "Le grand binkini"

8h20 "Le grand binkini"

8h30 "Le grand binkini"

8h40 "Le grand binkini"

8h50 "Le grand binkini"

9h00 "Le grand binkini"

9h10 "Le grand binkini"

9h20 "Le grand binkini"

9h30 "Le grand binkini"

9h40 "Le grand binkini"

9h50 "Le grand binkini"

10h00 "Le grand binkini"

10h10 "Le grand binkini"

10h20 "Le grand binkini"

10h30 "Le grand binkini"

10h40 "Le grand binkini"

10h50 "Le grand binkini"

11h00 "Le grand binkini"

11h10 "Le grand binkini"

11h20 "Le grand binkini"

11h30 "Le grand binkini"

11h40 "Le grand binkini"

11h50 "Le grand binkini"

12h00 "Le grand binkini"

12h10 "Le grand binkini"

12h20 "Le grand binkini"

12h30 "Le grand binkini"

12h40 "Le grand binkini"

12h50 "Le grand binkini"

1h00 "Le grand binkini"

1h10 "Le grand binkini"

1h20 "Le grand binkini"

1h30 "Le grand binkini"

1h40 "Le grand binkini"

1h50 "Le grand binkini"

2h00 "Le grand binkini"

2h10 "Le grand binkini"

2h20 "Le grand binkini"

2h30 "Le grand binkini"

2h40 "Le grand binkini"

2h50 "Le grand binkini"

3h00 "Le grand binkini"

3h10 "Le grand binkini"

3h20 "Le grand binkini"

3h30 "Le grand binkini"

3h40 "Le grand binkini"

3h50 "Le grand binkini"

4h00 "Le grand binkini"

4h10 "Le grand binkini"

4h20 "Le grand binkini"

4h30 "Le grand binkini"

4h40 "Le grand binkini"

4h50 "Le grand binkini"

5h00 "Le grand binkini"

5h10 "Le grand binkini"

5h20 "Le grand binkini"

5h30 "Le grand binkini"

5h40 "Le grand binkini"

5h50 "Le grand binkini"

6h00 "Le grand binkini"

6h10 "Le grand binkini"

6h20 "Le grand binkini"

6h30 "Le grand binkini"

6h40 "Le grand binkini"

6h50 "Le grand binkini"

7h00 "Le grand binkini"

7h10 "Le grand binkini"

7h20 "Le grand binkini"

7h30 "Le grand binkini"

7h40 "Le grand binkini"

7h50 "Le grand binkini"

8h00 "Le grand binkini"

8h10 "Le grand binkini"

8h20 "Le grand binkini"

8h30 "Le grand binkini"

8h40 "Le grand binkini"

8h50 "Le grand binkini"

9h00 "Le grand binkini"

9h10 "Le grand binkini"

9h20 "Le grand binkini"

9h30 "Le grand binkini"

9h40 "Le grand binkini"

9h50 "Le grand binkini"

10h00 "Le grand binkini"

10h10 "Le grand binkini"

10h20 "Le grand binkini"

10h30 "Le grand binkini"

10h40 "Le grand binkini"

10h50 "Le grand binkini"

11h00 "Le grand binkini"

11h10 "Le grand binkini"

11h20 "Le grand binkini"

11h30 "Le grand binkini"

11h40 "Le grand binkini"

11h50 "Le grand binkini"

12h00 "Le grand binkini"

12h10 "Le grand binkini"

12h20 "Le grand binkini"

12h30 "Le grand binkini"

12h40 "Le grand binkini"

12h50 "Le grand binkini"

1h00 "Le grand binkini"

1h10 "Le grand binkini"

1h20 "Le grand binkini"

1h30 "Le grand binkini"

1h40 "Le grand binkini"

1h50 "Le grand binkini"

2h00 "Le grand binkini"

2h10 "Le grand binkini"

2h20 "Le grand binkini"

2h30 "Le grand binkini"

2h40 "Le grand binkini"

2h50 "Le grand binkini"

3h00 "Le grand binkini"

3h10 "Le grand binkini"

3h20 "Le grand binkini"

3h30 "Le grand binkini"

3h40 "Le grand binkini"

3h50 "Le grand binkini"

4h00 "Le grand binkini"

4h10 "Le grand binkini"

4h20 "Le grand binkini"

4h30 "Le grand binkini"

4h40 "Le grand binkini"

4h50 "Le grand binkini"

5h00 "Le grand binkini"

5h10 "Le grand binkini"

5h20 "Le grand binkini"

5h30 "Le grand binkini"

5h40 "Le grand binkini"

5h50 "Le grand binkini"

6h00 "Le grand binkini"

6h10 "Le grand binkini"

6h20 "Le grand binkini"

6h30 "Le grand binkini"

6h40 "Le grand binkini"

6h50 "Le grand binkini"

7h00 "Le grand binkini"

7h10 "Le grand binkini"

7h20 "Le grand binkini"

7h30 "Le grand binkini"

7h40 "Le grand binkini"

7h50 "Le grand binkini"

8h00 "Le grand binkini"

8h10 "Le grand binkini"

8h20 "Le grand binkini"

8h30 "Le grand binkini"

8h40 "Le grand binkini"

8h50 "Le grand binkini"

9h00 "Le grand binkini"

9h10 "Le grand binkini"

9h20 "Le grand binkini"

9h30 "Le grand binkini"

9h40 "Le grand binkini"

9h50 "Le grand binkini"

10h00 "Le grand binkini"

10h10 "Le grand binkini"

10h20 "Le grand binkini"

10h30 "Le grand binkini"

10h40 "Le grand binkini"

10h50 "Le grand binkini"

11h00 "Le grand binkini"

11h10 "Le grand binkini"

11h20 "Le grand binkini"

11h30 "Le grand binkini"

11h40 "Le grand binkini"

11h50 "Le grand binkini"

12h00 "Le grand binkini"

12h10 "Le grand binkini"

12h20 "Le grand binkini"

12h30 "Le grand binkini"

12h40 "Le grand binkini"

12h50 "Le grand binkini"

1h00 "Le grand binkini"

1h10 "Le grand binkini"

1h20 "Le grand binkini"

1h30 "Le grand binkini"

1h40 "Le grand binkini"

1h50 "Le grand binkini"

2h00 "Le grand binkini"

2h10 "Le grand binkini"

2h20 "Le grand binkini"

2h30 "Le grand binkini"

2h40 "Le grand binkini"

2h50 "Le grand binkini"

3h00 "Le grand binkini"

3h10 "Le grand binkini"

3h20 "Le grand binkini"

3h30 "Le grand binkini"

3h40 "Le grand binkini"

3h50 "Le grand binkini"

4h00 "Le grand binkini"

4h10 "Le grand binkini"

4h20 "Le grand binkini"

4h30 "Le grand binkini"

4h40 "Le grand binkini"

4h50 "Le grand binkini"

5h00 "Le grand binkini"

5h10 "Le grand binkini"

5h20 "Le grand binkini"

5h30 "Le grand binkini"

5h40 "Le grand binkini"

5h50 "Le grand binkini"

6h00 "Le grand binkini"

6h10 "Le grand binkini"

6h20 "Le grand binkini"

6h30 "Le grand binkini"

6h40 "Le grand binkini"

6h50 "Le grand binkini"

7h00 "Le grand binkini"

7h10 "Le grand binkini"

7h20 "Le grand binkini"

7h30 "Le grand binkini"

7h40 "Le grand binkini"

7h50 "Le grand binkini"

8h00 "Le grand binkini"

8h10 "Le grand binkini"

8h20 "Le grand binkini"

8h30 "Le grand binkini"

8h40 "Le grand binkini"

8h50 "Le grand binkini"

9h00 "Le grand binkini"

9h10 "Le grand binkini"

9h20 "Le grand binkini"

9h30 "Le grand binkini"

9h40 "Le grand binkini"

9h50 "Le grand binkini"

10h00 "Le grand binkini"

10h10 "Le grand binkini"

10h20 "Le grand binkini"

10h30 "Le grand binkini"

10h40 "Le grand binkini"

10h50 "Le grand binkini"

11h00 "Le grand binkini"

11h10 "Le grand binkini"

11h20 "Le grand binkini"

11h30 "Le grand binkini"

11h40 "Le grand binkini"

11h50 "Le grand binkini"

12h00 "Le grand binkini"

12h10 "Le grand binkini"

12h20 "Le grand binkini"

12h30 "Le grand binkini"

12h40 "Le grand binkini"

12h50 "Le grand binkini"

1h00 "Le grand binkini"

1h10 "Le grand binkini"

1h20 "Le grand binkini"

1h30 "Le grand binkini"

1h40 "Le grand binkini"

1h50 "Le grand binkini"

2h00 "Le grand binkini"

2h10 "Le grand binkini"

2h20 "Le grand binkini"

2h30 "Le grand binkini"

2h40 "Le grand binkini"

2h50 "Le grand binkini"

3h00 "Le grand binkini"

3h10 "Le grand binkini"

3h20 "Le grand binkini"

3h30 "Le grand binkini"

3h40 "Le grand binkini"

3h50 "Le grand binkini"

4h00 "Le grand binkini"

4h10 "Le grand binkini"

4h20 "Le grand binkini"

4h30 "Le grand binkini"

4h40 "Le grand binkini"

4h50 "Le grand binkini"

5h00 "Le grand binkini"

5h10 "Le grand binkini"

5h20 "Le grand binkini"

5h30 "Le grand binkini"

5h40 "Le grand binkini"

5h50 "Le grand binkini"

6h00 "Le grand binkini"

6h10 "Le grand binkini"

6h20 "Le grand binkini"

6h30 "Le grand binkini"

6h40 "Le grand binkini"

6h50 "Le grand binkini"

7h00 "Le grand binkini"

7h10 "Le grand binkini"

7h20 "Le grand binkini"

7h30 "Le grand binkini"

7h40 "Le grand binkini"

7h50 "Le grand binkini"

8h00 "Le grand binkini"

8h10 "Le grand binkini"

8h20 "Le grand binkini"

8h30 "Le grand binkini"

8h40 "Le grand binkini"

8h50 "Le grand binkini"

9h00 "Le grand binkini"

9h10 "Le grand binkini"

9h20 "Le grand binkini"

9h30 "Le grand binkini"

9h40 "Le grand binkini"

9h50 "Le grand binkini"

10h00 "Le grand binkini"

10h10 "Le grand binkini"

10h20 "Le grand binkini"

10h30 "Le grand binkini"

10h40 "Le grand binkini"

10h50 "Le grand binkini"

11h00 "Le grand binkini"

11h10 "Le grand binkini"

11h20 "Le grand binkini"

11h30 "Le grand binkini"

11h40 "Le grand binkini"

11h50 "Le grand binkini"

12h00 "Le grand binkini"

12h10 "Le grand binkini"

12h20 "Le grand binkini"

12h30 "Le grand binkini"

12h40 "Le grand binkini"

12h50 "Le grand binkini"

1h00 "Le grand binkini"

1h10 "Le grand binkini"

1h20 "Le grand binkini"

1h30 "Le grand binkini"

1h40 "Le grand binkini"

1h50 "Le grand binkini"

2h00 "Le grand binkini"

2h10 "Le grand binkini"

2h20 "Le grand binkini"

2h30 "Le grand binkini"

2h40 "Le grand binkini"

2h50 "Le grand binkini"

3h00 "Le grand binkini"

3h10 "Le grand binkini"

3h20 "Le grand binkini"

3h30 "Le grand binkini"

3h40 "Le grand binkini"

3h50 "Le grand binkini"

4h00 "Le grand binkini"

4h10 "Le grand binkini"

4h20 "Le grand binkini"

4h30 "Le grand binkini"

4h40 "Le grand binkini"

4h50 "Le grand binkini"

5h00 "Le grand binkini"

5h10 "Le grand binkini"

5h20 "Le grand binkini"

5h30 "Le grand binkini"

5h40 "Le grand binkini"

5h50 "Le grand binkini"

6h00 "Le grand binkini"

6h10 "Le grand binkini"

6h20 "Le grand binkini"

6h30 "Le grand binkini"

6h40 "Le grand binkini"

6h50 "Le grand binkini"

7h00 "Le grand binkini"

7h10 "Le grand binkini"

7h20 "Le grand binkini"

7h30 "Le grand binkini"

7h40 "Le grand binkini"

7h50 "Le grand binkini"

8h00 "Le grand binkini"

8h10 "Le grand binkini"

8h20 "Le grand binkini"

8h30 "Le grand binkini"

8h40 "Le grand binkini"

8h50 "Le grand binkini"

9h00 "Le grand binkini"

9h10 "Le grand binkini"

9h20 "Le grand binkini"

9h30 "Le grand binkini"

9h40 "Le grand binkini"

9h50 "Le grand binkini"

10h00 "Le grand binkini"

10h10 "Le grand binkini"

10h20 "Le grand binkini"

10h30 "Le grand binkini"

10h40 "Le grand binkini"

10h50 "Le grand binkini"

11h00 "Le grand binkini"

11h10 "Le grand binkini"

11h20 "Le grand binkini"

11h30 "Le grand binkini"

11h40 "Le grand binkini"

11h50 "Le grand binkini"

12h00 "Le grand binkini"

12h10 "Le grand binkini"

12h20 "Le grand binkini"

12h30 "Le grand binkini"

12h40 "Le grand binkini"

12h50 "Le grand binkini"

1h00 "Le grand binkini"

1h10 "Le grand binkini"

1h20 "Le grand binkini"

1h30 "Le grand binkini"

1h40 "Le grand binkini"

1h50 "Le grand binkini"

2h00 "Le grand binkini"

2h10 "Le grand binkini"

2h20 "Le grand binkini"

2h30 "Le grand binkini"

2h40 "Le grand binkini"

2h50 "Le grand binkini"

3h00 "Le grand binkini"

3h10 "Le grand binkini"

3h20 "Le grand binkini"

3h30 "Le grand binkini"

3h40 "Le grand binkini"

3h50 "Le grand binkini"

4h00 "Le grand binkini"

4h10 "Le grand binkini"

4h20 "Le grand binkini"

4h30 "Le grand binkini"

4h40 "Le grand binkini"

4h50 "Le grand binkini"

5h00 "Le grand binkini"

5h10 "Le grand binkini"

5h20 "Le grand binkini"

5h30 "Le grand binkini"

5h40 "Le grand binkini"

5h50 "Le grand binkini"

6h00 "Le grand binkini"

6h10 "Le grand binkini"

6h20 "Le grand binkini"

6h30 "Le grand binkini"

6h40 "Le grand binkini"

6h50 "Le grand binkini"

7h00 "Le grand binkini"

7h10 "Le grand binkini"

7h20 "Le grand binkini"

7h30 "Le grand binkini"

7h40 "Le grand binkini"

7h50 "Le grand binkini"

8h00 "Le grand binkini"

8h10 "Le grand binkini"

8h20 "Le grand binkini"

8h30 "Le grand binkini"

8h40 "Le grand binkini"

8h50 "Le grand binkini"

9h00 "Le grand binkini"

9h10 "Le grand binkini"

9h20 "Le grand binkini"

9h30 "Le grand binkini"

9h40 "Le grand binkini"

9h50 "Le grand binkini"

10h00 "Le grand binkini"

10h10 "Le grand binkini"

10h20 "Le grand binkini"

10h30 "Le grand binkini"

10h40 "Le grand binkini"

10h50 "Le grand binkini"

11h00 "Le grand binkini"

11h10 "Le grand binkini"

11h20 "Le grand binkini"

11h30 "Le grand binkini"

11h40 "Le grand binkini"

11h50 "Le grand binkini"

12h00 "Le grand binkini"

12h10 "Le grand binkini"

12h20 "Le grand binkini"

12h30 "Le grand binkini"

12h40 "Le grand binkini"

12h50 "Le grand binkini"

1h00 "Le grand binkini"

1h10 "Le grand binkini"

1h20 "Le grand binkini"

1h30 "Le grand binkini"

1h40 "Le grand binkini"

1h50 "Le grand binkini"

2h00 "Le grand binkini"

2h10 "Le grand binkini"

2h20 "Le grand binkini"

2h30 "Le grand binkini"

2h40 "Le grand binkini"

2h50 "Le grand binkini"

3h00 "Le grand binkini"

3h10 "Le grand binkini"

3

Selon une enquête:

L'avenir de la jeunesse américaine est sombre

NEW YORK. — Une nouvelle génération d'Américains — 9,000,000 de jeunes — atteindra sa majorité l'an prochain et "se répandra sur le marché" à la recherche d'un travail et du bonheur. Trouveront-ils l'un et l'autre? C'est la question que se posent les sociologues et économistes des États-Unis et leur réponse n'est guère optimiste. Une étude de ce problème et de l'effet que cette vague de jeunes adultes aura sur les structures sociales et financières américaines vient d'être publiée par une organisation spécialisée, la "National Economic Research Associates"; NERA.

Pénurie d'emplois

Le premier problème auquel devront faire face ces jeunes Américains est le chômage. En effet, constate l'étude, le taux de chômage chez les jeunes a été extrêmement élevé dans les six dernières années et beaucoup de jeunes adultes aux États-Unis sont déjà considérés comme inutilisables, irrécupérables, chômeurs chroniques. Les inscriptions au fonds de chômage vont augmenter d'une façon alarmante, prévoit le rapport, dans toutes les grandes villes américaines. Les programmes d'aide aux sans emploi risquent d'être inadéquats.

Augmentation du taux des mariages et des naissances

L'étude de la NERA reconnaît en même temps que cette nouvelle vague démographique fournira un important contingent de jeunes diplômés, sortant d'universités ou de collèges techniques avec des connaissances avancées, ce qui aura pour effet d'améliorer le niveau général de la technologie et donc d'accélérer le

taux de croissance économique de tout le pays.

Il faut également s'attendre, dans les prochaines années, à une rapide augmentation du nombre des mariages, ce qui entraînera automatiquement une réaction en chaîne sur les plans économique et financier: la demande sur le marché du logement sera plus accentuée, l'industrie du bâtiment et ses dérivés fonctionneront à plein rendement, les taux d'intérêts à long terme seront maintenus à un niveau relativement élevé.

Avec l'augmentation des mariages, on assistera à un "boom" des naissances comparable à celui d'après-guerre. Toutes les industries liées de près ou de loin au "marché du bébé" verront leurs chiffres d'affaires monter rapidement.

Il en sera de même d'un certain nombre d'autres entreprises et commerces tels que les services d'utilité publique qui, aux États-Unis appartiennent à des sociétés privées, les fabriques de meubles, les industries textiles, vêtements, de l'automobile, des boissons — alcoolisées ou non — des produits de beauté et des cosmétiques, notamment, souligne la NERA, des cosmétiques pour hommes.

Dans un pays où l'achat à crédit est devenu quasi obligatoire et où les emprunts financiers sont chose courante, l'afflux de ces 9,000,000 d'adultes aura des répercussions financières favorables aux sociétés de prêts qui sont assurées de faire des affaires florissantes.

Éclatement de la révolte noire

Mais, à côté de ce tableau rose, il y en a un autre qui l'est beaucoup moins et qui inquiète les sociologues. Il s'agit du plus grave problème national que les États-Unis

doivent résoudre, le problème racial.

L'étude de la NERA indique que ce sont les jeunes Noirs qui souffriront le plus directement du chômage.

Entre 1960 et 1966, on a assisté à une véritable explosion — 41 pour cent — dans le nombre d'adolescents Noirs à la recherche de travail. Les offres d'emplois dans ce secteur démographique, restant traditionnellement loin derrière les demandes, le taux du chômage n'a cessé d'augmen-

ter. Cette situation, souligne la NERA, semble malheureusement inévitable. En d'autres termes, on ne peut la changer, elle ne fera que s'aggraver et, avec elle, la situation sociale et raciale.

Chez les jeunes Blancs économiquement faibles, la situation n'est guère meilleure, avec une augmentation de 26 pour cent, encore bien au-dessus du chiffre des offres d'emplois.

C'est sur un ton pessimiste, présant presque une catastrophe nationale, que la NERA

termine son rapport, rappelant le soulèvement du ghetto noir de Los Angeles, Watts et les sanglantes émeutes des ghettos noirs de Chicago et New York, l'étude laisse entendre que les États-Unis risquent de se trouver, lorsque cette nouvelle génération aura atteint l'âge adulte — dans un an environ — devant un "Watts national", "un Watts encore plus meurtrier parce qu'il sera à l'échelle des adultes".

Place aux jeunes familles à la Conférence internationale sur la famille à Québec

QUÉBEC — Me Pierre Brien, coordonnateur de la 18e Conférence internationale sur la famille, a révélé que l'actualité du thème de cette conférence amènera non seulement la participation des services sociaux et des mouvements familiaux, mais également des syndicats, des institutions financières et des associations d'étudiants.

La conférence, dont le thème est "les nouvelles familles dans la société", se déroulera à Québec à la fin d'août et au début de septembre et

groupera des délégués venant de toutes les parties du monde.

Le congrès se penchera sur tous les aspects touchant aux familles nouvellement constituées, comme par exemple, les dispositions législatives relatives à la fondation de la famille, les droits et les devoirs réciproques du mari et de la femme, l'aide financière à l'occasion du mariage, les jeunes familles, le crédit à la consommation et l'adaptation sociale.

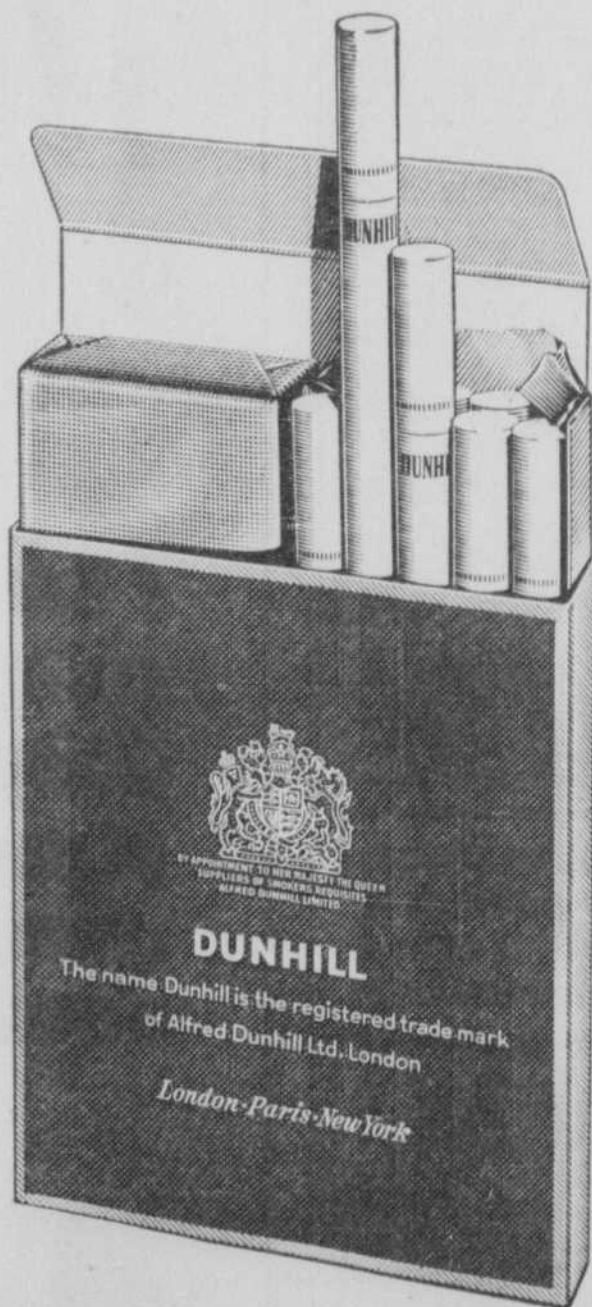
Cette conférence internationale qui se déroule pour la première fois en Amérique du Nord, coïncide avec le 20e anniversaire des organismes familiaux.

Elle se déroulera sous le haut patronage du gouverneur général du Canada, M. Roland Michener et sous la présidence d'honneur de MM. Allan MacEachen et Jean-Paul Cloutier, ministres de la Santé à Ottawa et Québec respectivement.



BY APPOINTMENT TO HER MAJESTY THE QUEEN
SUPPLIERS OF CIGARETTES TO THE ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE
ALFRED DUNHILL LIMITED

La première cigarette de luxe au Canada maintenant vendue à un prix populaire.



Nous ne connaissons aucune autre cigarette au monde dont le coût de fabrication soit aussi élevé.

ALFRED DUNHILL LIMITED - LONDRES - PARIS - NEW YORK

• SPÉCIALISTES EN TABACS DE RENOMMÉE UNIVERSELLE •

Bilan des problèmes féminins établi par Mme Grace MacInnis, au congrès NDP

Les femmes ne pourront devenir des citoyens à part entière que le jour où la société aura mis en marche des organismes leur permettant de remplir pleinement leur double rôle de mères au foyer et de travailleuses.

C'est ce que déclarait Mme Grace MacInnis, députée de Vancouver-Kinross, lors de la conférence de clôture du congrès du Nouveau Parti démocratique qui avait lieu à Montréal en fin de semaine.

Présentée par Mme Monique Ferron, remerciée par M. Robert Cléche, Mme MacInnis a émis l'opinion que dès 1970 la moitié des femmes mariées du Canada seront des travailleuses rémunérées, exerçant un métier à l'extérieur de leurs foyers. Dès maintenant, les femmes représentent environ un tiers de la force ouvrière du pays. Et, souligne la conférencière, il est impossible de songer à revenir en arrière: les femmes ne veulent plus reprendre leur rôle unique de ménagère et de nourrice même si bien des gens souhaiteraient les voir retourner dans leurs maisons. Si d'autre part, cela devait se

produire, ce renversement entraînerait un chaos dans l'industrie et les milieux professionnels qui comptent sur la main-d'œuvre féminine dans l'équilibre des forces ouvrières.

La conférencière est d'avis toutefois que trop de foyers sont négligés parce que la mère travaille à l'extérieur. Le manque d'argent et le manque d'organismes pouvant aider la mère au travail nuisent au bon fonctionnement de la vie de famille. Le Canada a autant besoin de garderies et de maternités gratuites qu'il a besoin d'écoles élémentaires et secondaires.

On ne saurait, selon Mme MacInnis, régler le problème de la même façon pour toutes les femmes et une solution unique est impensable. Plusieurs d'entre elles semblent rechercher le demi-temps; cet horaire par ailleurs entraîne beaucoup de problèmes pour les employeurs et les syndicats ouvriers. Il faudrait du demi-temps convenant à l'horaire des femmes tout autant qu'à celui des industries.

Mme MacInnis a également insisté sur la nécessité de verser un salaire aux femmes qui veulent rester à la maison pour élever leurs enfants.

On se rappelle que le député de Vancouver-Kinross avait déjà lancé cette idée en Chambre il y a déjà plusieurs mois, idée qui avait soulevé plusieurs réactions chez les femmes. Selon la conférencière, il en coûterait moins cher de verser un tel salaire aux femmes que de s'occuper des délinquants qui le seraient devenus parce que la mère constamment absente de son foyer n'aurait pu s'occuper de ses enfants.

La conférencière a aussi soulevé le problème du recyclage des jeunes femmes prévoyant un jour leur retour au travail. Les femmes de tous âges ont besoin de l'aide de la société et la société doit leur fournir les organismes nécessaires.

Maintenant que les femmes ont réussi à briser les murs de leur maison pour envahir l'univers du travail, elles devraient travailler à faire découvrir à la société les véritables valeurs familiales.

Il ne faudrait pas sous-estimer le pouvoir des femmes dans l'évolution actuelle du monde d'aujourd'hui.

Au terme de sa causerie, Mme MacInnis a déploré le fait que Mme Thérèse Casgrain et des femmes de milieux "populaires" comme Mme Huguette Plamondon n'aient pas été nommées membres de la Commission sur le statut de la femme.

Nouvelle méthode de formation de maîtres

Le doyen adjoint de la faculté de l'éducation de l'université McGill, le docteur Myer Horowitz, annonce que l'université collaborera avec certaines écoles et associations d'enseignants pour faire l'essai d'une nouvelle méthode de formation des enseignants au niveau élémentaire. Quatre étudiants, qui préparent le certificat de première classe, prendront part à ce nouveau programme qui consiste en périodes d'études théoriques alternant avec des périodes d'enseignement sous la direction de professeurs.

N'HÉSITEZ PLUS...

Pour un meuble ou une cuisine de style, roman-gothique et espagnol, fait par un artisan européen.

Adressez-vous au 676-9644

Voici comment empêcher LES DENTIERES de bouger

Ne soyez plus gêné ni irrité par un dentier qui bouge et bécote. Saupoudrez-le de PASTERTIL, une poudre alcaline (non acide) adhésive, qui le maintiendra en place plus solidement et plus confortablement. Evitez les désagréments d'un dentier qui bouge, procurez-vous PASTERTIL à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

CIDRE DE NORMANDIE



Importé de France

En vente dans tous les magasins d'alimentation spécialisés dans les conserves fines et autres produits de choix.

Est servi dans les restaurants, boîtes à châteaux, etc... licenciés ou non.

Distributeur-grossiste

AU CEP D'ANJOU

470, Avenue Ogilvy
Montréal, 15 — P.Q.
276-1224 ou 276-1127

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INT

Vietnam : à Washington et à Londres on évoque le danger d'une intervention chinoise

WASHINGTON — Un accroissement de la puissance militaire américaine au Vietnam pourrait entraîner la Chine dans la guerre et conduire à la troisième guerre mondiale, a déclaré lundi le sénateur républicain du Kentucky, M. John Sherman Cooper, qui est membre de la commission sénatoriale des affaires étrangères et qui fut ambassadeur des États-Unis en Inde.

Dans un discours au Sénat, M. Cooper a déclaré que l'exemple de la guerre de Corée indique que les Chinois interviendraient s'ils estimaient que le Vietnam-Nord est sur le point d'être vaincu.

"Nous ne pouvons supposer que l'agitation et la lutte en Chine communiste empêcheront d'intervenir", a souligné le sénateur. M. Cooper a ensuite exprimé l'opinion que la Chine communiste considère peut-être les États-Unis comme des intrus en Asie qui menacent sa sécurité et ses intérêts. "C'est la confrontation entre les États-Unis et la Chine communiste, qui, je le crains, ferait disparaître la dernière possibilité d'un règlement pacifique de la guerre. Les États-Unis ne reculeraient pas et je ne crois pas probable que la Chine communiste, ayant pris sa décision d'entrer dans la guerre, reculerait".

M. Cooper estime que les États-Unis devraient limiter et restreindre leur bombardement — si bombardement il

doit y avoir — aux routes d'infiltration près de la zone démilitarisée.

Si ceci provoquait une "réponse affirmative" du Nord, le bombardement du Vietnam-Nord devrait être suspendu.

Par ailleurs, le grave avis émis par le gouvernement américain, au sujet du Vietnam, par le premier ministre chinois, M. Chou En-lai, a été accueilli avec calme à Londres où l'on note, toutefois, un raidissement considérable de la position de Pékin dans les affaires extérieures.

Les Américains, soulignent-ils dans les milieux compétents anglais, sont "extrêmement conscients des dangers" d'une escalade de la guerre au Vietnam et il est probable qu'ils étudieront soigneuse-

ment les dernières déclarations de M. Chou En-lai.

Celles-ci, observe-t-on, reprennent des thèmes déjà énoncés : la menace d'une intervention chinoise en cas d'"invasion" du Nord-Vietnam par les Américains ou bien dans le cas où la sécurité de la Chine serait mise en danger, ou enfin si Hanoi ne faisait la demande. On estime à Londres que le seul élément vraiment nouveau de la déclaration de M. Chou En-lai, la menace d'une intervention chinoise en cas de collusion Américano-Soviétique qui constituerait une "trahison" à l'égard du Nord-Vietnam — relève de l'"escalade verbale" dans la propagande déchaînée par Pékin contre les dirigeants de l'URSS.

D'une manière générale on estime à Londres qu'une fois la première phase de la "révolution culturelle" terminée il fallait s'attendre que les dirigeants chinois concentra-

raient leur attention sur les problèmes extérieurs, tels que le Vietnam et Hong Kong.

Dans le passé toutefois, les déclarations politiques violentes de Pékin n'ont jamais été accompagnées d'actions militaires, rappelle-t-on.

Enfin, le porte-parole du département d'État américain a déclaré lundi qu'il préférerait pour l'instant s'abstenir de tout commentaire à la suite de la parution dans plusieurs journaux des deux premiers articles écrits par M. Simon Malley qui a eu l'occasion d'interviewer le premier ministre de la Chine populaire, M. Chou En-lai.

Le porte-parole, M. Robert McCloskey, a fait valoir que les spécialistes du département d'État pour les questions asiatiques n'ont pas encore eu l'occasion d'analyser la teneur des articles de M. Malley ni d'évaluer les propos qui sont prêtés à M. Chou En-lai.

Hong-Kong: Pékin lance un ultimatum à l'Angleterre

PEKIN — Le gouvernement chinois a durci hier ses positions à l'égard des autorités de Hong-Kong et de la Grande-Bretagne en formulant sur un ton comminatoire une série d'exigences à la suite des émeutes de ces derniers jours à Kowloon.

Les correspondants de la presse étrangère ont été convoqués hier au ministère des affaires étrangères pour y recevoir communication de la déclaration officielle dénonçant les "atrocités sanglantes perpétrées par les autorités britanniques de Hong-Kong". La note exige "l'acceptation immédiate de toutes les revendications des travailleurs arrêtés, la cessation de "toutes les mesures fascistes", la libération des détenus, la punition des responsables des atrocités, l'indemnisation pour les pertes subies et des garanties contre un renouvellement de pareils incidents". Le gouvernement et les autorités britanniques de Hong-Kong, conclut la note, doivent immédiatement et sans condition accepter ces demandes.

"Le gouvernement et le peuple chinois sont déterminés à la lutte jusqu'au bout. Si le gouvernement britannique et

les autorités de Hong-Kong poursuivent obstinément leur chemin, ils devront porter l'entière responsabilité de toutes les graves conséquences qui en découleront".

LONDRES — La Grande-Bretagne rejette les accusations "d'atrocités fascistes" portées contre les autorités de Hong-Kong par le gouvernement de Pékin, estimant hier dans les milieux informés.

On s'attend toutefois que le gouvernement britannique évitera tout ce qui pourrait envenimer les relations entre Hong-Kong et la Chine continentale dont la colonie britannique dépend à un très haut degré pour son existence.

En ce qui concerne les allégations selon lesquelles Hong-Kong servirait de base aux forces armées chinoises qui combattent au Vietnam, la Grande-Bretagne a démenties à plusieurs reprises dans le passé et a affirmé que les États-Unis ne disposaient pas, dans la colonie, de facilités militaires.

Cependant, le gouvernement de Londres a décidé de maintenir en état d'alerte constante 20 mille soldats et policiers à Hong-Kong.

Nouvelles brèves...

... d'Europe

MOSCOU. — L'URSS a mis sur orbite circulaire terrestre le 15 mai un nouveau satellite artificiel de la terre de la série des "Cosmos". Le "Cosmos 158", annonce l'agence Tass.

A bord du satellite il y a un équipement scientifique destiné à la poursuite de la recherche spatiale.

LONDRES. — L'industrie sidérurgique britannique qui passera le 28 juillet dans le domaine de la propriété publique, sera dénationalisée de nouveau si les conservateurs reviennent au pouvoir. Cette assurance formelle vient d'être donnée pour la première fois, au cours d'une réunion politique, par M. Edward Heath, leader du parti.

MOSCOU. — Une protestation "énergique" contre l'expulsion de Chine de M. Valentin Passentchouk, correspondant permanent de la "Pravda", a été adressée lundi à l'ambassade de Chine à Moscou par le ministère des affaires étrangères de l'URSS.

BRUNSSUM (Limbourg Hollandais). — Le comité néerlandais institué récemment pour protester contre l'armement nucléaire de l'Allemagne fédérale a adressé une lettre au comte Von Kiehlmannsegg, commandant les forces de l'OTAN en Europe, avec siège aux Pays-Bas, l'accusant d'avoir été "un des exécuteurs de l'étrangement fasciste de l'Europe".

MOSCOU. — M. Amintore Fanfani, ministre italien des affaires étrangères, a été reçu lundi par M. Nicolas Podgorny, président du praesidium du Soviet suprême de l'URSS, annonce l'agence Tass.

MOSCOU. — Le praesidium du Soviet suprême de l'URSS a décerné l'ordre de Lénine, la

plus haute distinction soviétique, à la Croix-Rouge de l'URSS, en récompense des "grands services rendus à la santé publique" et de sa "lutte active pour la paix", annonce l'agence Tass.

... d'Asie

KHARTOUM. — Une Japonaise nommée Korogi et se disant journaliste a été arrêtée pour espionnage par les services de sécurité soudanais, apprend-on à Khartoum. Mme Korogi aurait été surprise en possession de documents compromettants.

LA NOUVELLE DELHI. — Le Docteur Zakir Husain a été officiellement installé dans ses fonctions de président de l'Inde au cours d'une cérémonie solennelle qui s'est déroulée samedi au parlement.

CALCUTTA. — Trois personnes ont été tuées et une cinquantaine ont été blessées, dont 36 policiers, au cours de violents heurts survenus, lundi matin, à Ranaghat, à quelque 80 kilomètres au nord de Calcutta entre des policiers et la foule.

LA NOUVELLE DELHI. — Le dala-lama a indiqué lundi qu'il ne serait pas en mesure de se rendre à New York pour soumettre le problème tibétain à l'ONU, et a lancé un appel à toutes les nations du monde aimant la liberté leur demandant de patronner la demande tibétaine d'auto-gouvernement.

CALCUTTA. — La famine qui sévissait dans l'est de l'État du Bihar, et qui, selon des informations non officielles, aurait causé la mort d'au moins 500 personnes, s'est étendue au Bengale occidental où deux régions au moins, celles de Patna et Bankura, ont été gravement touchées. Vingt-quatre personnes au moins seraient décédées faute de nourriture.

TOKYO. — M. Eisaku Sato, premier ministre japonais, s'oppose à la conclusion d'un accord aérien entre la Chine et le Japon, a déclaré lundi M. Li Tsun, responsable chinois des relations commerciales sino-japonaises.

TOKYO. — Le 7ème symposium de science et technologie spatiales s'est ouvert lundi à Tokyo en présence de plus de 250 spécialistes de 14 nations. Participent notamment à ce symposium les pays suivants: URSS, Inde, Taiwan, France, Roumanie, Australie, Grande-Bretagne et États-Unis.

Tension accrue entre les nations arabes et Israël

TEL-AVIV. — La tension s'est accrue, hier, au Moyen-Orient à l'occasion des célébrations du 19ème anniversaire de l'État d'Israël, qui ont notamment été marquées par un défilé militaire à Jérusalem, dans la section de la ville située en territoire israélien. Dans les pays arabes pendant ce temps, des manifestations publiques avaient lieu pour souligner la lutte des Palestiniens contre l'État juif. Au Caire, d'importants mouvements de troupes ont été signalés dans la direction de la frontière israélo-égyptienne du Sinaï. Le porte-parole officiel du gouvernement de Tel-Aviv s'est cependant abstenu de commenter officiellement ces informations.

On souligne toutefois dans les milieux politiques de Tel-Aviv qu'Israël n'a procédé à aucun envoi de troupes en aucun point de ses frontières communes avec des pays arabes et que le pays continue à célébrer dans le calme le 19ème anniversaire de son indépendance. Mais, ajoute-t-on dans ces milieux, Israël est toujours fermement décidé à réagir par la force à toute nouvelle attaque éventuelle de commandos sur son territoire, et, précise-t-on ce n'est pas la présence à ses frontières de troupes égyptiennes qui le fera changer d'avis.

Dans les mêmes milieux on déclare qu'Israël ne sera pas le premier à céder dans une telle guerre des nerfs, et on croit que le Caire ne désire pas entrer en conflit avec Israël. La R.A.U., ajoute-t-on, devrait concentrer ses efforts vers Damas plutôt que vers le Sinaï.

C'est en effet de la Syrie que tout dépend, observe-t-on à Tel-Aviv. Les commandos palestiniens qui attaquent Israël sont sous les ordres des autorités militaires syriennes, et, estime-t-on, il suffirait que Damas leur ordonne de cesser leurs activités pour que la situation redevienne normale dans la région.

Depuis la mi-mars, Israël a été victime de treize actes de terreur et de sabotage de son côté de sa frontière avec la Syrie et le Liban et de huit actes analogues sur la frontière jordanienne, précisent les milieux officiels israéliens.

En contraste avec la doctrine syrienne de confrontation quotidienne avec Israël, qui tend à l'élimination de ce pays, les cercles officiels israéliens font ressortir que, conformément à sa politique, Israël n'est jamais intervenu dans les affaires intérieures des pays arabes. Sa seule préoccupation est le respect par ces pays des accords d'armistice.

Pékin : manifestation en faveur de la cessation de la violence

PEKIN — Des dizaines de milliers de manifestants ont défilé hier dans le centre de la capitale chinoise pour acclamer le communiqué officiel du comité révolutionnaire de Pékin exigeant la fin immédiate des violences. Le communiqué en six points insiste notamment sur la nécessité de poursuivre par la persuasion et non par la violence la lutte révolutionnaire et interdit spécifiquement les services physiques, les vols et les confiscations. Il avertit également que les contrevenants seront punis avec toute la rigueur de la loi. Le communiqué confie à la garnison de Pékin et aux représentants de l'armée au sein du comité révolutionnaire la responsabilité de faire respecter ces dispositions. Il énumère encore parmi les actes répréhensibles les dommages causés aux biens publics, l'utilisation des moyens de communication pour prendre part à la lutte violente et les activités révolutionnaires effectuées en dehors des unités de travail régulières. Il cite un texte inédit du président Mao Tse-tung invitant "à combattre résolument tous ceux qui, dans beaucoup d'endroits encore, n'ont pas un comportement conforme à la discipline, ou se livrent à des actes anarchiques". Il rappelle aussi les

instructions diffusées le 20 avril par le comité central, interdisant les "longues marches" et ordonnant aux jeunes gens de regagner immédiatement leurs lieux de travail.

Ce communiqué, le premier du genre qui soit officiellement adopté par le nouveau comité révolutionnaire de Pékin, fait suite à une série d'ordonnances diffusées depuis le début du mois de mars à divers échelons, pour tenter de rétablir une situation normale à Pékin et dans les autres grandes villes et de mettre fin aux bagarres parfois sanglantes entre groupes opposés de gardes rouges et de rebelles révolutionnaires.

Ce communiqué confirme surtout le rôle essentiel dévolu à l'armée et aux services de police au sein du comité révolutionnaire de Pékin, dont le président Hsieh Fu-chih, ministre de la sécurité publique, assure déjà en fait depuis février l'ordre public dans la capitale au moyen de la commission des affaires militaires du bureau de sécurité.

La publication du communiqué avait été marquée hier matin par les éditoriaux du "Quotidien du peuple" et du "Journal de Pékin" stigmatisant la violence qui semble, plus d'un an après le déclenchement de la révolution culturelle, cons-

tituer encore un danger majeur et difficile à contrôler.

Samedi, notamment, signalait hier un correspondant japonais, plusieurs centaines d'étudiants de l'école des langues étrangères de Pékin ont pénétré dans les locaux du ministère des affaires étrangères et se sont heurtés aux troupes de l'armée de libération. Cet incident a fait plusieurs blessés, rapporte le correspondant à Pékin du journal "Asahi Shimbun", citant des affiches apposées dans la capitale chinoise.

Les étudiants auraient occupé différentes pièces du ministère, détruit la salle des documents secrets et dérobé plusieurs documents confidentiels. Ils auraient blessé un certain nombre de soldats ainsi que des fonctionnaires du ministère.

NATIONS UNIES. — Par 24 voix contre zéro et deux abstentions (États-Unis et Royaume-Uni), la commission sociale du conseil économique et social a adopté une résolution demandant à tous les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait de ratifier la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et d'exigant nommément à l'Afrique du Sud et à la Rhodésie du Sud de cesser leurs "pratiques néfastes" de discrimination et d'intolérance.

Hertz annonce un spécial de vacances pour hommes d'affaires.



7 jours complets! 500 milles et un plein réservoir d'essence!

Il est normal que Hertz s'occupe aussi de l'homme d'affaires en vacances. Hertz vous facture toujours au plus bas tarif possible... même pendant les vacances. Et c'est normal. Nous voulons vous voir revenir afin de vous fournir des Ford et autres voitures de qualité quand les vacances seront finies. Amusez-vous pendant sept jours et 500 milles — soit au Canada, soit aux États-Unis. Vous

ne payez que \$88.00 pour une nouvelle Ford Galaxie compacte ou une voiture de format moyen. Hertz paye également le premier réservoir d'essence ainsi que les premiers 500 milles. C'est, incontestablement, une bonne affaire! C'est un peu pourquoi sept sur dix de nos clients sont des hommes d'affaires.

Plus de service. Moins d'enfantillages. Les affaires sont les affaires. Chez Hertz.

En 1^{er} appelez Hertz



C'est Hertz qui vous donne le volant.

360 est, rue Rachel
Montréal
849-4107



Afrique : l'incident est clos, les pavillons restent ouverts

Le commissaire général du pavillon du Gabon, M. Daniel Assoumou, après une conférence de presse impromptu hier avant-midi, après l'inauguration du pavillon de la Côte d'Ivoire, a nié que les Africains aient l'intention de quitter l'Expo, après l'incident mini-diplomatique survenu samedi à Montréal.

Vers trois heures de la nuit, M. Assoumou reconduisait chez lui, à l'hôtel Queen's, un compatriote, économiste, M. Georges Koudou, lorsqu'il fut sommé d'arrêter, angle McGregor et Peel, pour avoir brûlé un feu rouge, angle Sherbrooke.

Feu jaune, insiste M. Assoumou qui en veut davantage aux agents de n'avoir pas voulu reconnaître ses pièces d'identité diplomatique que d'avoir confondu les couleurs.

A vrai dire M. Assoumou ne pouvait produire son permis de conduire, qu'il avait oublié à l'hôtel. En constatant toutefois qu'il possédait un passeport diplomatique, c'est en tout cas la version de la police, les agents appelèrent sur les lieux le lieutenant de faction du poste 10, M. Duchesne. Ce dernier invita alors les policiers et M. Koudou à se rendre au domicile de M. Assoumou quérir les pièces manquantes.

Le jeune diplomate affirme que les agents ont manqué de courtoisie mais l'incident, après 48 heures, semble avoir enfin retrouvé des proportions plus raisonnables. M. Assoumou en a saisi le commissaire général, M. Dupuy, mais la plainte n'est pas officielle, et aucune plainte non plus n'a été adressée à la police.

Et il n'est aucunement question, il va sans dire, que les pavillons africains, où les visiteurs affluent nombreux tous les jours, ferment leurs portes. C'est plutôt l'incident qui est clos et le jeune commissaire général a même déploré hier que les journaux en aient fait mention.

Rappelons qu'un délégué africain s'était rendu au pavillon de la presse de l'Expo dans la soirée de samedi, moins de 24 heures après l'incident (personne ne fut appréhendé, faut-il souligner) pour déclarer à cinq journalistes alors présents que les Africains allaient décamper si la police ne manifestait pas plus de courtoisie à l'égard des diplomates africains dans l'avenir. Il s'agissait là, semble-t-il, d'une déclaration imputable à un emportement passager.

Cependant M. Assoumou n'a formulé aucune accusation de préjudice raciaux quant à cette affaire. Une rapide enquête menée auprès des hôtes africains, à ce propos, semble conclure : aucune d'elles n'a été victime de près ou de loin d'attitudes racistes, depuis leur arrivée à Montréal il y a quelques semaines.

LA CÔTE D'IVOIRE

Accompagnés des commissaires généraux du Niger, M. Ali Diaroumey, du Togo, M. Aylor Simon et du Sénégal, M. Papiadiou, M. Pierre Billon a inauguré officiellement hier le pavillon de la Côte d'Ivoire.

Les quatre stands, exigu (celui de la Côte est le plus spacieux) constituent un fort joli ensemble qui traduit bien à la fois la modestie des moyens dont dispose ce pays mais aussi leur enthousiasme. Les sculptures de la Côte d'Ivoire méritent une attention particulière mais ce sont peut-être les tissus qui enchanteront le plus le visiteur. Le petit métier domestique permet de tisser les bandes d'environ 12 pouces de largeur, cousues ensuite pour faire de grandes couvertures. Les couleurs et les motifs géométriques sont d'une rare beauté.

J.-V. D.

Lévy Beaulieu a gagné le concours Hachette-Larousse

Hier soir, dans le salon d'honneur du pavillon de la France, les maîtres Hachette et Larousse ont décerné des prix littéraires en collaboration avec Air-France et la Compagnie générale transatlantique.

Offerts cette année au Canada, le premier prix a été décerné à M. Lévy Beaulieu,

jeune journaliste montréalais. Mme Lise Noël, qui a remporté le deuxième prix, n'a pu se rendre au pavillon. Les deux lauréats anglophones sont Rose Aline Fedorov et Leonard Frank Schmidt. Le jury est composé de personnalités littéraires telles qu'André Chamson, Maurice Genevoix et Jérôme Carcopino.

M. Beaulieu avait choisi Victor Hugo pour sujet de dissertation. Il s'agissait pour les candidats (il y en eut 160) de dire quelle personnalité française avait le mieux contribué à faire progresser la terre des hommes et à justifier son choix.

— Pourquoi Hugo ?
— Parce que c'est un auteur que je connais bien. J'ai essayé de trouver ce qui, dans son œuvre, était essentiel et actuel, que ce soit en art, en politique, en religion, dans le domaine social ou au point de vue philosophique. Je dis que Hugo a fait connaître de l'impitance.

— Grâce au prix Hachette-Larousse, vous pourrez éditer en France ?
— Je vais essayer d'obtenir une bourse complémentaire pour étudier durant un an la littérature étrangère. J'ai aussi deux romans à terminer.

A.M.

AUJOURD'HUI AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik : une immense pyramide reposant sur sa pointe ; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants ; ressources et énergie ; communications et transports ; temps nouveaux.

Ciné-carrousel : films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants. Dans l'Hexagone des Glaces, vous voyez dans un décor de 1867.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens : un ébale stylisé d'une hauteur de 66 pieds.

Cinq différentes attractions tous les jours dans un théâtre de 500 places et quatre dans le kiosque à musique pouvant recevoir 1200 personnes. Entrée gratuite.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte : plats délicieux à prix modiques.

THÉÂTRE

midit
Douglas Bodie, organiste

2h30 p.m.
quartette de jazz Lance Harrison

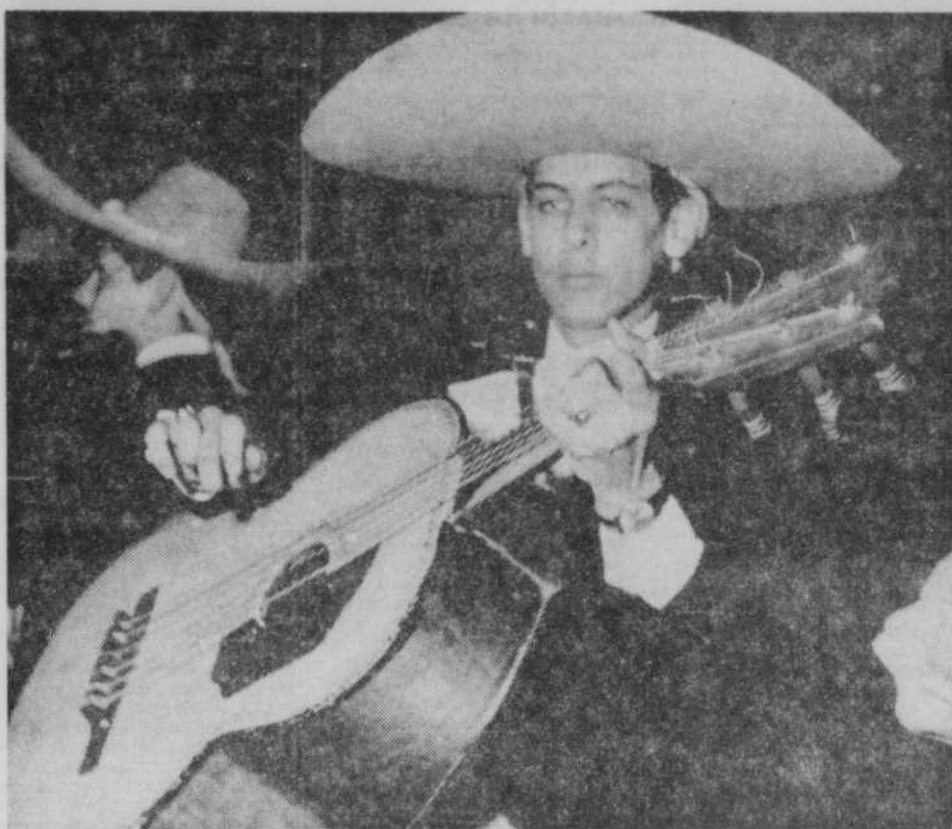
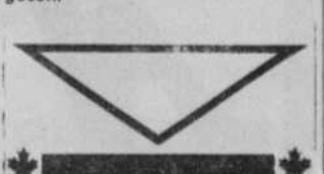
6h15 p.m.
Katimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne & Shuster, mise en scène de Alan Lund

KIOSQUE À MUSIQUE

midit
groupes amateurs, danseurs, chanteurs, musique, etc.

2h30 p.m. et 5h p.m.
musique du pavillon

3h45 p.m.
sextette de jazz Maynard Ferguson



C'est pour l'oeil un festin ce Mexique d'hier et d'aujourd'hui

par Jean-V. DUFRESNE

Il ne faut pas se moquer des Mexicains. Certains se demandent même, ces dernières semaines, si leur pavillon allait jamais ouvrir ses portes aux visiteurs. C'est fait. Et c'est un triomphe. La participation mexicaine à l'Expo se classe parmi les mieux réussies.

Le commissaire général, M. Fernando Gamboa, était convaincu à l'avance de l'impressionnisme saisissant que l'aménagement allait laisser aux journaux invités hier à la première. On jurait que tous les trésors du Mexique s'y retrouvent, depuis les plus envoutantes sculptures maya aux autels (catholiques) baroques farouchement surchargés de tout ce que l'âme religieuse du Mexique possède d'intensité, de violence et de primitive candeur.

Mais il y a davantage : le Mexique contemporain auquel est consacrée une véritable galerie d'art qui témoigne de l'incroyable vitalité de l'artiste mexicain d'aujourd'hui. Tout le pavillon semble aménagé comme un musée, un musée vivant, dans lequel les objets, les fresques, les monolithes, les sculptures, ont été placées avec art. C'est pour l'oeil un festin, ce témoignage du Mexique d'hier et d'aujourd'hui.

Le prince Albert de Liège et la princesse Paola ont quitté



Journée nationale de la Tchecoslovaquie — Cérémonie à la place des Nations de 10h15 à 11h45 : à 10h15, concert donné par la fanfare de l'armée tchécoslovaque (35 musiciens) ; à 11h, arrivée de M. Antonin Novotny, président de la Tchecoslovaquie, et du commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy ; allocutions de MM Dupuy et Novotny. De 11h45 à 12h30, visite du pavillon de la Tchecoslovaquie et concert de la fanfare de l'armée tchécoslo-

vaque devant le pavillon. De 12h30 à 16h10, visite de pavillons par M. Novotny : celui du Canada (à 12h30), celui sur les Nations Unies (à 13h30), le pavillon thématique "L'homme à l'œuvre" (à 14h45) et le pavillon thématique "L'homme dans la cité" (à 16h). De 17h à 20h, à la place des Nations spectacle folklorique donné par l'ensemble SLUK, qui comprend 85 danseurs, chanteurs et acrobates, et par la fanfare de l'armée tchécoslovaque (85 musiciens). De 19h à 20h, réception au pavillon de la Tchecoslovaquie. A 20h45, à l'hôtel Ritz Carlton, banquet officiel offert par le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

Auditorium Du Pont : Dans la série "Connaissances", de 14h à 17h, projection de cinq films tchécoslovaques (en versions anglaises et en couleurs) : "Are There Only Written Documents?" (35 min.), "Morphology of the Flower" (18 min.), "Iron of Great Moravia" (15 min.), "Model and Reality" (15 min.) et "Czechoslovak Academy of Sciences, I and II" (70 min.).

Pavillon de la jeunesse : à 12h30 à la Galerie, projection de trois films tchèques : "Destiny", "Histoire d'un gosse nu", "L'Archange Gabriel et dame Poie". A 14h30, au cinéma-théâtre, participation tchécoslovaque. A 19h, à l'Agora, folklore de Tchecoslovaquie avec la troupe S.L.U.K. A 20h, et 21h, jazz en liberté avec le trio Pierre Leduc. A 20h30, café-dansant avec Pauline Degen, Elyse Weinberg et les 4-20. A 24h, projection du court métrage tchèque "Slovce M", de J. Brechka, et du long métrage tchèque "L'As de pique", de Milos Forman.

Pavillon de la France : à 18h, au rez-de-lagune (salle des conférences), la première conférence culturelle du cycle ; M. Yves Bonnefoy parlera de "La poésie française d'aujourd'hui".

Pavillon du Québec : à 20h15 au restaurant du pavillon, banquet en l'honneur de l'Union des Alliés français du Canada, dont le président est M. Jacques Brabant. L'ambassadeur de France au Canada et Mme François Leduc, le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, et le président de l'Alliance française internationale (et ex-ministre des finances de France), M. Wilfrid Baumgartner, y assisteront.

Auditorium Du Pont : de 20h30 à 22h, deuxième conférence de la série internationale Maclean-Hunter, M. Shantanu Laxman Kirloskar, de l'Inde, traitera du thème : "La planification démocratique... du folklore ?" (Sur invitation.)

Demain à l'Expo, c'est la journée de la ville de Montréal. A la place des Nations, à 10h30, cérémonie officielle en présence du maire Jean Drapeau, du commissaire général Pierre Dupuy et des membres du conseil municipal. A 11h30, une autre cérémonie au Stabile de Calder qui sera alors remis à la ville de Montréal.

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI, 16 MAI 1967 CAHIER/2 Pages 13-20

La Tchecoslovaquie : diversité ethnique et industrialisation

par Jean Tainturier

Le pavillon de la Tchecoslovaquie, qui a déjà recueilli les suffrages unanimes de la presse et des visiteurs, et qui sera en vedette aujourd'hui lors de la "Journée nationale" de la Tchecoslovaquie à l'Expo, reflète l'originalité culturelle de ce pays et de son industrialisation poussée. Telles sont en effet les deux caractéristiques de ce pays, amalgame de deux groupes ethniques, les Tchèques et les Slovaques, et dont l'économie en plein essor le place dans le peloton de tête des pays les plus industrialisés ; et ce, malgré les tatonnements d'un régime socialiste longtemps omniprésent et un appareil administratif et politique très lourd.

C'est en 1918 que fut proclamée la République tchécoslovaque, qui unissait les territoires slovaques, sous le joug hongrois depuis près de 1,000 ans, et les Tchèques. Les premiers demandaient une fédération ; les seconds imposèrent un Etat unitaire. Les Slovaques, peu cultivés, catholiques, et cultivateurs pour la plupart, n'allaient pas coexister sans mal avec les Tchèques, industriels, l'esprit frondeur et peu religieux.

Mais tels n'étaient pas les seuls groupements ethniques du pays, au début du siècle : une forte minorité de Sudètes allemands n'allait pas tarder à causer en effet des difficultés politiques au gouvernement de Prague. En 1938, Hitler annexa, sans autre forme, le territoire des Sudètes, premier pas vers la seconde guerre mondiale. Un an plus tard, les armées nazies envahissaient la Bohême et la Moravie qui furent durement pressurées tandis que la Slovaquie gardait une certaine forme d'autonomie. La coexistence entre les deux principaux groupes ethniques se révélait cependant, avec le temps, harmonieuse et complémentaire, sur le plan social comme sur celui de l'économie générale du pays.

En 1945, libérée par les Russes, la Tchecoslovaquie procéda à une expulsion massive des Allemands de la région des Sudètes (près de 3,000,000).

En 1946, aux élections générales (qui voient l'effacement des partis modérés), les communistes obtinrent 38 p.c. des suffrages et participèrent à un gouvernement de coalition, placé sous la direction d'un communiste : M. Klement Gottwald.

LE "COUP DE PRAGUE"

Un an plus tard, à peine, 12 ministres non communistes démissionnèrent dans un geste de protestation contre l'infiltration d'éléments communistes au sein de la police. Le président Benes démissionna ; Jan Masarik, ministre des affaires étrangères, se suicida ; Gottwald prit la direction totale du gouvernement avec l'appui non déguisé de Moscou.

En mai de cette même année, de nouvelles élections générales, avec liste unique, donnèrent près de 90 p.c. des suffrages aux communistes qui exercèrent dorénavant un contrôle implacable sur tous les secteurs de la vie sociale, économique, culturelle et religieuse du pays. Il existe cependant toujours le Conseil national slovaque qui traite des affaires économiques et culturelles de la Slovaquie ; il doit disparaître en 1975 et déjà son influence est en nette régression.

C'est un an après les élections de 1948 que l'Assemblée nationale place l'administration des Eglises sous le contrôle de l'Etat. Et en 1950, 90 p.c. des prêtres avaient prêté allégeance au gouvernement. Plus de 75 p.c. des quelque 15 millions de Tchecoslovaques sont de religion catholique et 8 p.c. de religion protestante.

Déstalinisation

Une première constitution est rédigée en 1948. Elle est

remplacée en 1960 par une "Constitution socialiste", la première à être adoptée en dehors de l'URSS.

Le pouvoir exécutif est exercé par le président de la République (M. Novotny, en l'occurrence) qui nomme et révoque ses ministres, responsables devant l'Assemblée nationale (300 élus communistes ou "apparentés").

Le phénomène de la "déstalinisation" a connu en Tchecoslovaquie des contre-coups assez pénibles, par rapport à d'autres pays socialistes de l'Est, à cause, en partie, de la rigidité d'un appareil politique souvent sclérosé et des purges implacables et massives effectuées depuis 1946 chez les intellectuels et dans les milieux politiques modérés. L'habileté du président Novotny (qui effectua en 1962 une "reconversion" remarquable) a permis au pays de franchir sans trop de mal cette période qui a conduit, là comme ailleurs, vers une certaine libéralisation politique.

Ce phénomène se retrouve également dans l'économie. Une planification à outrance, dès 1949, et deux plans quinquennaux ambitieux mais ignorants des possibilités et des besoins locaux ont conduit à un demi-échec. Mais dès 1961-62, les années dures, la notion du profit et du juste salaire associée à une "délégation de pouvoirs" ont commencé à prévaloir. C'est en 1964 que les grandes lignes d'une sorte d'"intéressement" des ouvriers au rendement de leur usine ou de leur exploitation agricole ont été établies. Elles furent reprises dans le troisième plan (1965-1970).

(Suite à la page 15)

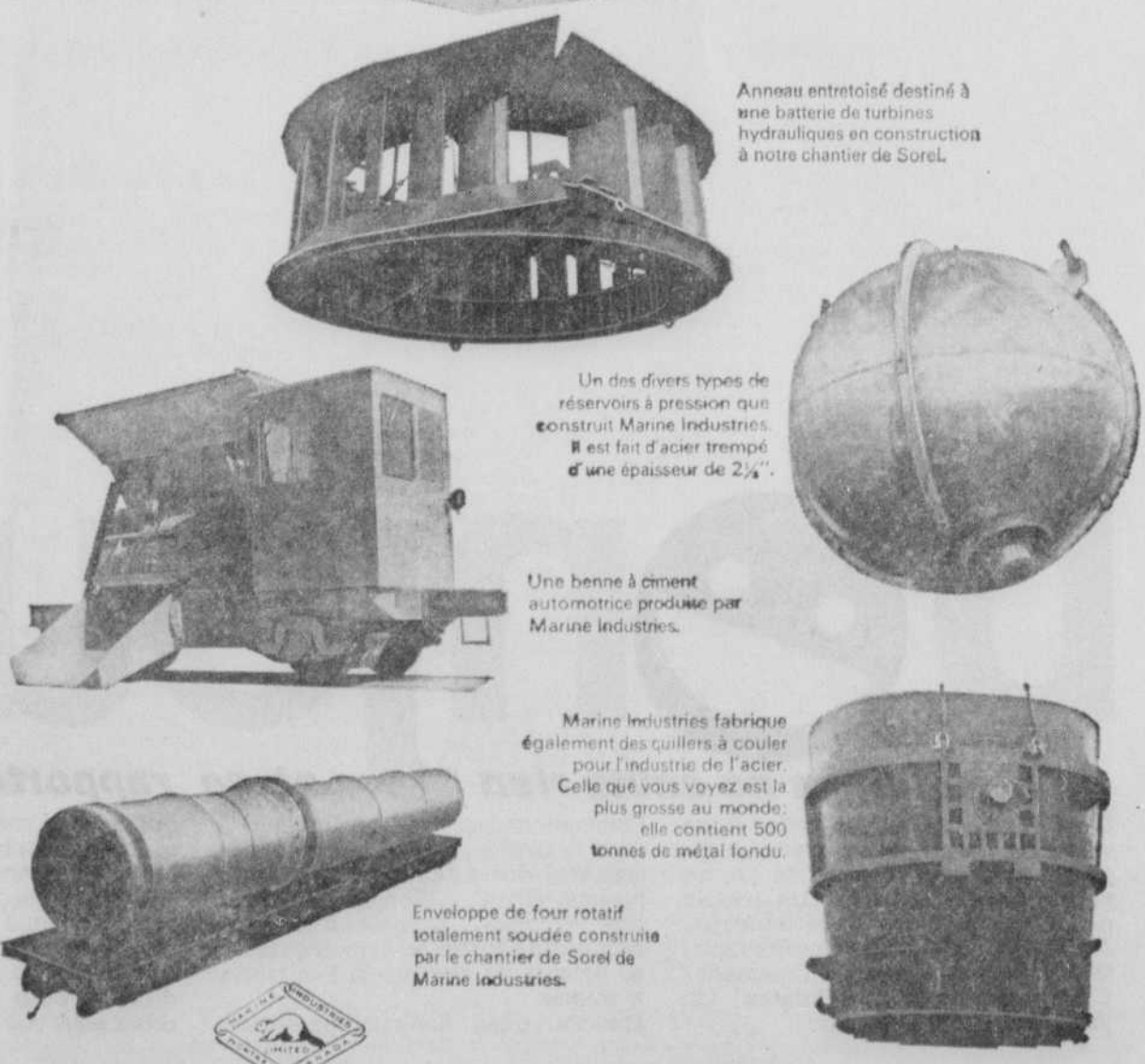
878-9186

Madame, Monsieur, si vous n'avez pas encore entendu parlé de la sténographie (méthode moderne de sténographie mécanique), comparez le numéro ci-dessus et demandez le prospectus que l'International Stenotype Institute met gratuitement à votre disposition. Vous y trouverez des renseignements sur une situation d'avenir. (Demandez le local 14.) Nous répondons de 9h.00 a.m. à 10h.00 p.m.

Besoin d'équipement industriel? Vous avez alors besoin de l'expérience de MARINE INDUSTRIES

Pour fabriquer des produits industriels en métal, il faut posséder de l'expérience et des connaissances techniques. Voilà qui permet de diminuer le nombre d'heures de travail et d'offrir un produit de toute première qualité. MARINE INDUSTRIES a en main tous ces atouts. MARINE INDUSTRIES possède à fond les techniques modernes de conception, de fabrication et de soudure. MARINE INDUSTRIES l'a prouvé à maintes reprises en concrétisant un

grand nombre de projets. Par exemple, MARINE INDUSTRIES a produit des réservoirs à pression, des alternateurs, des hydro-turbines, des portes d'écluse et des pièces de laminage. En outre, le chantier de Sorel de MARINE INDUSTRIES a récemment terminé la fabrication de la plus grosse cuiller à couler du monde. MARINE INDUSTRIES a les moyens techniques et le personnel nécessaires pour résoudre tous vos problèmes de fabrication.



Anneau entrelacé destiné à une batterie de turbines hydrauliques en construction à notre chantier de Sorel.

Un des divers types de réservoirs à pression que construit Marine Industries. Il est fait d'acier trempé d'une épaisseur de 2 1/2".

Une benne à ciment automotrice produite par Marine Industries.

Marine Industries fabrique également des cuillères à couler pour l'industrie de l'acier. Celle que vous voyez est la plus grosse au monde : elle contient 500 tonnes de métal fondu.

Enveloppe de four rotatif totalement soudée construite par le chantier de Sorel de Marine Industries.

Marine Industries Limited
SOREL • MONTREAL

Sur tant d'autres en notre ville, un café français domine...

le nouveau Café Normandie

Evidemment, la cuisine est française dans tous les restaurants français. Mais au Café Normandie, l'atmosphère française est d'une authenticité unique. Par la grille, on entre dans une cour intérieure, d'où l'on aperçoit la place publique de Caen ; les arbres, les maisons, les cailloux de la chaussée complètent le décor. De ce café terrasse, on pénètre au Café Normandie où les plats typiques du pays normand sont au menu. C'est à ne pas manquer. On réserve par téléphone à 842-7777.

HÔTEL SHERATON MT-ROYAL



La délégation du Canada à l'Assemblée mondiale de la santé

OTTAWA — M. MacEwen, ministre de la santé nationale et du bien-être social, annonce la participation de six personnalités canadiennes à la 20e Assemblée mondiale de la santé qui se déroule actuellement à Genève.

Le Dr J.N. Crawford, sous-ministre de la santé nationale, dirige la délégation canadienne à Genève.

Les autres membres de la délégation sont : Mme Margaret Rideout, secrétaire parlementaire du ministre de la santé nationale et du bien-être social; le Dr Gaston Isbelle, député fédéral de Gatineau; M. Jean Alauzet, directeur de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal; M. Irving Boisson, conseiller spécial en architecture, urbanisme et hygiène publique, Toronto; le Dr Graham Clarkson, sous-ministre de la santé de la Saskatchewan; le Dr Gordon Martin, directeur exécutif de la division de l'hygiène publique du ministère canadien de la santé; le Dr B.D.B. Layton, médecin principal à la direction de la santé internationale du ministère de la santé nationale et du bien-être social.

Journées critiques en France

Aujourd'hui : conférence de presse du président; demain : grève générale; jeudi : motion de censure de la gauche

PARIS — Une semaine politique importante, capitale peut-être, commence pour la France. Du débat qui va s'engager mercredi devant le parlement sur la délégalation de pouvoirs que le gouvernement sollicite en matière économique et sociale peut en effet dépendre le sort du gouvernement et, par voie de conséquence — certains commentateurs l'envisagent —, en vertu du droit de dissolution dont le président de la République dispose, celui de l'Assemblée nationale elle-même, d'une assemblée pourtant à peine sortie des urnes.

Aujourd'hui donc, le général de Gaulle, qui n'avait pas adressé de message aux Français depuis son fameux discours du 4 mars (on était à la veille des élections législatives), tiendra à 15 heures une conférence de presse. Sans doute parlera-t-il de l'Europe et de la candidature —

officielle cette fois — de la Grande Bretagne au Marché commun, des grandes questions, aussi, qui préoccupent aujourd'hui le monde. Mais ce que l'on attend avec le plus d'intérêt, dans la conjoncture politique actuelle, ce sont les commentaires que le président de la République fera sur la situation intérieure et les explications qu'il sera conduit à donner sur les "pleins pouvoirs".

Le premier ministre, M. Georges Pompidou, au conseil des ministres puis devant ses amis des différentes fractions gaullistes, et le ministre des finances, M. Michel Debré, ont déjà, quant à eux, à plusieurs reprises, indiqué que, si le gouvernement avait décidé de recourir à cette procédure, (l'article 38 de la constitution le lui permet), c'était dans la perspective de la suppression, relativement prochaine, des barrières douanières en Europe, pour réaliser dans le minimum de temps les réformes qui lui paraissent s'imposer.

Champ d'application des ordonnances: l'emploi, la participation des travailleurs aux fruits de l'expansion des entreprises, la sécurité sociale (son déficit a encore augmenté), l'adaptation des entreprises aux conditions de la concurrence européenne et mondiale.

Le lendemain de cette conférence de presse, la France vivra une journée singulière caractérisée par la paralysie de la plupart des activités, l'absence d'électricité, de ra-

dio, de journaux; la pénurie d'eau et de gaz.

En effet la consigne de grève générale lancée, sur le plan national, par les trois principales centrales syndicales CGT (tendance communiste), CGT-FO (tendance socialiste) et CFTD (tendance chrétienne) ainsi que par la fédération de l'éducation nationale, en protestation contre la décision gouvernementale de demander au parlement des pleins pouvoirs en matière économique et sociale semble devoir être suivie tant à Paris que dans les autres villes de France.

Les différentes organisations syndicales ont maintenant fait connaître leurs consignes pour cette journée de grève de 24 heures. Un arrêt complet du travail est ainsi prévu dans les mines, la métallurgie, la sidérurgie, les industries et les grandes entreprises où la force motrice électrique fera défaut. De surcroît, de nombreuses autres activités seront touchées: chemins de fer, banques, assurances, mairies, perceptions, bureaux de poste, voirie, théâtres, taxis. On y prévoit un arrêt total.

En revanche, les liaisons aériennes, les hôpitaux, les Halles, les boulangeries fonctionneront à régime réduit. Dans Paris, des moyens de locomotion de remplacement seront mis en place par l'armée. Enfin, cette grève générale sera assortie, à Paris, d'un défilé de la Bastille à la République, défilé auquel les centrales syndicales appellent leurs adhérents en masse.

Mercredi également les députés se réuniront en séance plénière. Le premier ministre leur présentera son projet et, pour éviter que la "question préalable", que les communistes ont décidé de lui opposer, ne risque d'être votée, il engagera tout de suite le sort du gouvernement. Opposer à un texte la "question préalable", cela signifie dans le jargon parlementaire que l'on conteste purement et simplement l'opportunité de la discussion de ce texte, que l'on rejette ainsi "dans la nuit et le brouillard".

Dès que le premier ministre aura ainsi mis son cabinet dans la balance, le débat sera suspendu pour vingt-quatre heures. Il reprendra le lendemain, et l'on verra alors la fédération de la gauche (Mitterrand) et le groupe communiste présenter la motion de censure qu'ils ont en commun élaborée.

Selon les pronostics, les pointages, auxquels les spécialistes ne manquent pas de se livrer, le gouvernement sauf surprise, — toujours possible évidemment — devrait en définitive l'emporter. Ce sont en effet les républicains indépendants, les "Giscardiens" comme on les appelle, du nom de leur chef de file, l'ancien ministre des finances, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui paraissent tenir en main la clef du problème. Mais ils ont à plusieurs reprises proclamé qu'ils n'entendaient pas ouvrir de crise. Aussi peut-on penser que dans ces conditions les opposants ne réussiront pas à réunir les voix nécessaires pour renverser le cabinet.

CET ÉTÉ, A RADIO-CANADA

Une programmation variée et agréable

M. Jacques Landry, directeur des programmes au réseau français de la télévision d'Etat, a donné hier une conférence de presse durant laquelle il a défini la programmation d'été de Radio-Canada. Ce qui ressort de ses propos, c'est d'abord que cette programmation est à la fois diverse et agréable, laissant place aux émissions dites sérieuses.

L'horaire d'été

L'horaire débute très tôt, 10h20 le matin, afin de permettre aux téléspectateurs étrangers en visite chez nous, à l'occasion de l'Expo, de savoir ce qui se passera au cours de la journée sur la Terre des Hommes, ou à Radio-Canada. L'horaire d'été comprend plusieurs séries filmées inédites.

Canadians est une occasion unique de voir, en une sorte de panorama télévisé, la totalité des productions de l'ONF destinées à Radio-Canada. Le contenu des émissions télévisées au cours de l'été, enfin, sera à 65% canadien. Au cours de la belle saison, les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada verront de nouvelles séries inédites, quelques reprises, beaucoup de reportages sur l'Exposition universelle et bon nombre de séries qui sont déjà à l'affiche et qui resteront, cet été, en raison de l'intérêt manifesté par la majorité des téléspectateurs.

Pour les enfants

Les enfants pourront donc continuer à regarder *Le Corsaire de la reine*, le lundi à 10h30 du matin, *Ulysse* et *Oscar et La Boîte à Surprise* tous les jours de la semaine du lundi au vendredi à 16h, ainsi que *Walt Disney présente*, le dimanche à 19 heures.

Les adolescents retrouveront *Images en tête* à l'Expo à 13h15, le samedi et *Jeunesse Oblige* à 18h du lundi au vendredi. Louise Lathauve animera la nouvelle émission du vendredi.

Pour les autres

Quant aux adultes, leurs habitudes de téléspectateurs ne seront pas trop bouleversées puisqu'ils continueront de voir, notamment, tous les soirs de la semaine, du lundi au vendredi à 16h45, *Aujourd'hui*; *Les Travaux et les Jours*, le dimanche à 13h30; *7e Nord* (épisodes inédits), le lundi à 20 heures; *Adèle*, deux soirs par semaine, le lundi et le mardi à 19h30; *Moi et l'autre*, le mardi à 21h30; *Ciné-Club*, le mardi soir à 23h35; *Dossiers* ou *Partout*, le mardi soir à 22 heures; *Tirez au clair*, le mercredi à 22 heures (notons que cette émission durera désormais une heure); *Cinéma du mercredi*, à 20 heures et *Cinéma international*, le vendredi à 20h30; *Match sur roulettes*, le samedi à 20h30; *Les Crouches-Tard*, à l'Expo, deux soirs par semaine, les jeudi et samedi à 22 heures; *Visites à l'Expo*, le samedi à 20 heures; *Langue vivante*, à 18h35 le samedi; *Les Joyeux naufragés* (en couleur), le samedi à 19 heures; *Les As des quilles*, le dimanche à 17h30 et, enfin, *D'hier à demain*, le dimanche à 23h30.

Les séries nouvelles

Au nombre des séries nouvelles à l'affiche de l'horaire d'été, on remarquera, du lundi

au jeudi à 11 heures, *Canadians*, une série de 57 films produits par l'ONF pour Radio-Canada et répartis sur une période de 15 ans, des débuts de la télévision nationale à 1967. Le dimanche matin à 10h30, on verra une série éducative intitulée *Du côté de la musique*. Cette émission sera suivie d'une série de Conférences, avec le professeur Henri Guillemain et à 11h30, d'une autre série musicale intitulée *Initiation à la musique*, avec le professeur Veneroot (c'est une production de la Radio-télévision belge).

A 14h30, le dimanche toujours, on pourra assister à l'émission *Recital de Québec*, une série réservée jusqu'ici aux seuls téléspectateurs de la région québécoise et maintenant accessible à ceux de la chaîne française de Radio-Canada. C'est également le dimanche après-midi, à 14 heures, que le père Ambroise nous présentera *Nos frères, les hommes*.

Parmi les séries qui reviennent à l'affiche, on reverra avec plaisir: *Les demi-heures de la matinée*, du mardi au samedi à 10h30; *Histoires vraies*, le mardi; *Les Beaux yeux d'Agatha*, le mercredi; *Berthe et Blanche*, le jeudi; *La Grande aventure* (nouvelle série), le vendredi et *Grand gallo*, le samedi. Il en va de même de la série *Les Aventuriers des mers*, le samedi à 11 heures; *Lectures pour tous* (il y aura dix minutes consacrées à un auteur canadien de l'automne), le dimanche à midi 30; *M. et Mme Détective*, le dimanche à 15 heures et *De sport et des hommes*, le dimanche à 15h30. Ce sont des émissions inédites de séries connues que nous présenterons à 15 heures; *Entre ciel et terre*, le lundi; *Mini-métrage*, le mardi; *Hollywood présente*, le mercredi; *Mini-métrage*, le jeudi et *La main dans l'ombre*, le vendredi.

Au chapitre des séries nouvelles et inédites, signalons à l'attention des téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada: le lundi à 20h30 *Les Évangélistes*, mettant en vedette le comédien Roy Thines dans une série d'aventures. Une série extraite d'*Atome et galaxies*, reprise le dimanche soir à 22h30 à la demande générale. A 21h30, on retrouvera *Les Saintes chéries* avec Micheline Presle et Daniel Gelin dans des épisodes inédits dont deux tournés au Canada, à Montréal et en province. A 22 heures, on fera connaissance avec *Malican, père et fils*, mettant en vedette Claude Dauphin dans le rôle d'un personnage puissant et débordant de toujours prêt à défendre le faible et l'opprimé.

Le mardi, on verra, à 19h30, *Vidocq*, une série policière qui raconte les aventures de ce personnage un peu louche, ex-bagnard devenu directeur de la police parisienne que Balzac a immortalisé dans *La Comédie humaine* sous les traits de Vautrin.

A 21 heures, on sourira et on se détendra en compagnie de cet ensemble si jeune, si dynamique et si vivant appelé *les Cailloux*. A 21 h 30, on verra des reprises des meilleures émissions diffusées au cours de l'année de *Moi et l'autre*, avec Denyse Filiault et Dominique Michel. Enfin, pour terminer la soirée, on pourra voir à *Ciné-Club* un festival Sacha Guitry.

Le samedi, qui nous ramènera *Les Crouches-Tard* à la même heure que le jeudi, à 22 h,

nous présentera aussi les *Fables de La Fontaine* (en reprise) à 21 h 30, de même que *Legons d'amour conjugal* à 22 h 30. Mais à compter du 15 juillet, au lieu des *Fables*, on verra le grand comédien canadien Gilles Pelletier en vedette dans une série de cape et d'épée intitulée *Chevalier Tempête*.

Enfin le dimanche, on verra à 18 h, soit à une heure plus accessible aux jeunes téléspectateurs, *Wilfrid Pelletier rencontre*.

20 h, Diane Giguère nous présentera de grandes productions étrangères, américaines, britanniques, françaises, italiennes ou autres dans le domaine des variétés, des dramatiques ou de la musique; cette série s'intitule *Festival estival*. A 22 h, dans le cadre des émissions du Centenaire, on verra les émissions de la série *Vivre en ce pays* dont le scripteur est Eugène Cloutier. *Vivre en ce pays* nous fera découvrir la réalité canadienne d'un océan à l'autre.

Bien entendu, Radio-Canada n'oubliera pas l'Expo au cours de l'été. L'écran s'illuminera le matin à 10 h 20 sur l'émission *Bonjour Expo*, du lundi au dimanche inclusivement. Le dimanche à 18 h30 comme elle le fait depuis le 30 avril, Nicole Germain nous présentera *Terre des autres hommes*. Le samedi à 17 h 30, Jacques Fautoux et Gisèle Mauricet animent pour nous *Carnet-Expo* et, enfin, à 20 h, *Visites à l'Expo* nous permet de sonder la terre des hommes.

un très grand champagne



IMPORTÉ DE FRANCE
En vente dans de nombreux magasins de la Régie des Alcools du Québec
Code 568 H — Brut — Code 568 I — Brut Blanc des Blancs 1959
Code 1254 — Brut, 1/4 Blé.

dites...

bonjour!

un bonjour, ça ne coûte rien et ça rapporte beaucoup

C'est l'Expo. Le monde entier nous visite. On nous observe, on nous regarde vivre. Nous sommes, dit-on, un peuple hospitalier et gai. Un peuple poli, d'une politesse toute française. A nous de faire honneur à cette réputation. A chacun de nous. Comment? C'est facile. Dites... Bonjour! Un Bonjour! sonore et joyeux.

Commencez par dire... Bonjour! à toute la famille le matin, même si vous avez mal dormi: ça répand la bonne humeur. Dites... Bonjour! au voisin revêché; dites... Bonjour! à vos compagnons de travail, au garçon de table, au policier de service: ça leur rendra le sourire. Et surtout, dites... Bonjour! aux visiteurs

qui vous demandent un renseignement. Il faudra bien se serrer les coudes puisqu'ils viennent par millions cet été. Par contre, ils paieront bien leur écot et s'attendent à ce qu'on les traite avec hospitalité et cordialité. Oui, dites... Bonjour! Nos visiteurs se souviendront de nous avec amitié et reviendront nous voir. Bonjour!

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE DU QUÉBEC

Les parlementaires canadiens insistent pour que cessent les bombardements de Hanoï

OTTAWA — Les parlementaires canadiens qui, depuis mercredi soir, participaient avec leurs homologues américains à la 10ème conférence du groupe parlementaire canado-américain, ont fortement insisté pour que les membres du Congrès américain exercent des pressions à Washington en vue d'obtenir la suspension et la cessation des bombardements du Nord-Vietnam, selon ce qu'a indiqué le président M. Lucien Lamoureux, président des Communes canadiennes. M. Lamoureux a déclaré qu'on ne saurait cependant parler d'affrontement entre les deux groupes.

Le porte-parole des Américains, M. Cornelius Gallagher, (démocrate New Jersey) a reconnu la réalité du "problème politique" que posent les bombardements au Vietnam. D'autre part, il a déclaré qu'à son avis, l'adoption d'une résolution par le Parlement canadien — suggérée par M. John Diefenbaker — exprimant le vœu que cessent ces bombardements ne changerait rien et qu'il doutait qu'elle serait bien accueillie à Washington.

Les investissements

D'autre part, un communiqué indique que les parlementaires ont étudié "à fond et avec fran-

chise" les questions bilatérales et multilatérales intéressant les deux pays, y compris l'attitude des États-Unis et du Canada concernant les investissements américains au Canada. On a également passé en revue l'application de l'accord canado-américain sur l'automobile "et tous s'en sont déclarés satisfaits jusqu'ici". Enfin l'aide économique aux pays en voie de développement et le commerce avec les pays communistes ont aussi fait l'objet de discussions.

La commission de la défense et de la sécurité a de son côté étudié le moyen de "raffermir l'OTAN pour en faire un moyen efficace d'action pour le monde libre". Les parlementaires ont "reconnu qu'il vaudrait mieux conclure une entente qui permettrait de se dispenser d'ériger des systèmes ABM (antiballistic missiles) fort onéreux". Les membres des deux délégations ont aussi abordé le problème des relations avec la Chine communiste.

Surintendant du courtage immobilier

QUÉBEC — Le secrétaire de la province, annonce la nomination de M. Maurice Charest au poste de surintendant du Courtage immobilier du Québec. Ce poste a été créé à la suite de l'adoption du bill 26 constituant un nouveau service qui assure la mise en application de la loi du Courtage immobilier. L'administration de cette loi avait été temporairement confiée à la commission des valeurs mobilières. Dorénavant, cette dernière s'occupera uniquement des valeurs mobilières alors que le service du Courtage immobilier administrera les valeurs immobilières. Le nouveau service aura son siège social à Québec.



KONANTZ — Subitement le 11 mai 1967 est décédée Margaret MacLean Konantz épouse de Gordon Konantz de Winnipeg. Madame Konantz, ancien membre du cabinet libéral, était la présidente de l'Union pour le Canada. Les funérailles ont eu lieu à Winnipeg lundi 15 mai à l'église All Saints Church où le service fut célébré à 2h p.m. Des dons à l'Union seraient appréciés.



Vous recherchez la qualité? VOYEZ l'extraordinaire REBEL

chez Model Auto Sales Inc.

Vous obtiendrez en plus un service hors pair

Model Auto Sales Inc.

6995, boul. St-Laurent
Tél. 272-5761



M. Romey

(Suite de la première page)

Commission internationale de contrôle qu'il ne l'aurait fait s'il avait envoyé des troupes en Asie du sud-ouest.

M. Romey a dit que la diplomatie canadienne — à laquelle il a rendu hommage — et la force américaine constituent deux éléments importants pour le maintien de la paix dans le monde, tant en Amérique latine et ailleurs qu'au Vietnam.

Les Américains, a dit M. Romey, n'ont pas d'affaire à dire aux Canadiens, politiquement ou non, quelles politiques ils devraient adopter. Personnellement, le gouverneur du Michigan croit cependant que le Canada devrait adhérer à l'Organisation des États américains. Cette mesure, a-t-il dit, favoriserait nos efforts collectifs en vue d'apporter la prospérité à l'ensemble de l'hémisphère.

Au plan des relations économiques entre les deux pays, le même respect mutuel des souverainetés doit jouer. La multiplication des ponts économiques entre le Canada et les États-Unis apportera des marchés, une production accrue ainsi qu'un développement technologique plus efficace d'un côté de la frontière comme de l'autre. Mais cette multiplication des liens économiques ne doit pas signifier domination. Il est faux de dire que "ce qui est bon pour les États-Unis est bon pour le Canada" et vice versa.

Pour sa part, M. Martin a parlé essentiellement des relations économiques entre les deux pays. Citoyen lui-même de Windsor, ville-sœur en quelque sorte de Detroit tant au plan géographique que pour leur participation respective à l'industrie automobile, M. Martin a particulièrement évoqué les avantages réciproques auxquels a donné lieu l'accord canado-américain sur l'auto signé en janvier 1965.

Entre 1963 et 1966, a-t-il rappelé, la production des automobiles au Canada est passée de 633,000 véhicules à 902,000 et l'embauchage, de 60,000 à 85,000 personnes. Du même coup, la valeur des exportations canadiennes d'automobiles et de pièces de première main, vers les États-Unis, passait de \$40 à \$845 millions. Nos importations des États-Unis, qui se chiffraient à \$805,000,000 en 1963, ont atteint \$1,501,000,000 en 1966. "Loi de détourner les échanges, l'entente a été favorable au Canada et aux États-Unis", a conclu M. Martin.

L'accord en vigueur ne vaut que pour une période limitée, observe M. Martin, mais cet accord fera l'objet d'un examen général l'an prochain. "C'est alors, dit-il, que nous pourrions nous assurer que l'industrie canadienne des produits automobiles a pleinement l'occasion d'obtenir une part équitable du marché nord-américain en expansion."

Selon M. Martin, l'accord sur l'automobile montre d'une façon spéciale comment peut se régler un problème particulier, bilatéral, touchant les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis.

Marché commun

(Suite de la première page)

Idéalement M. Stamp souhaite que l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun ouvre des perspectives à l'Europe, préparant la voie à une large zone de libre échange qui inclurait la CEE, le Canada et les États-Unis. Mais dans l'immédiat plusieurs obstacles s'opposent à la réalisation d'un tel projet.

L'Angleterre a besoin des avantages d'un marché plus grand. L'échelle idéale des marchés devient plus grande à mesure que s'étendent les grandes sociétés privées, dans des secteurs comme l'aviation et la chimie lourde même un marché de 50 millions ne suffit plus. Or l'Europe est tout simplement plus proche — à \$20 et deux heures d'avion — que ne l'est l'Amérique.

Outre ces impératifs économiques, il y a des raisons quasi-psychologiques au désir des Britanniques d'entrer dans le Marché commun. La désintégration de l'Empire est sans doute une bonne chose, mais la satisfaction du travail complète, mais les Anglais veulent aussi une tâche plus exaltante, veulent le sentiment de participer à une création. C'est pour cela qu'ils tiennent à prendre part à cette grande expérience nouvelle qu'est l'édification de l'Europe.

Si la candidature du Royaume-Uni à la CEE devait être rejetée — et il est beaucoup trop tôt pour faire des prédictions — l'idée d'une communauté de l'Atlantique nord-généraliserait certes du poids. Déjà on y songe, mais avec appréhension: on craint qu'un marché commun intégrant l'Angleterre, le Canada et les États-Unis ne fasse que confirmer la domination américaine sur l'économie; on craint aussi que

les États-Unis n'en veulent tout simplement pas et si les Américains prenaient l'initiative de défendre ce projet, les énergies seraient mobilisées beaucoup plus rapidement.

Mais l'obstacle majeur, c'est que le projet n'a pas été assez discuté. M. Stamp note à ce propos le rôle que pourrait jouer la conférence internationale qui se tiendra du projet dans cinq semaines à Londres.

Pearson

(Suite de la première page)

capable d'affronter la concurrence internationale."

La séance solennelle d'ouverture réunissait quelque 1,000 délégués de 49 pays ainsi que les observateurs de 70 organisations internationales, les représentants du gouvernement canadien, du corps diplomatique et de l'Expo. Parmi les invités d'honneur, outre M. Pearson, il y avait Son Altesse royale le prince des Pays-Bas et M. Philippe de Seynes, sous-secrétaire des Nations unies pour les affaires économiques et sociales.

M. de Seynes

Pour M. de Seynes, la montée du tiers monde est sans doute le phénomène le plus complexe auquel les 150 dernières années ont eu à faire face. L'aide internationale est entrée très rapidement dans les mœurs comme un élément durable d'une économie mondiale qui aspire à plus d'intégration et de démocratie. Des institutions internationales ont surgi où les nations les plus faibles peuvent, à tout moment, exposer leurs revendications et tenter d'influencer les décisions de caractère économique. Mais de telles institutions restent insuffisamment dotées d'un pouvoir de déci-

sion et des ressources nécessaires à l'action.

M. de Seynes note à ce propos que les efforts entrepris en vue de réformer le système monétaire piétinent, en dépit de leur ingéniosité, au seuil d'une véritable réforme. Il est difficile de croire qu'un ordre international acceptable puisse naître de la somme des actions unilatérales. Un réseau de consultations doit être établi par le moyen d'institutions plus fortes et mieux structurées.

Le sous-secrétaire de l'ONU estime que la technologie est probablement le phénomène le plus important qui nous oblige à réviser notre image de la vie internationale. La technologie engendre l'internationalisation de la production, dont les compagnies internationales ou multi-nationales sont peut-être l'instrument essentiel.

Évoquant l'exemple américain, M. de Seynes déclare en conclusion: "Le marché le plus libre du monde, celui des États-Unis, est aussi l'un des plus institutionnalisés, l'un des mieux dotés de mécanismes administratifs et régulatoires destinés à faciliter son fonctionnement. Cette leçon ne doit pas être perdue. Tout en restant pragmatique, il faut songer à l'harmonisation et à l'adaptation des législations commerciales, des régimes fiscaux, des lois anti-trust, en bref, à la création progressive d'un droit commercial international fondé sur des nouveaux concepts, de nouvelles formules juridiques et préparant la voie à la mise en œuvre des instruments internationaux — d'un raffinement considérable — qui deviendront un jour nécessaires."

Dernier orateur de la Séance Solennelle d'ouverture du XXIème Congrès, M. Marcus Wallenberg, Président de la

CCI, cite tout d'abord, parmi les transformations récentes du monde: de meilleures communications, l'accession à la souveraineté internationale de nouveaux pays, le progrès technologique et le nombre croissant de grandes compagnies. Pour le président de la CCI, le changement le plus significatif paraît être celui qui s'est produit dans les relations entre les gouvernements et les milieux d'affaires. Le président de la CCI déclare à propos de cette évolution: "Elle se résume en une phrase: intervention toujours croissante de l'État dans l'économie, passant du laissez-faire au simple désir de maintenir la stabilité, et s'étendant maintenant au souci d'assurer et de contrôler une expansion économique soutenue."

"Nous, hommes d'affaires, poursuivons certainement qu'il existe des tâches dans la société moderne qu'il appartient aux gouvernements d'accomplir et qu'ils peuvent accomplir mieux que quiconque. Toutefois, si l'intervention du gouvernement s'étend au-delà nous devons émettre des objections. Nous devons protester, non parce que nous considérons que ce secteur est spécifiquement nôtre, mais parce qu'une ingérence excessive du gouvernement dans le secteur privé risque d'être préjudiciable à l'économie tout entière."

La Tchécoslovaquie

(Suite de la page 13)

Ainsi, après une interruption de plusieurs années, le revenu national de nouveau augmenta de 3 p.c. en 1965 grâce à une production industrielle en hausse de 7,5 p.c. en 1965 par rapport à 1964.

Mais malgré cette reprise, les besoins de la population sont loin d'être intégralement satisfaits.

OUVERT À L'OUEST

Fortement industrialisée, la Tchécoslovaquie est un exportateur de produits manufacturés importants; on trouve par exemple du matériel tchécoslovaque dans la centrale hydro-électrique du Niagara.

Le premier client du pays reste naturellement les pays socialistes de l'Est et l'Union soviétique qui font partie avec la Tchécoslovaquie du COMECON (conseil "consultatif" d'aide économique mutuelle) fondé en 1949. Depuis cette date, la Tchécoslovaquie a plus que triplé son commerce avec ces pays.

Rejetant d'autre part l'isolement économique, la Tchécoslovaquie, (qui est le seul pays est-européen ayant adhéré au GATT), a un commerce extérieur très actif avec la Grande-Bretagne, l'Italie et la France qui ont consenti ces dernières années des facilités de paiements notables. C'est ainsi que le volume du commerce avec les pays occidentaux est passé de 3,750 millions de couronnes en 1958 à 6,500 millions en 1964. (Un dollar canadien vaut 6,67 couronnes).

Les relations avec le Canada par contre sont relativement faibles, la Tchécoslovaquie vendant surtout des textiles et des chaussures pour un montant de 186 millions de couronnes en 1966, tandis que le Canada exporte pour 250 millions de bils. Il ne faudrait pas terminer ce rapide tableau de la situation en Tchécoslovaquie sans signaler ses réalisations dans le domaine culturel, en particulier dans le domaine du cinéma, avec le cinéma d'animation, le polycrân et les autres techniques d'avant-garde dont la "lanterne magique" à la Ronde, est un bel exemple.

Accord conclu à Genève

(Suite de la première page)

Un code anti-dumping a été adopté au cours des négociations, a également déclaré le directeur exécutif du GATT. D'autre part, certains pays développés ont offert des réductions tarifaires substantielles pour les produits tropicaux, dont quelques-uns feront l'objet d'une application immédiate, a ajouté M. Wyndham White. Plusieurs pays participants envisagent d'apporter de nouvelles améliorations à leurs offres tarifaires.

Selon M. Wyndham White, des réductions tarifaires ont été accordées sur de nombreux autres produits (non tropicaux) dont l'exportation présente un intérêt majeur ou potentiel pour les pays en voie de développement.

Les participants à la négociation ont admis le principe de l'application immédiate des abaissements de droits en faveur des pays en voie de développement et se sont déclarés résolus à parvenir à une décision sur ce point avant que le protocole qui reprendra les résultats des négociations commerciales ne soit ouvert à la signature.

Les pays développés ont proclamé leur intention de continuer à rechercher les moyens d'élargir l'accès à leurs marchés pour les produits exportés par les pays en voie de développement.

Il reste, a conclu M. Wyndham White, certains points de

détail à régler qui découlent de l'ensemble de la négociation. Les résultats devront être repris dans des instruments juridiques et ce n'est que lorsque les participants auront accompli toutes les formalités juridiques ou constitutionnelles que les résultats détaillés de la négociation seront entièrement connus.

Il a cependant été possible d'obtenir certaines précisions, immédiatement, sur les principaux "dossiers" de la négociation: Acier: la Grande-Bretagne réduit finalement ses droits spécifiques sur l'acier. Chimie: le découpage tarifaire pour les produits chimiques est le suivant:

50% de réduction inconditionnelle pour les États-Unis.

20% de réduction inconditionnelle pour la C.E.E.

Des dispositions spéciales sont toutefois annexées au découpage. Elles ne sont pas encore connues.

Aide alimentaire au tiers monde: 4,5 millions de tonnes de céréales réparties de la manière suivante: États-Unis: 42%; C.E.E.: 23%; Grande-Bretagne: 5%; Japon: 5%.

Les 25% restants seront répartis entre les autres pays (Canada, Australie, Suisse, etc.).

Précédent

(Suite de la première page)

pire que "certains éditorialistes" aient mal compris son discours "même si le peuple a compris tout de suite". Il révèle d'ailleurs qu'il a reçu des "centaines de témoignages d'appréciation tant du peuple en général que des employés civils".

Puis il "condamne" les médiums d'information qui disent que le gouvernement de l'Union nationale poursuit la "révolution tranquille" des libéraux car, explique-t-il, "la philosophie défendue par les Géri-Lajoie, Laporte, Lévesque, Kierans et consorts ne pouvait qu'aboutir au socialisme d'État que l'Union nationale et son Chef (avec un C majuscule) ont toujours condamné".

Le député de Montmorency va même encore plus loin en accusant les "pseudo intellectuels gauchistes" d'avoir "poussé les libéraux sur la pente dangereuse du marxisme".

Il se prononce à nouveau contre la planification, car explique-t-il: "quand le plan est prêt, après des années d'études, et que les solutions peuvent être mises à l'essai, le temps et l'évolution les ont déjà dépassées. C'est la création du cercle vicieux et la glorification de la philosophie de l'absurde".

Par ailleurs, le député ne voit pas l'État autrement que comme "un levier puissant au service de l'entreprise privée, à titre supplétif" sans essayer "d'accaparer celle-ci ou de la dévorer".

Et de poursuivre: "Le paternalisme d'État et le socialisme sont deux formules réactionnaires et rétrogrades qui n'ont plus leur place dans un État vraiment moderne. De fait, ces philosophes rejoignent le capitalisme véreux du 19e siècle aussi condamnable que les deux autres".

Haro sur les technocrates

M. Tremblay rend hommage à l'immense majorité des fonctionnaires mais il répète sa sortie contre "certains technocrates qui oppriment les employés. Ces supposés penseurs professionnels qui ont réussi à compliquer l'administration et à se créer de petits domaines fermés, autocratiques, tout en s'ingérant dans les prérogatives du Parlement et du Conseil exécutif."

Le député se demande aussi comment ces technocrates peuvent, en conscience, continuer d'administrer la province sous un régime qui s'oppose à leur philosophie.

Poursuivant sur le même ton, il déclare: "Je trouve pour le moins étrange qu'on essaie d'imposer la présence de certains grands commis au gouvernement actuel sous prétexte que ce serait du patronage de se départir d'une poignée de rêveurs professionnels qui ont jeté la pagaille dans le fonctionnarisme. Et il précise: "Ce que je demande ce n'est pas une purge au sein de la fonction publique mais bien le renvoi d'un nombre restreint de technocrates qui haïssent le gouvernement, qui ne collaboreront jamais avec lui et qui au contraire essaieront de paralyser l'administration et de lui faire un tort considérable. A entendre ceux qui me critiquent aujourd'hui, seuls les petits libéraux technocrates sont compétents et il serait illusoire d'essayer de dénicher des hommes de valeur en dehors de leur cercle. C'est tout de même un peu fort..."

Au sujet de la confessionnalité et de la polyvalence, le député unioniste a déclaré: "Nous de l'Union nationale avons fait la dernière campagne électorale en prêchant le respect intégral de la confessionnalité à tous les stades de l'enseignement. Nous avons tous promis solennellement et nous n'avons pas le droit de fausser notre mandat sur ce point. S'il fallait admettre que nous pouvions déroger à ce principe, il faudrait aussi admettre que nous aurions usurpé le pouvoir sous de fausses représentations."

"Nous avons aussi promis de respecter les collèges classiques et les écoles indépendantes. Ce sont là deux raisons pour lesquelles je pense que le bill 21 est condamnable et influencé, dans sa rédaction, par des technocrates qui professent l'antithèse de notre campagne électorale de mai et juin dernier."

Enfin, selon le Dr Tremblay, le bill 21 dans sa forme actuelle "ne manquerait pas d'amener la disparition de nos collèges classiques et de nos écoles indépendantes confessionnelles".

La Rebel d'American Motors



La Rebel 700 sedan, 4 portes.

est plus spacieuse que la Fairlane, Comet, Chevelle, Buick Special, Olds F-85, Belvedere ou la Coronet.

(elle offre même plus d'espace à l'avant pour les jambes et la tête qu'une Cadillac)

La Rebel d'American Motors est la voiture de grosseur moyenne la plus spacieuse que vous puissiez acheter. Et dans certains cas, elle surpasse les grosses voitures. Exemple: espace arrière pour les jambes, espace avant pour la tête et que dire du coffre qui peut contenir 18,2 pieds cubes de marchandises.

Intérieur spacieux, dimensions hors-tout moyennes, tenue de route exceptionnelle, prix plus qu'abordable, enfin toutes les qualités qui vous attirent vers la Rebel sedan 4 portes se retrouvent dans tous les modèles Rebel.

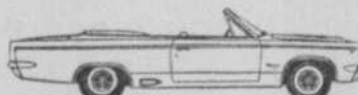
Exemple: la Rebel décapotable SST. Le dynamisme de cette magnifique

Exemple: la Rebel 550 sedan, 2 portes.



Cette "hardtop" sportive est en réalité une sedan 2 portes. Les minces montants de portes dissimulent habilement le fait que ce modèle est le moins dispendieux des Rebel.

Exemple: la familière Rebel 770 Cross Country. Cette famille de grosseur moyenne vous offre plus que toutes celles de sa catégorie: plus d'espace pour les bagages, plus d'espace pour les



Rebel est égal à son intérieur plus que spacieux. De fait, elle est plus spacieuse que les "grosses" décapotables Galaxie ou Fury Sport.



passagers. Même le porte-bagages sur le toit est standard. (Supplément de \$80.00 sur d'autres voitures.) Vous obtenez une capacité de charge

supérieure; 91,1 pieds cubes à l'intérieur en plus du porte-bagages sur le toit.

Les performances: American Motors vous offre le choix de deux six cylindres nerveux et sûrs, et trois V8 à haute performance. Ces moteurs, les plus nouveaux et les plus modernes de l'industrie, sont conçus pour donner plus de puissance tout en étant économiques.

Mais le plus grand avantage de la Rebel, c'est la qualité de la construction American Motors. Vous bénéficiez de la construction monocoque; toutes les pièces de la carrosserie sont soudées en un bloc solide; il y a aussi l'unique traitement "bain total" contre la rouille où la carros-

serie est immergée sept fois; ainsi chaque recoin est à l'abri de la rouille. Au plafond, une garniture acoustique qui absorbe les bruits de la route. Le silencieux et le système d'échappement à recouvrement de céramique durent des années. Les sièges à ressorts hélicoïdaux sont d'un confort inégalé.

Dans l'édition du mois de mars de la revue Mechanix Illustrated, le chroniqueur automobile Tom McCallill concluait ainsi ses essais de la Rebel: "La Rebel 1967 est la meilleure voiture de grosseur moyenne sur le marché". Voyez tous les modèles Rebel chez le concessionnaire American Motors/Rambler.

NOUVELLE GARANTIE PROLONGÉE POUR PLUS DE DÉTAILS VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE RAMBLER/AMERICAN MOTORS.

5/50000 2/24000

AMERICAN MOTORS 1967

UNE DIFFÉRENCE REELLE, UNE VOITURE SUPÉRIEURE.

VOYEZ L'AMBASSADOR DE GROSSEUR NORMALE, LA REBEL DE GROSSEUR MOYENNE, LA RAMBLER AMERICAN ET LES VOITURES USAGÉES DE CHOIX CHEZ LE CONCESSIONNAIRE AMERICAN MOTORS/RAMBLER.

LISTE DES CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS AMERICAN MOTORS DANS LE GRAND MONTRÉAL

Model Auto Sales Inc. 6995 Boul. St-Laurent 272-5761	Montreal West Automobile Ltd. 11 Avenue Westminster sud 489-5391	Arbours Automobiles Ltée 10300 Boul. Pie-IX 333-4339	Chalet Motors Ltd. 2119 Boul. Décarie (en bas de Sherbrooke) — 481-0181	Masse Automobile Enr. 2301 De LaSalle 354-1324
Moussette Automobile Ltée 4742 rue Jean-Talon est St-Leonard-Port-Maurice 729-5287	Maurice Héroux Automobile Limitée 3995 Avenue Rappaport, Verdun — 768-4172	Viau Rambler Ltd. 1072 Boul. des Laurentides Pointe-Viau — 387-9514 et 669-2691	André Lapierre Automobile Ltée 855 rue Notre-Dame, R.R. no 2 Repentigny 581-5780 — 581-5781 — 581-5782	A Ma Baie Automobile Inc. 5490 Boul. Lalande Pierrefonds — 684-1400
Leroux Automobile Inc. 16 Rabastallière St-Basile — 633-2300 — 633-2464	Lakeshore Motors Ltd. 660 Chemin Lakeshore Dorval — 631-9891	Laval Auto Inc. 4650 Boul. Dagenais Ville de Laval 637-2748 et 627-2933	St-Lambert Automobile Ltd. 860 Boul. Taschereau (suivant de Towers) Greenfield Park — 676-7001	

Service français
**MERRILL LYNCH,
PIERCE, FENNER & SMITH INC**
MEMBRES DES BOURSES DE MONTRÉAL ET DE
NEW YORK ET AUTRES GRANDES BOURSES
635 ouest, boul. Dorchester, Montréal 2 Tél.: 861-8241
Directeur régional: PAUL J. SULLIVAN

Formation de TriNational Building Services Ltd. Contrat de \$2,000,000.

potins financiers

Int. Pipe Line était en vedette sur la Bourse de Montréal au début de cette semaine en gagnant une couple de points. Le ton était indesinable hier sur la Bourse de Londres. La Bourse de N.Y. continuait d'être avilie et l'indice de 30 industriels, compilé par DJ, clôturait 762 points plus bas à 882.41. Sur la Bourse de Toronto, le ton était plutôt lourd hier.

Le rapport d'un groupe d'industriels américains, réunis en assemblée ces jours-ci, a l'effet que "l'avenir économique immédiat paraît incertain" influe défavorablement sur Wall Street, tout comme la nouvelle "d'une diminution dans la production le mois dernier".

Les rapports défavorables du 1er trimestre continuent d'influer défavorablement sur les actions des entreprises concernées.

L'excellence des recettes accrues de Campbell Chibougama durant les 9 mois de cette année explique la vogue des actions de cette compagnie, hier, sur nos marchés.

Robert Morse Corporation a annoncé, hier, qu'elle avait acheté 2 petites entreprises desservant l'industrie du pétrole et du gaz naturel, selon une déclaration de M. Robert Morse II, président et chef de la firme. Il s'agit de Mid-Western Compressor Supplies et Mid-Western Machine Works Ltd. Leurs ventes combinées variaient entre \$1 et \$2,000,000 et leur potentiel de croissance est excellent. Cette année les commandes sont plus considérables et les profits nets accusent une augmentation sur l'an dernier.

The Delta Corporation réunira ses actionnaires aujourd'hui en assemblée.

Les analystes de Wall Street voient dans la tenue d'hier du marché boursier la continuation de la politique de consolidation des positions qui a été déclenchée la semaine dernière et qu'on croit que une baisse de 15.93 pts dans l'indice des industriels de DJ, à 890.03.

Le pessimisme, découlant d'une situation de plus en plus tendue entre les E.-U. et la Chine à la suite de l'escalade de la guerre au Vietnam, expliquerait la nervosité de bien des spéculateurs canadiens comme américains en ce moment.

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui ex-dividende tant par action: Dominion Stores Limited, Ordinaire, \$0.18 l'action — Eagle Star Insurance Co. Ltd., Ordinaire 2 chelins —

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Inscription après-demain sur la Bourse de Montréal des actions de la classe A de Lamontagne Ltée

490,000 actions de la classe A de Lamontagne Ltée, d'une valeur de \$1.00 chacune, seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture jeudi le 18 mai 1967. Le capital-actions de l'entreprise sera de 490,000 actions et il y en a 331,666 d'émission et en circulation et 89,000 sont réservées pour fin d'émission. Leur symbole au téléscripteur sera "LMLA".

Les actions de la classe "A" de Lamontagne Ltée seront rayées de liste des valeurs de la Bourse canadienne à la fermeture des affaires de cette dernière mercredi le 17 mai 1967, vu leur inscription sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Les actions de cette entreprise ont un bas de 11.12 et un sommet de 17.12 et cette année à ce jour, elles varient entre 13 et 14.

Cassidy's Limited a vu ses ventes augmenter de 11 p.c. à \$13,900,000

Le chiffre de ventes de la maison Cassidy Ltée s'élève à \$13,900,000, soit une augmentation de 11 p.c. sur l'année précédente et le profit net a sauté de 39 cents à 59 cents par action. Le fond de roulement est augmenté de \$133,000 à \$2,197,000 et l'avoir net des actionnaires est établi à \$5.97 par action. Le président, M. A. T. Brodeur, annonce une augmentation de 20 p.c. dans les ventes du premier trimestre de cette année et prévoit une bonne année. Rien d'étonnant, à notre opinion, car nous avons appris que cette importante maison d'affaires avait eu d'importants contrats dans l'aménagement de plusieurs des pavillons à l'Expo 1967, etc.

Forces motrices du Saguenay Ltée ont gagné davantage durant les trois mois clos le 31 mars 1967

Les bénéfices nets de Forces Motrices du Saguenay Ltée, et de ses filiales au 31 mars 1967 s'établissent à \$421,638, à rapprocher de \$237,390 pour la période correspondante de l'année dernière. Les revenus d'exploitation pour cette période s'établissent à \$3,687,663 à rapprocher de \$3,272,987 pour la même période l'an dernier, soit une augmentation de \$414,676. Les frais d'exploitation, d'entretien et d'administration y compris l'énergie achetée, se chiffrent à \$1,975,404 à rapprocher de \$1,842,679 pour la période correspondante de 1966.

Réflexions en marge de la publication d'un rapport de 24 pages sur Corpex par Cliche et Associés Limitée

Cliche et Associés Ltée, courtiers de placement, vient de publier l'étude la plus complète encore vue, à notre avis, sur Corpex et ses filiales, Simard-Beaudry Inc., Findbel Inc., G.M. Plastic Corporation, Superseal Corporation et les Prévoyants du Canada. Corpex est l'abréviation de Corporation d'Expansion Financière, fondée en 1958, comme compagnie de gestion. Depuis 1964, elle opère sous la direction de M. Aubert Brillant et de son équipe, composée d'hommes d'affaires et des financiers et s'engageant connus dans notre ville et même par toute la province et au-delà. Cette étude compte 24 pages non interlinées. C'est dire qu'il nous est impossible de la commenter au long dans l'espace réduit d'une chronique de journal, d'autant plus que nous avons déjà effectué des commentaires sur les Prévoyants du Canada et sur la compagnie de gestion elle-même, lors de la tenue le mois dernier de son assemblée annuelle. Nous sommes quelque peu étonnés qu'il y ait force détails sur la fusion de Prévale avec les Assurances U.C. et qu'il ne soit pas question de l'amalgamation de La Stabilité avec Prévie. Si cette dernière se distingue au point de vue nouvelles affaires apportées, la seconde a apporté un capital dont l'importance ne doit pas être minimisée, car cet apport pourrait bien sauver d'un précieux secours.

Marcel CLEMENT

NOMINATIONS A LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA



M. Jean-Paul St-Denis

M. André Hogue

M. Robert Savard

Le Vice-Président et Directeur Général de la Banque Provinciale du Canada, M. Leo Lavoie, annonce les nominations de MM. Jean-Paul St-Denis, André Hogue, Ing., et Robert Savard aux postes respectifs de Directeur du Service des Prêts Hypothécaires, Directeur du Service des Immeubles et Directeur du Service de l'Informatique.

Imperial Tobacco du Canada Ltée

Paiera son 272ème dividende consécutif

Imperial Tobacco du Canada Ltée a déclaré récemment un dividende provisoire de 17½ cents par action ordinaire payable le 30 juin aux actionnaires inscrits avant le 31 mai. Il s'agit du 272e paiement consécutif de dividendes sur les actions ordinaires depuis l'incorporation de la compagnie en 1912.

Selon John M. Keith, président, les premiers chiffres de ventes de la nouvelle cigarette 100 mm. Goldcrest sont "très, très encourageants". Il a ajouté: "des qu'on approvisionne suffisamment pour être assuré, nous avons l'intention d'étendre la distribution de cette marque à d'autres débits".

Depuis décembre 1965, un dividende provisoire de 17½ cents par action ordinaire a été payé à la fin de chaque trimestre. C'est à cette date que le taux avait été porté de 15 à 17½ cents, conformément à la nouvelle ligne de conduite de la compagnie voulant qu'une plus grande proportion du montant total des dividendes soit payée sous forme d'acomptes.

En plus des paiements réguliers de dividendes provisoires, l'Imperial Tobacco déclare ordinairement un dividende final lorsque les résultats de l'année sont connus.

En 1966, les dividendes se sont chiffrés à 80 cents par action.

Les ventes des Brasseries Molson Limitée ont augmenté de 11.2 p.c.

Et les bénéfices ont monté de 16.9 pour cent.

Les bénéfices nets des Brasseries Molson Limitée pour l'année terminée le 31 mars 1967 se sont chiffrés à \$10,767,000, une hausse de \$1,555,000 ou de 16.9 pour cent en comparaison de la période précédente de douze mois. C'est ce que révèle le rapport préliminaire non vérifié, publié aujourd'hui.

Le bénéfice net par action est de \$1.36, comparé à \$1.17 en 1966, tenant compte des chiffres rectifiés de la subdivision en deux des actions "A" et "B", le 15 juillet 1966. Les ventes consolidées par les Brasseries Molson Limitée pour l'année terminée le 31 mars 1967 ont été de \$153,409,000 soit une hausse de 11.2 pour cent.

Le rapport annuel de la sera publié au début du mois de juin, avant l'assemblée annuelle des actionnaires du 26 juin prochain.

Bourse de Montréal

La semaine a mal débuté sur la place locale

MONTRÉAL — Le marché a débuté la semaine, hier, comme il avait terminé la semaine dernière, soit à la baisse. Et pour la cinquième séance consécutive, à la Bourse de Montréal, les prix ont fléchi et l'indice a baissé de plus d'un point dans deux secteurs. Les échanges ont été modérés.

Les pertes ont été plus nombreuses que les avances, soit 33 contre 34 à la Bourse de Montréal et 42 contre 24 à la Bourse Canadienne.

Aux banques, Canadienne Impériale de commerce a porté de 1.12 point à 74.14, Toronto-Dominion a cédé 3.4 à 71 alors que Canadienne Nationale et Montréal ont décliné de 1.2 à 61 et 68 respectivement.

Les minières ont décliné considérablement alors que Falconbridge Nickel a perdu 1.12 à 84, pour le plus bas niveau jamais atteint par celle-ci. De nickel a glissé de 1 point à 67.12, cependant que Rio Algom, un autre uranium, a progressé de 5.8 à 33.38.

Malgré le gain de 1 point enregistré par Interprovincial Pipe Line à 105, l'indice des services a été légèrement en recul à la fermeture.

Aux industries, Alcan et Moore Corp. ont toutes deux cédé 7.8 à 31.58 et 28.14 respectivement. Canada Cement a subi un recul de 3.4 à 44 et Massey-Ferguson de 5.8 à 24.38. CPR a perdu 5.8 à 68.58.

À la Bourse Canadienne, Campbell Chibougama a grimpé de 70 cents à \$7.29 et Chemalloy a gagné 18 cents à \$2.40. Devil's Elbow a décliné de 8 cents à 65 cents alors que 136,200 actions de cette dernière ont été transigées.

Le volume des industries échangées a été de 229,900 actions alors que pour les minières et les pétrolières réunies, il a été de 665,800 actions comparativement à 448,600 et 795,300 vendues.

L'indice des industries a baissé de .61 à 165.02; celui des services de 46 à 147.38; l'indice des banques a reculé de 1.08 à 135.18; celui des papeteries de 1.24 à 118.12. L'indice général est tombé de .82 à 138.83.

Modalités de l'émission de \$375,000,000

\$325,000,000 serviront à des fins de remboursement

OTTAWA — L'honorable Mitchell Sharp, ministre des finances, annonce aujourd'hui que le nouveau financement, qui s'élève à \$375 millions ou à peu près, sera date du 1er juin et livrera le même jour, et sera offert contre espèces en trois échéances, soit 1 an ½ mois, 3 ans 1 mois et 7 ans 6 mois.

Le montant définitif à émettre sera déterminé par le ministre des finances au moment où les attributions seront faites, mais ne sera ni inférieur à 90% ni supérieur à 110% du montant mentionné.

Les courtiers en valeurs ont élu un nouveau président



M. Robert Ouimet, membre du conseil d'administration de Greenfields Incorporated de Montréal, a été élu récemment président du district du Québec de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, pour succéder à M. André Leman, président et administrateur de Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc. de Montréal.

Les nouveaux membres élus au comité exécutif du district sont: H. W. Andrews de Holland, Andrews, Perrier & Co. Ltd., Montréal.

Albert Boulet de Oscar Dubé & Cie Inc., Québec. Léon Lambert de Burns Bros and Denton Limited, Montréal.

L. P. Letarte de La Corporation de Prête de Québec, Québec. V. de Paul Marceau de Richardson Securities of Canada, Montréal.

P. F. McDonald de Grant Johnston & Co. Limited, Montréal.

Les membres du comité exécutif restant en fonctions pour un second terme sont:

B. E. de Breynne de J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltee, Montréal. O. J. Kerr de Casgrain & Compagnie Limitée, Montréal. J. F. Macfarlane de Dominion Securities Corporation Limited, Montréal.

W. E. Marshall de McLeod, Young, Weir & Company Limited, Montréal.

J. D. Memory de Mills, Spence & Co. Limited, Montréal. Maurice Rozon de Belanger Inc., Montréal.

M. H. W. Andrews agit en qualité de vice-président pour l'exercice suivant.

Ces nominations prendront effet immédiatement après le congrès national de l'association qui aura lieu à Murray Bay, Québec, du 18 au 21 juin 1967.

FONDS F-I-C INC.

Dividende no 1

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de quatre cents (\$0.40) par action classe "B" a été déclaré payable le 31 mai 1967 aux détenteurs d'actions classe "B" inscrits aux registres de la compagnie à la fermeture des affaires le 30 mai 1967.

Le secrétaire, Pierre MERCIER, Montréal, le 30 mai 1967.

FONDS F-I-C INC.

Dividende no 18

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de deux cents et demi (\$0.25) par action classe "A" a été déclaré payable le 30 juin 1967, aux détenteurs d'actions classés "A" inscrits aux registres de la compagnie à la fermeture des affaires le 31 mai 1967, et

aux détenteurs d'actions classe "A" représentées par des certificats au porteur, sur présentation à l'une ou l'autre des succursales au Canada de La Tré que Provinciale du Canada, du coupon no 13, le ou après le 30 juin 1967.

Le secrétaire, Pierre MERCIER, Montréal, le 15 mai 1967.

Le plus important du genre dans le monde

Lors d'une conférence de presse tenue hier au poste d'observation de la Place Ville-Marie, il a été annoncé l'établissement de TriNational Building Services Ltd., première initiative conjointe canadienne et américaine dans l'industrie de l'entretien des édifices, par Trizec Corporation Ltd. et National Cleaning Contractors, de New York, division d'entretien de Kinney National Service, Inc., une entreprise américaine.

TriNational, qui comprendra au début quelque 400 employés canadiens, fournira plus de 40 services différents d'entretien et de nettoyage pour le complexe de 3,500,000 pieds carrés de Place Ville-Marie à compter du 15 mai. Au total, le programme d'entretien de Place Ville-Marie, de l'ordre de plus de \$2 millions par an, constitue le plus important contrat d'entretien et de nettoyage d'édifices à bureaux dans le monde entier.

Trizec, dont les biens-fonds comprennent Place Ville-Marie et 360 autres rue St-Jacques à Montréal, possède et exploite également d'importants centres commerciaux et immobiliers à travers le Canada.

National Cleaning Contractors est la plus importante des quelque 5,000 entreprises américaines qui assurent l'entretien des édifices. Ses 9,000 employés entretiennent plus de 100,000,000 de pieds carrés de locaux, chaque jour, dans 13 villes différentes.

M. William Hay, vice-président de Trizec et président de Tri-National, prévoit que son entreprise accroîtra ses opérations et son personnel, et assurera l'entretien d'autres édifices dans les principales villes canadiennes. Il a déclaré que la formation de TriNational témoigne que le besoin existe et qu'il ira croissant, pour des services professionnels d'entretien, dans le secteur en pleine expansion des édifices commerciaux et institutionnels.

M. James A. Soden, président de Trizec Corporation Ltd., a déclaré "qu'en établissant TriNational Building Services, nous mettons à contribution l'expérience et les connaissances techniques acquises par National Cleaning Contractors depuis plus de 80 ans". Il a ajouté que la nouvelle société "va entreprendre, sous la direction de National, des programmes accélérés et

intensifiés de recrutement, de recherche et de formation pour son personnel canadien". L'industrie de l'entretien des édifices représente un chiffre d'affaires de \$11,000,000 sur notre continent.

M. Edwin J. Lurie, vice-président de National Cleaning Contractors et vice-président à la direction de la nouvelle entreprise, est très enthousiasmé quant aux possibilités du marché canadien.

Les autres membres de la direction de la nouvelle entreprise sont MM. Bernard Chis-

holm, vice-président et directeur général, qui possède de nombreuses années d'expérience dans l'industrie de l'entretien des édifices; Edward J. Cavanagh et Charles T. MacKenzie, de Trizec Corporation, vice-présidents; Morton A. Sweig, de National Cleaning Contractors, secrétaire, et Catrines Benema, contrôleur de Trizec trésorier. Les avoirs de Trizec Corporation s'élèvent à quelque \$180 millions. Le chiffre d'affaires de 1966 de Kinney National Service, Inc., une entreprise dont les actions sont inscrites à la Bourse de New York, était de \$84 millions.

BOLTON, TREMBLAY & COMPAGNIE

GERANTS ET CONSEILLERS EN PLACEMENTS Fondée en 1946

305, rue St-Jacques, Montréal 25

2000, rue Tongue, Toronto 12

a. hervé hébert & associés inc.

actuaire-conseils

MONTRÉAL
1259, RUE BERRI
TEL.: 288-0155

QUÉBEC
42 RUE STE-ANNE
TEL.: 529-5349



GÉRARD PARIZEAU, LTÉE

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

Expertise et administration de portefeuilles d'assurances générales Assurances-vie, assurances collectives et caisses de retraite

410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTRÉAL, P.Q.

TEL. 842-3451

Journées d'études fiscales LE RAPPORT CARTER

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Extension de l'enseignement

(Service d'éducation permanente)

• Les 25 et 26 mai 1967

Programme :

- l'imposition des corporations
- nouveau concept de l'impôt personnel
- la famille, unité d'imposition
- nouvelles dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu des particuliers
- effets et incidences du partage fédéral-provincial

• Date limite d'inscription: le 19 mai 1967

Renseignements :

Université de Montréal, Extension de l'enseignement, C.P. 6128, Montréal 3, Tél.: 342-9398

Ces journées d'études sont organisées avec la collaboration de l'Association canadienne d'études fiscales.

Demandez cette brochure.

La BEI peut considérer une demande d'emprunt si vous désirez établir, développer ou moderniser votre entreprise.

BEI BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

FINANCEMENT À TERME, POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES.

MONTRÉAL, P.Q. 110, boul. Crémazie—Tél.: 382-2891 901, centre Victoria —Tél.: 866-2701



BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Per.	Net
Acad Uren	1000	1000	1000	0	0
Accra	1000	1000	1000	0	0
Acme Gas	1000	1000	1000	0	0
Advocate	1000	1000	1000	0	0
Aetna Ins	1000	1000	1000	0	0
Agria Ins	1000	1000	1000	0	0
Air Corp	1000	1000	1000	0	0
Alcan	1000	1000	1000	0	0
Alcan 2	1000	1000	1000	0	0
Alcan 3	1000	1000	1000	0	0
Alcan 4	1000	1000	1000	0	0
Alcan 5	1000	1000	1000	0	0
Alcan 6	1000	1000	1000	0	0
Alcan 7	1000	1000	1000	0	0
Alcan 8	1000	1000	1000	0	0
Alcan 9	1000	1000	1000	0	0
Alcan 10	1000	1000	1000	0	0
Alcan 11	1000	1000	1000	0	0
Alcan 12	1000	1000	1000	0	0
Alcan 13	1000	1000	1000	0	0
Alcan 14	1000	1000	1000	0	0
Alcan 15	1000	1000	1000	0	0
Alcan 16	1000	1000	1000	0	0
Alcan 17	1000	1000	1000	0	0
Alcan 18	1000	1000	1000	0	0
Alcan 19	1000	1000	1000	0	0
Alcan 20	1000	1000	1000	0	0

L'ECONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE



Jean Séguin, président de l'Association nationale des Compagnies d'Assurance Mutuelle, et Guy Villard, directeur général de la Compagnie d'Assurance Mutuelle d'Assurance.

Le président, M. Lionel Leroux, est heureux d'annoncer l'élection de M. Jean Séguin, publicitaire, au poste de président du Conseil d'administration de la compagnie, et de M. Guy Villard, courtier d'assurances agréé, au poste d'administrateur. M. Séguin est aussi administrateur de la Société Nationale de Fiducie.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Per.	Net
ACF Ind	1000	1000	1000	0	0
Admiral	1000	1000	1000	0	0
Admiral 2	1000	1000	1000	0	0
Admiral 3	1000	1000	1000	0	0
Admiral 4	1000	1000	1000	0	0
Admiral 5	1000	1000	1000	0	0
Admiral 6	1000	1000	1000	0	0
Admiral 7	1000	1000	1000	0	0
Admiral 8	1000	1000	1000	0	0
Admiral 9	1000	1000	1000	0	0
Admiral 10	1000	1000	1000	0	0
Admiral 11	1000	1000	1000	0	0
Admiral 12	1000	1000	1000	0	0
Admiral 13	1000	1000	1000	0	0
Admiral 14	1000	1000	1000	0	0
Admiral 15	1000	1000	1000	0	0
Admiral 16	1000	1000	1000	0	0
Admiral 17	1000	1000	1000	0	0
Admiral 18	1000	1000	1000	0	0
Admiral 19	1000	1000	1000	0	0
Admiral 20	1000	1000	1000	0	0

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Per.	Net
Alcan	1000	1000	1000	0	0
Alcan 2	1000	1000	1000	0	0
Alcan 3	1000	1000	1000	0	0
Alcan 4	1000	1000	1000	0	0
Alcan 5	1000	1000	1000	0	0
Alcan 6	1000	1000	1000	0	0
Alcan 7	1000	1000	1000	0	0
Alcan 8	1000	1000	1000	0	0
Alcan 9	1000	1000	1000	0	0
Alcan 10	1000	1000	1000	0	0
Alcan 11	1000	1000	1000	0	0
Alcan 12	1000	1000	1000	0	0
Alcan 13	1000	1000	1000	0	0
Alcan 14	1000	1000	1000	0	0
Alcan 15	1000	1000	1000	0	0
Alcan 16	1000	1000	1000	0	0
Alcan 17	1000	1000	1000	0	0
Alcan 18	1000	1000	1000	0	0
Alcan 19	1000	1000	1000	0	0
Alcan 20	1000	1000	1000	0	0

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Per.	Net
Alcan	1000	1000	1000	0	0
Alcan 2	1000	1000	1000	0	0
Alcan 3	1000	1000	1000	0	0
Alcan 4	1000	1000	1000	0	0
Alcan 5	1000	1000	1000	0	0
Alcan 6	1000	1000	1000	0	0
Alcan 7	1000	1000	1000	0	0
Alcan 8	1000	1000	1000	0	0
Alcan 9	1000	1000	1000	0	0
Alcan 10	1000	1000	1000	0	0
Alcan 11	1000	1000	1000	0	0
Alcan 12	1000	1000	1000	0	0
Alcan 13	1000	1000	1000	0	0
Alcan 14	1000	1000	1000	0	0
Alcan 15	1000	1000	1000	0	0
Alcan 16	1000	1000	1000	0	0
Alcan 17	1000	1000	1000	0	0
Alcan 18	1000	1000	1000	0	0
Alcan 19	1000	1000	1000	0	0
Alcan 20	1000	1000	1000	0	0

Fonds mutuels

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Per.	Net
Alcan	1000	1000	1000	0	0
Alcan 2	1000	1000	1000	0	0
Alcan 3	1000	1000	1000	0	0
Alcan 4	1000	1000	1000	0	0
Alcan 5	1000	1000	1000	0	0
Alcan 6	1000	1000	1000	0	0
Alcan 7	1000	1000	1000	0	0
Alcan 8	1000	1000	1000	0	0
Alcan 9	1000	1000	1000	0	0
Alcan 10	1000	1000	1000	0	0
Alcan 11	1000	1000	1000	0	0
Alcan 12	1000	1000	1000	0	0
Alcan 13	1000	1000	1000	0	0
Alcan 14	1000	1000	1000	0	0
Alcan 15	1000	1000	1000	0	0
Alcan 16	1000	1000	1000	0	0
Alcan 17	1000	1000	1000	0	0
Alcan 18	1000	1000	1000	0	0
Alcan 19	1000	1000	1000	0	0
Alcan 20	1000	1000	1000	0	0

Titres au comptoir

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Per.	Net
Alcan	1000	1000	1000	0	0
Alcan 2	1000	1000	1000	0	0
Alcan 3	1000	1000	1000	0	0
Alcan 4	1000	1000	1000	0	0
Alcan 5	1000	1000	1000	0	0
Alcan 6	1000	1000	1000	0	0
Alcan 7	1000	1000	1000	0	0
Alcan 8	1000	1000	1000	0	0
Alcan 9	1000	1000	1000	0	0
Alcan 10	1000	1000	1000	0	0
Alcan 11	1000	1000	1000	0	0
Alcan 12	1000	1000	1000	0	0
Alcan 13	1000	1000	1000	0	0
Alcan 14	1000	1000	1000	0	0
Alcan 15	1000	1000	1000	0	0
Alcan 16	1000	1000	1000	0	0
Alcan 17	1000	1000	1000	0	0
Alcan 18	1000	1000	1000	0	0
Alcan 19	1000	1000	1000	0	0
Alcan 20	1000	1000	1000	0	0

INDICES à TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Per.	Net
Alcan	1000	1000	1000	0	0
Alcan 2	1000	1000	1000	0	0
Alcan 3	1000	1000	1000	0	0
Alcan 4	1000	1000	1000	0	0
Alcan 5	1000	1000	1000	0	0
Alcan 6	1000	1000	1000	0	0
Alcan 7	1000	1000	1000	0	0
Alcan 8	1000	1000	1000	0	0
Alcan 9	1000	1000	1000	0	0
Alcan 10	1000	1000	1000	0	0
Alcan 11	1000	1000	1000	0	0
Alcan 12	1000	1000	1000	0	0
Alcan 13	1000	1000	1000	0	0
Alcan 14	1000	1000	1000	0	0
Alcan 15	1000	1000	1000	0	0
Alcan 16	1000	1000	1000	0	0
Alcan 17	1000	1000	1000	0	0
Alcan 18	1000	1000	1000	0	0
Alcan 19	1000	1000	1000	0	0
Alcan 20	1000	1000	1000	0	0

INDICES à MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Per.	Net
Alcan	1000	1000	1000	0	0
Alcan 2	1000	1000	1000	0	0
Alcan 3	1000	1000	1000	0	0
Alcan 4	1000	1000	1000	0	0
Alcan 5	1000	1000	1000	0	0
Alcan 6	1000	1000	1000	0	0
Alcan 7	1000	1000	1000	0	0
Alcan 8	1000	1000	1000	0	0
Alcan 9	1000	1000	1000	0	0
Alcan 10	1000	1000	1000	0	0
Alcan 11	1000	1000	1000	0	0
Alcan 12	1000	1000	1000	0	0
Alcan 13	1000	1000	1000	0	0
Alcan 14	1000	1000	1000	0	0
Alcan 15	1000	1000	1000	0	0
Alcan 16	1000	1000	1000	0	0
Alcan 17	1000	1000	1000	0	0
Alcan 18	1000	1000	1000	0	0
Alcan 19	1000	1000	1000	0	0
Alcan 20	1000	1000	1000	0	0

INDICE DOW JONES

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Per.	Net
Alcan	1000	1000	1000	0	0
Alcan 2	1000	1000	1000	0	0
Alcan 3	1000	1000	1000	0	0
Alcan 4	1000	1000	1000	0	0
Alcan 5	1000	1000	1000	0	0
Alcan 6	1000	1000	1000	0	0
Alcan 7	1000	1000	1000	0	0
Alcan 8	1000	1000	1000	0	0
Alcan 9	1000	1000	1000	0	0
Alcan 10	1000	1000	1000	0	0
Alcan 11	1000	1000	1000	0	0
Alcan 12	1000	1000	1000	0	0
Alcan 13	1000	1000	1000	0	0
Alcan 14	1000	1000	1000	0	0
Alcan 15	1000	1000	1000	0	0
Alcan 16	1000	1000	1000	0	0
Alcan 17	1000	1000	1000	0	0
Alcan 18	1000	1000	1000	0	0
Alcan 19	1000	1000	1000	0	0
Alcan 20	1000	1000	1000	0	0

Obligations 4 1/2% à 1 an et 1/2 mois échéant le 15 juin 1968

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Per.	Net
Alcan	1000	1000	1000	0	0
Alcan 2	1000	1000	1000	0	0
Alcan 3	1000	1000	1000	0	0

CONTACT

Roger LABONTÉ

Le monde du sport n'offre que très peu de répit aux scribes qui sont la tâche d'un rapporteur les activités. La grande fièvre du hockey vient à peine de s'estomper que déjà nous voici replongés dans une nouvelle discipline tout autant fertile en émotions pour l'amateur qui suit de près le déroulement d'une saison: le cyclisme.

La saison nouvelle inaugurée il y a un peu plus d'une semaine a fourni de nombreuses surprises, notamment cette manifestation remarquable de la jeunesse dans les premières épreuves sur route et en circuit. Dimanche, dans le Grand Prix cycliste de Laval, commandité par Labatt, ce fut l'occasion d'une nouvelle révélation. Bernard Gagné, un jeune sorti de l'ombre aux premiers jours de l'actuelle saison, a surpris plus d'un observateur en remportant les grands honneurs dans ces compétitions de deux jours. Il a enlevé la victoire aux dépens de cyclistes pour-tant plus aguerris, tels les Jacques Lepage et Giuseppe Marinoni, et le fait que ces routiers précités n'avaient semblé encore avoir atteint le sommet de leur forme, n'enlève rien au triomphe remarqué du jeune vélomane, produit de la nouvelle vague des cyclistes québécois, au même titre que Jules Bédard.

Objectif: Jeux Panaméricains!

Les jeunes ont plusieurs raisons, cette année, d'y aller avec tout leur cœur dans ces compétitions sanctionnées par l'UCC et l'ACC. Les Jeux Panaméricains sont à nos portes, et plusieurs parmi eux auront bientôt l'opportunité de tenter de s'assurer une place au sein de l'équipe du Québec, et de l'équipe Nationale ensuite. On sait que les championnats nationaux auront lieu à Winnipeg, les 17 et 18 juillet. Quant au championnat du Québec, la compétition doit avoir lieu les 17 et 18 juin. C'est alors que sera sélectionnée l'équipe de la Belle Province.

Les compétiteurs du Québec auront, d'ici là, plusieurs occasions de se faire remarquer. Mais l'épreuve la plus importante, celle qui devrait être déterminante en regard de la qualité des coureurs à sélectionner, sera sans doute courue les 27 et 28 mai.

La compétition aura pour cadre Saint-Anselme-Sainte-Germaine — un trajet de 75 milles aller-retour — bien pourvu en côtes de toutes sortes, doit-on dire. Cette classique dite "de montagnes" prévue au calendrier cycliste n'a pas été fixée sans raison. De tout temps, nos québécois ont eu, effectivement, énormément de mal dans les épreuves de montagnes, ce qui, à Winnipeg lors du Championnat national — un trajet de 120 milles en montagnes — devrait présenter encore pour eux un handicap quasi insurmontable s'ils n'ont, au préalable, été préparés à le surmonter efficacement.

Un handicap sérieux...

Le Québec compte bien quelques grimpeurs en Denis Racine, Jacques Lepage, Jules Bédard, Dominique Buro et Bernard Gagné, mais leur classe n'atteint pas encore en qualité celle d'un Jos Jones, de la province voisine Ontario, ou encore l'habileté d'un Giuseppe Filippini. Si on inclut Peter Lovell, champion canadien sur piste — un titre remporté l'an dernier au Riverside Speedway — alors nos québécois ne font plus le poids dans la comparaison.

La délégation du Québec ne sera que de six membres. C'est dire que les sélectionneurs auront les yeux bien ouverts, au cours des prochaines épreuves et que leur choix est encore loin d'être arrêté. Giuseppe Marinoni et Jean Garon, deux forts rouleurs auraient sans doute bien figurés au sein de la délégation québécoise, en vue des Jeux Panaméricains. Mais, tous deux n'y sont pas éligibles. Marinoni en raison d'un statut particulier de canadien qui n'a pas encore passé cinq ans chez nous; Garon, en raison d'une récente présence dans un Six-Jours cyclistes avec des pistards professionnels.

Hier, deux nominations ont été faites en vue des Jeux Panaméricains. Lorne Atkinson, de South Burnaby, C.B., a été désigné instructeur-gérant de la piste pour les compétitions cyclistes, et John Ferguson, instructeur pour les épreuves sur route.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

AVOCATS

McCarthy, Monnet & Johnston
Avocats et Procureurs

Edifice IBM
Tél.: 878-4581
Adresse télégraphique: CIECOM
5, Place Ville-Marie

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
et associés
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 - 288-2152

À CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.

vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, machines de bureau, etc., en somme:

1917 1967
TOUT POUR LE BUREAU
114 ST-ALEXANDRE - 861-3771
STATIONNEMENT

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
R.A. 1-9630
6305, 25 ave. Rosemont

ASSURANCES

EN ASSURANCES
POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
FIEZ-VOUS TOUJOURS A:

Horace Labrecque & Fils Limitée
(fondée en 1911)

1411, RUE CRESCENT, MONTREAL — Tél. 849-2371
Courtiers d'Assurance Agréés



Milton Minter

Trois nouveaux pilotes, Milton Minter, Don Pike et Don Sessler, se sont inscrits aux 4 HEURES DU CIRCUIT, qui auront lieu le 21 mai au Circuit Mont Tremblant-Saint-Jovite. En huit ans de compétition, Milton Minter réussit à établir un remarquable palmarès qui devait le mener, en 1966, au championnat régional SCCA pour la formule Vee. Minter, l'une des dernières recrues engagées par Carol Shelby, est, d'ores et déjà, considéré comme l'un des plus sûrs espoirs des courses Trans-Am. A Sebring, il s'est fait particulièrement remarquer par sa détermination à ne jamais abandonner. C'est ainsi qu'au moment du départ, Minter brisait sa pédale de débrayage et décidait, sans l'ombre d'une hésitation, de ne pas abandonner. Pendant 4 heures, Minter devait piloter sa voiture en changeant de vitesse sans utiliser sa pédale de débrayage... pour enfin terminer à la quatrième place!



George Knudson

A la suite de sa brillante victoire dans l'omnium de la Nouvelle-Orléans dimanche, George Knudson a annoncé qu'il participerait à l'omnium canadien du 20 juin au 2 juillet sur le parcours du club Municipal de Montréal. Ce triomphe augmente sensiblement les chances de voir un joueur canadien gagner enfin la fameuse coupe d'or Seagram. Une seule fois au cours des trente et une dernières années, un joueur canadien a-t-il réussi à gagner l'omnium national. C'est Pat Fletcher, du club Royal Montreal, jouant alors à Saskatoon, qui a réussi l'exploit à Vancouver en 1954.

Knudson, au 9e rang chez les boursiers

PALM BEACH, Floride — Arnold Palmer continue à donner la liste des meilleurs boursiers du golf cette saison, ayant récolté jusqu'ici \$87,073 en bourses officielles, officiellement \$95,085.

Un porte-parole de l'Association professionnelle de golf a déclaré hier que les gains officiels de Palmer le porte actuellement au premier rang. La marge qui le sépare de son plus proche rival, Gary Brewer (\$67,597) est de \$19,476.

Le Canadien George Knudson, vainqueur dans l'omnium de la Nouvelle-Orléans, en fin de semaine, détient le 9ème rang avec des gains totaux de \$39,382.

Jo Ann Prentice triomphe à Dallas

DALLAS — Jo Ann Prentice a roulé une dernière ronde de 75 hier en enlevant les grands honneurs de l'omnium féminin de Dallas, précédant sa grande rivale Judy Kimball au premier rang.

Voici les fiches des gagnantes:

Jo Ann Prentice	\$2,475	67-71-68-75-281
Judy Kimball	\$1,900	72-66-71-73-282
Kathy Whitworth	\$1,540	69-72-70-72-283
Carol Mann	\$1,240	71-71-73-69-284
Beth Stone	\$975	73-67-68-76-285
Mickey Wright	\$975	69-70-72-74-285
Sandra Spuzich	\$735	70-69-70-78-287
Ruth Jessen	\$602	71-70-73-74-288
Shirley Englehorn	\$602	67-73-72-76-288
Susie Maxwell	\$505	71-73-71-74-289

Tiger est encore défavorisé Torres est confiant de pouvoir reconquérir sa couronne ce soir

NEW YORK — Dick Tiger, qui a causé une surprise en remportant le championnat mondial des boxeurs mi-lourds en décembre dernier, sera encore défavorisé ce soir, lors du match revanche avec Jose Torres au Madison Square Garden.

"Je l'ai déjà battu et je peux le faire encore", a commenté Tiger au sujet des cotes de 9-5 favorisant son rival et ex-champion.

Le match de 15 rounds sera télédiffusé aux États-Unis, à l'exception de New York, à partir de 10 h. p.m., mais Radio-Canada ne transmettra pas le combat au Canada.

Ce sera le 8e match de championnat pour Tiger et le 6e pour Torres.

Tiger, un Nigérien qui boxe depuis 1955, a remporté la couronne des poids moyens en 1962. L'a défendue avec succès à deux reprises, puis l'a perdu devant Joey Giardello et l'a reprise à ce dernier avant de la perdre définitivement à Emilio Griffith. C'est alors qu'il est passé à la chasse des mi-lourds et a enlevé le titre à Torres le 16 décembre.

Le premier match Tiger-Torres a été décevant par instants alors que Torres,

après un départ rapide, s'est replié sur la défensive quand il n'a pu ralentir l'élan de Tiger.

Les fiches

La fiche de Tiger est 56-15-3, y compris 25 K.O., sans avoir subi un K.O. aux mains de Florentino Fernandez en 1963.

Torres avait enlevé le titre des mi-lourds à Willie Pastrano en 1965, puis a été ensuite inactif pendant une période de 10 mois à la suite d'une maladie au foie. Il avait défendu son titre avec succès contre Wayne Thorton, Eddie Cotton et Chic Chalderwood avant de céder devant Tiger.

Après le match de décembre, Torres a été inscrit brièvement sur la liste des malades en raison de l'état chronique de son foie, mais les médecins de la commission de New York ont approuvé son match de ce soir. Il devrait monter dans l'arène à 175 livres en comparaison de 166 pour le champion.

Tiger récoltera 40 pour cent des recettes aux guichets et \$60,000 de celles de la TV. Torres se contentera de 20 pour cent des deux recettes.

Emerson a raison de Santana

BERLIN — La finale du simple messieurs du tournoi de tennis de Berlin, Emerson (Australie) - Santana (Espagne), interrompue par la pluie puis reprise dans l'après-midi, a été finalement arrêtée aux comptes de 6-4, 7-9, 6-4, 3-2 en faveur d'Emerson. Ce dernier a été déclaré vainqueur.

Santana, qui doit participer au prochain tour de la coupe Davis à Bucarest, n'a pu terminer le match car il aurait manqué alors l'avion pour la capitale roumaine.

La finale du simple dames a été remportée hier après-midi par la Rhodésienne Pat Walkden aux dépens de l'Allemande Helga Schultze par 2-6, 6-1, 6-2.

Guerre en vue

Baensch est tout particulièrement hostile à l'égard de Beghetto. Quand il faisait récemment auquel il réglerait son compte aux Six-Jours de Montréal, c'était Beghetto. Attendez voir quand et comment se produira l'explosion.

Les organisateurs de la course ont, par ailleurs, confirmé la participation de Leandro Faggin aux prochains Six-Jours de Montréal. Le champion du monde de poursuite n'a plus besoin de présentation. Vainqueur à deux reprises aux Six-Jours de Montréal, il s'est toujours imposé comme l'un des plus puissants rouleurs du peloton, et c'est incontestablement avec plaisir que les amateurs de cyclisme l'accueilleront lors des Six-Jours qui débiteront au Forum lundi soir, le 22 mai prochain.

Christine Goitschel menace de divorcer si elle ne participe pas aux Olympiques

être celle d'une jeune mariée... ou presque.

Grande soeur

Christine Goitschel c'est la "grande soeur", toujours dévouée et souvent chichement récompensée. Elle a tout juste 23 ans, née de 15 mois de Marielle, dont elle accepte de vivre plus ou moins dans l'ombre. C'est du reste dans le caractère de Christine qui a sacrifié apparemment son bonheur à la gloire sportive.

Acte de bravoure

Voici un an elle sauvait la vie de Marielle en se plaçant dans la trajectoire d'une skieuse autrichienne déboussolée. Marielle passa... Christine resta sur le sol glacé, une jambe brisée. Ce geste que

Le mauvais sort frappe les athlètes soviétiques

MOSCOU — Michel Voronine, champion du monde, champion olympique et champion d'Europe de gymnastique, a été sérieusement blessé à la tête et à la jambe gauche, le 2 mai, par quatre "houlligans" en état d'ivresse qui l'ont frappé à coups de tuyaux de fer, apprend-on dans les milieux sportifs de la capitale soviétique.

Michel Voronine quittera l'hôpital aujourd'hui pour entrer en convalescence dans une maison de repos, à la campagne. Ce n'est que après cette convalescence que les médecins décideront s'il pourra ou non reprendre son entraînement.

On apprend d'autre part qu'un autre champion soviétique de gymnastique, Boris Chakiline, a également été hospitalisé à la suite d'une crise cardiaque.

Deux autres champions soviétiques sont morts récemment: Inga Voronina, championne du monde de patinage de vitesse et Evgueni Katzoura, recordman du monde de poids et halteres. D'autre part, Valeri Brumel, recordman du monde et champion olympique de saut en hauteur, a lui aussi, été grièvement blessé, récemment, au cours d'un accident de moto-cycliste.

Le hockey sera illustré à l'Expo

Afin que notre sport national soit illustré à l'Expo, dans le cadre du thème "Terre des Hommes" la NHL a offert de commanditer un fillet muni d'un appareil électronique, qui indiquera la rapidité de chaque lancer effectué par tous les visiteurs au pavillon de la Jeunesse. Lors des assises de la ligue Nationale, au mois de juin, les joueurs étoiles de notre sport national seront invités à donner une démonstration au pavillon de la Jeunesse. M. Clarence Campbell, président de la LNH a remis hier, à cette fin, un chèque à M. Yvan Dubois, le responsable des Evénements sportifs au pavillon de la Jeunesse.

Fernand Simard n'a pas droit au titre

MONCTON — Sam Ermen, président de la Fédération canadienne de boxe professionnelle, soutient que Lenzie Sparks, de Halifax, est toujours

le champion canadien des mi-moyens en dépit d'une défaite aux mains de Fernand Simard, de Québec, jeudi dernier.

Simard a réclamé le titre après avoir remporté une décision unanime de 12 rounds sur Sparks à l'arena de Granby.

Ermen a précisé que la FCBP avait ordonné à Sparks de défendre sa couronne contre le premier aspirant Joey Durelle, de Trois-Rivières, le mois dernier, si bien que le match Simard - Sparks n'était pas sanctionné par la Fédération.

Ermen a ajouté que la FCBP avait ordonné à Sparks de s'engager avant samedi prochain à affronter Durelle, si non le titre serait déclaré vacant. Durelle et Simard se disputeraient alors la couronne des mi-moyens.

Sparks avait enlevé le titre à Schmidt, de Toronto, en 1965.

Cubs 9 Giants 3

Chicago 0-0 0-0 2-0-9 14 0
San Francisco 0-0 0-0 3-4 1
Culp, Radatz (8), Hendley (9)
et Hunsley, Herbel, McDaniels (6),
Sadocki (8), Long (9) et Haller.
G-Club (3-2) P-Herbel (5-1)
Circuit: Thomas (1), Williams
(2), Sanka (6).
San Francisco - B. (12)

EN BREF

QUEBEC — Dans une déclaration remise à la presse, le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, M. Gabriel Loubier, prie le public de ne pas se rendre au parc d'Oka avant le 15 juin, afin de supprimer tout risque d'accident en raison des travaux d'excavation présentement en cours.

Toutefois, dès le 15 juin, à l'ouverture du parc, a déclaré le ministre, 1,000 emplacements pourront accueillir de 4 à 5,000 campeurs sous la tente ou en roulotte. De plus, les baigneurs et pique-niqueurs qui fréquentent la plage bénéficieront d'un parc-auto de 3,000 places pour garer leurs voitures.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- 1-Rejet
- 2-Le plus haut sommet—Vase
- 3—Orné — Enveloppe de caoutchouc
- 4—Simple
- 5—Grecque — Jamais entendu auparavant — Recherche de l'harmonie
- 6—Pronom — Couper la tête
- 7—Convendra — Marque l'indécision — Infinitif
- 8—Utilité — Article — Prénom arabe
- 9—Qui n'existe que de nom — Sans valeur
- 10—D'un auxiliaire — Jour généralement chômé
- 11—Jeunes enfants — Adverbe — Agent de liaison
- 12—Attachée — Complète

VERTICALEMENT

- 1—Ville sur les bords du St-Laurent
- 2—Donner une équivalence d'échange — Possède
- 3—Parent — Contribution charitable
- 4—Empoisonnement du sang
- 5—Qui a perdu ses illusions
- 6—Fin de participe — Immerger dans un liquide — Pronom
- 7—Possessif inversé — Assemblage de pierres sur un tombeau
- 8—Donne de l'argent en échange — Vrai
- 9—Négation — Lettre grecque — Mois
- 10—Musique classique — Animal
- 11—Attacher solidement — Dé-tourner un problème
- 12—Incapacité de produire des fruits

Solution d'hier

- Horizontalement: 1-DICTIONNAIRE 2-ODEUR — SOIN 3-RESERVEES 4-VA — RE — OU 5-ALLIGATOR — GO 6-LI — EUT — UT — AU 7-SE — LENTILLE 8-RETAIL — IMITE 9-REVEILLER 10-OREE — NEVE 11-REMUER — ET — ET 12-AGRESSIF — GRE
- Verticalement: 1-DORVAL — IRA 2-IDEALISER — EG 3-CES — ETE — MR 4-TURIE — AVOUE 5-IRREGULIERES 6-ATELIER 7-NIENT — LE 8-OUTIL — EF 9-ASSORTIMENT 10-IO — LIRE 11-RIZ — GALT — VER 12-EN — LOUE — ETE



INSCRITS AU PARC RICHELIEU



PREMIERE COURSE

1	Globe G.	A. Lachance	3
2	Dutch Bardia	A. Hanna	7-2
3	Pinky Jamie	L. Laro	4
4	Cear Vonian	Bouthillier	9-2
5	Louand Abbey	T. Horton	9-2
6	Mr Lew	N. Bardier	8
7	Pastride Star	Pritchard	8
8	Emile Hanner	Paradis	10
9	Aussi eligible		

DEUXIEME COURSE

1	Hellion Pick	A. Hanna	3
2	Bravado Pick	D. Gills	7-2
3	Cindy Rose	R. Caldwell	4
4	Capitan Ken	MacTavish	9-2
5	Paul Angus	Lefebvre	8
6	Adios Bunter	M. Gingras	8
7	Yankee Tempest	A. Boucher	8
8	Joan Mir	S. Orlé	10
9	Aussi eligible		

TROISIEME COURSE

1	Honey Reed	F. Leboeuf	7-2
2	Tony Clay	Y. Plouffe	7-2
3	Red Oak	H. Filion	3
4	Battle C. Adios	T. Horton	9-2
5	John's Joy	MacTavish	4
6	Torrid Freight	L. Pelletier	8
7	Milton Hanover	R. Bardier	8
8	Lee's Royal Boy	Laro	10
9	Aussi eligible		

QUATRIEME COURSE

1	Scotonia	C. Paradis	3
2	Cavalade Mike	Turcotte	7-2
3	Bonnie Jo Express	Leblanc	3
4	Red Top	G. Lachance	9-2
5	Live Fast	L. Bergeron	4
6	Latta Luck	P. Caldwell	8
7	Summed Ed	Y. Plouffe	8
8	Aver Maanda	H. Pausé	10
9	Aussi eligible		

CINQUIEME COURSE

1	Medias Vito	M. Gingras	3
2	Ban Dale	A. Boucher	7-2
3	Joandale On Top	Paradis	4
4	Grand View	L. Bergeron	9-2
5	Ladlie's Aide	V. Bourzon	8
6	Mac's Mary	M. Turcotte	8
7	Misty D.	A. Desjardis	8
8	Jequeline Star	Bailargeon	10
9	Aussi eligible		

SIXIEME COURSE

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

SEPTIEME COURSE

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance	3
2	Star's Top Cat	Paradis	7-2
3	Adios Pierre	Bouthillier	4
4	Rucky North	R. Berard	9-2
5	Belcano Hanover	Boucher	8
6	Hickory Meadow	A. Bédard	8
7	Star Dancer	M. Turcotte	8
8	Santalay	C. Bélanger	10
9	Aussi eligible		

AMBLE - A réclamer - \$1,000

1	Star's Lo	G. Lachance</
---	-----------	---------------

voyez ce que nous recevons pour notre 25ème anniversaire



LE SPACEMASTER

Ces luxueux appareils transporteront les voyageurs de CPA vers tous les coins du monde, dans un plus grand confort. Conçu spécialement pour le transport à long cours, le "Spacemaster" (DC-8 Super 63) est l'avion le plus moderne et au fonctionnement le plus sûr qu'il soit.

Que le temps file!

Vingt-cinq ans déjà sont passés depuis la formation des Lignes aériennes Canadien Pacifique. Le 16 mai 1942! Les fondateurs étaient de courageux pilotes de brousse. Leurs noms figurent au palmarès de l'aviation canadienne:

Grant McConachie, Punch Dickins, Wop May, Ted Field, Walter Gilbert, Herbert Hollick-Kenyon, pour n'en nommer que quelques-uns. Depuis que ces pionniers ont frayé les routes aériennes du Canada, CPA n'a cessé de progresser. Aujourd'hui, la compagnie relie cinq continents. Tous les ans, CPA ajoute, à son vaste réseau, des routes, des services et un matériel nouveaux.

Cette année ne fera pas exception. Les jets "Spacemaster" géants porteront bientôt le célèbre emblème de CPA. C'est un cadeau d'anniversaire que nous pourrons partager avec tous les Canadiens. Nous attendons avec impatience,

LES LIGNES AÉRIENNES CANADIEN PACIFIQUE

CANADIEN PACIFIQUE — TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS / LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE